



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Concours : Agrégation interne de SES

Session 2019

Rapport de jury présenté par :

Maryse BRESSON

Présidente du jury

Sommaire

1. Cadre réglementaire : description des épreuves.....	4
1.1 Épreuve écrite d'admissibilité	4
1.1.1 Une composition de sciences économiques et sociales d'une durée de 6 heures (coef 6).....	4
1.1.2 Une composition d'une durée de 6 heures élaborée à partir d'un dossier fourni au candidat et portant sur les programmes de sciences économiques et sociales du lycée en vigueur à la date du concours (coef 4).	4
1.2 Épreuves orales d'admission.....	5
1.2.1 Une leçon à dominante économique ou sociologique se rapportant aux programmes de sciences économiques et sociales des classes de lycée, suivie d'un entretien avec le jury (coef 6).....	5
1.2.2 Un commentaire d'un dossier (coef 4) qui est constitué d'un ou plusieurs documents se rapportant aux programmes de sciences économiques et sociales du lycée.	5
2. Données statistiques	6
2.1 Évolution du nombre de postes, de candidats inscrits et de candidats présents.....	6
2.2 Barre d'admissibilité, moyennes aux épreuves d'admissibilité et d'admission	6
3. COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR LA SESSION 2019.....	6
4. ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ.....	8
4.1 Épreuve de composition de sciences économiques et sociales	8
4.1.1 Programme de l'épreuve	8
4.1.2 Les résultats.....	8
4.1.3 Commentaires généraux sur les prestations des candidats.....	9
4.1.4 Proposition de corrigé (Maryse BRESSON).....	11
4.2 Épreuve de composition élaborée à partir d'un dossier	16
4.2.1 Programme de l'épreuve	16
4.2.2 Les résultats.....	16
4.2.3 Commentaires et recommandations	17
4.2.4 Éléments de corrigé (Christophe LAVIALLE)	23
5. ÉPREUVES D'ADMISSION	29
5.1 Épreuve orale de leçon.....	29
5.1.1 Résultats.....	29
5.1.2 Exemples de sujets.....	29
5.1.3 Commentaires et conseils pour la préparation de l'épreuve de leçon.....	31
5.2 Épreuve orale de commentaire d'un dossier.....	35
5.2.1 Résultats.....	35
5.2.2 Commentaires et recommandations.....	36
5.2.3 Sources des dossiers (première partie de l'épreuve).....	41
5.2.4 Exemples de sujets de mathématiques (seconde partie de l'épreuve).....	42
6. ANNEXES.....	47
6.3 Données statistiques complémentaires.....	47

6.3.1	Répartition des candidats par académie	47
6.3.2	Répartition des candidats par année de naissance	49
6.3.3	Répartition des candidats par sexe	51
6.4	Exemples de bonnes copies.....	51
6.4.1	Exemple d'une bonne copie de l'épreuve de composition de sciences économiques et sociales	51
6.4.2	Exemples de bonnes copies de l'épreuve de leçon élaborée à partir d'un dossier	52

1. Cadre réglementaire : description des épreuves

Les épreuves de ces deux concours sont définies par l'arrêté du 28 décembre 2009 modifié par l'arrêté du 6 janvier 2011.

1.1 Epreuve écrite d'admissibilité

1.1.1 Une composition de sciences économiques et sociales d'une durée de 6 heures (coefficient 6).

Les deux thèmes d'économie de la session 2019 étaient en science économique « Histoire de la pensée économique depuis 1945 » et « Économie du travail » (nouveau thème) et ceux de sociologie « Justice et injustices sociales » et « La mobilité sociale » (nouveau thème). Les deux thèmes d'économie de la session 2020 seront « Économie du travail » et « Concurrence et marchés » (nouveau thème) et ceux de sociologie « La mobilité sociale » et « Objets et démarche de la sociologie » (nouveau thème). Les références bibliographiques de ces thèmes sont publiées sur le site du ministère (<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33707/accueil.html>).

Rappel : à chaque session, tous les thèmes sont susceptibles de sortir indépendamment des thèmes liés aux sujets des années précédentes.

1.1.2 Une composition d'une durée de 6 heures élaborée à partir d'un dossier fourni au candidat et portant sur les programmes de sciences économiques et sociales du lycée en vigueur à la date du concours (coefficient 4)¹.

Il est demandé de construire à partir du dossier, pour une classe de niveau déterminé, le plan et le contenu d'une séance de travail intégrant des travaux devant être réalisés par les élèves (travaux dirigés en terminale ES ou activités spécifiques aux autres niveaux). Le candidat doit indiquer les documents qu'il retient parmi ceux du dossier en justifiant son choix. Il doit aussi en présenter les modalités d'exploitation en classe, en exprimant les résultats à attendre de celle-ci sous la forme d'une synthèse à enregistrer par les élèves, et prévoir les procédures d'évaluation des acquisitions escomptées. Il doit enfin signaler les ouvrages ou articles qui pourraient être utiles, d'une part au professeur, d'autre part aux élèves pour approfondir le sujet étudié. À noter que l'usage de la calculatrice peut, à la discrétion du jury, être interdit si celle-ci ne paraît pas nécessaire au traitement de l'épreuve.

En 2020, l'entrée en vigueur des nouveaux programmes conduit à souligner que la composition sur dossier portera sur les enseignements suivants : (1) nouveau programme de sciences économiques et sociales de seconde générale et technologique ; (2) nouveau programme de première de l'enseignement de spécialité sciences économiques et sociales ; (3) programme de l'enseignement spécifique de sciences économiques et sociales de Terminale ES ; enseignements de spécialité de sciences sociales et politiques et d'économie approfondie de la classe de terminale ES.

¹ L'extrait du programme en lien avec le sujet de l'épreuve de composition élaborée à partir d'un dossier est précisé dans la présentation du sujet.

1.2 Epreuves orales d'admission

1.2.1 Une leçon à dominante économique ou sociologique se rapportant aux programmes de sciences économiques et sociales des classes de lycée², suivie d'un entretien avec le jury (coefficient : 6).

La durée totale de l'épreuve est de 50 minutes, se décomposant en l'exposé (maximum : 30 minutes) et l'entretien (20 minutes). La durée de la préparation en salle de bibliothèque est de 5 heures.

1.2.2 Un commentaire d'un dossier (coefficient 4) qui est constitué d'un ou plusieurs documents se rapportant aux programmes de sciences économiques et sociales du lycée³.

Le dossier est à dominante économique si le sujet de leçon de la première épreuve orale d'admission est à dominante sociologique et/ou science politique et à dominante sociologique et/ou science politique si le sujet de leçon de la première épreuve orale d'admission est à dominante économique. Le dossier comporte des données quantitatives (tableaux, graphiques, etc.) et inclut une ou deux questions d'ordre mathématique ou statistique. Le candidat ne dispose d'aucun document autre que ceux inclus au dossier. Seule l'utilisation d'une calculatrice fournie par le jury est autorisée. La durée de la préparation est de trois heures et la durée de l'épreuve de quarante-cinq minutes (exposé : quinze minutes ; interrogation sur les données quantitatives : quinze minutes ; entretien : quinze minutes). Le programme de mathématiques et statistiques est publié sur le site du ministère

(<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33707/accueil.html>).

^{2, 3} Même remarque que plus haut : en 2020, l'entrée en vigueur des nouveaux programmes conduit à souligner que cette leçon orale portera sur les enseignements suivants : (1) nouveau programme de sciences économiques et sociales de seconde générale et technologique ; (2) nouveau programme de première de l'enseignement de spécialité sciences économiques et sociales ; (3) programme de l'enseignement spécifique de sciences économiques et sociales de Terminale ES ; enseignements de spécialité de sciences sociales et politiques et d'économie approfondie de la classe de terminale ES.

2. Données statistiques

2.1 Évolution du nombre de postes, de candidats inscrits et de candidats présents

Tableau A : Évolution du nombre de postes, de candidats inscrits et de candidats présents à l'agrégation interne

SESSIONS	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de postes	15	17	20	24	24	24	24	34
Nombre de candidats inscrits	293	324	370	373	395	395	365	392
Nombre de candidats présents à l'ensemble des épreuves d'admissibilité	140	168	207	188	182	169	193	220
Nombre de candidats admissibles	29	38	42	51	58	55	60	78
Nombre de candidats admis	15	17	20	24	24	24	24	34
Pourcentage admis/présents	10.7%	10.1%	9.6%	12.7%	13.1%	14.2%	12.4%	15,45%

Tableau B : Évolution du nombre de postes, de candidats inscrits et de candidats présents au CAERPA

SESSIONS	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de postes	2	5	4	5	5	5	4	4
Nombre de candidats inscrits	58	52	67	65	62	72	68	77
Nombre de candidats présents à l'ensemble des épreuves d'admissibilité	28	27	32	31	31	33	39	44
Nombre de candidats admissibles	4	8	8	10	11	9	10	9
Nombre de candidats admis	2	5	4	5	5	5	4	4
Pourcentage admis/présents	7.1%	18.5%	12.5%	16.1%	16.1%	12.1%	11.1%	9,09%

2.2 Barre d'admissibilité, moyennes aux épreuves d'admissibilité et d'admission

Tableau C : Barre d'admissibilité, moyennes aux épreuves d'admissibilité et d'admission

	Barre d'admissibilité			Moyenne aux épreuves d'admissibilité des candidats admissibles			Moyenne aux épreuves d'admission des candidats admis			Moyenne à l'ensemble des épreuves des candidats admis		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Agrégation	10.2	11	10.6	12.5	13	12.17	11.7	12.1	12.82	12.7	13	12.78
CAERPA	10.2	11	10.6	12.1	12.8	11.98	11.9	8.6	12.8	12.6	11.2	12.95

3. COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR LA SESSION 2019

Le bilan de la session 2019 du concours interne de l'agrégation et du Concours d'accès à l'échelle de

rémunération de professeur agrégé (CAERPA) de sciences économiques et sociales ne présente pas d'inflexion majeure par rapport à la session 2018. Le nombre de postes offerts au concours de l'agrégation interne, stable depuis 2015, s'est néanmoins inscrit cette année en hausse sensible (34 postes ouverts – et pourvus – en 2019, contre 24 chaque année depuis 2015). Le nombre de postes ouverts au CAERPA, lui, est resté inchangé (4 postes en 2019, comme en 2018). On observe à l'agrégation la poursuite de la hausse du nombre de candidats présents aux deux épreuves d'admissibilité (169 en 2017 ; 193 en 2018 ; 220 en 2019), peut-être encouragée cette année par l'accroissement du nombre de postes ouverts. Le nombre de candidats au CAERPA est aussi en hausse (39 en 2018, 44 en 2019). Au final, le pourcentage de candidats admis parmi les candidats présents augmente pour l'agrégation interne (15,45%) et s'inscrit à un niveau historiquement élevé sur les 8 derniers concours. Il n'en est pas de même du CAERPA où ce pourcentage continue de diminuer (16,1% en 2016, 12,1% en 2017, 11,1% en 2018, 9,09% en 2019)⁴. Cette année les barres d'admissibilité et d'admission des deux concours sont identiques : 10,6 pour la barre d'admissibilité des deux concours (contre 11 en 2018) ; 11,6 (agrégation interne) et 11,8 (CAERPA) pour la barre d'admission. Les moyennes à l'ensemble des épreuves des candidats admis (12,78 à l'agrégation (contre 13 en 2018) ; 12,95 au CAERPA (contre 11,2 en 2018) traduisent le maintien d'un bon niveau d'ensemble des candidats reçus aux deux concours. Ainsi, tous les postes offerts à l'agrégation et au CAERPA ont été pourvus.

Au nom de l'ensemble du jury, j'adresse mes plus vives félicitations aux lauréats du concours 2019 ainsi qu'à l'ensemble des candidats qui s'engagent, le plus souvent tout en assumant leurs charges d'enseignements, dans la préparation de ce concours où les dimensions scientifique, didactique et pédagogique se placent à un haut niveau d'exigence. Pour chaque candidat cet engagement est, au-delà de la recherche d'un changement de statut professionnel, le signe d'une forte volonté d'approfondissement de ses connaissances en sciences économiques et sociales, de formation continue et de mise en question de ses pratiques professionnelles dont les effets ne peuvent que servir la réussite des élèves.

Ce rapport de jury vise à fournir aux futurs candidats tous les éléments pour les accompagner dans leur préparation. Comme les années précédentes, je leur conseille de consulter aussi régulièrement le site DGESCO-ENS (<http://ses.ens-lyon.fr/>) qui propose une veille scientifique et fournit des renseignements actualisés sur les concours de recrutement. Je remercie vivement l'ensemble des membres du jury pour leur professionnalisme et leur attention – à la fois exigeante et bienveillante – portée aux candidats. J'adresse également tous mes remerciements aux surveillants du concours, dont la présence est très appréciée des candidats et des membres du jury, à l'administration de l'UFR de sciences économiques de Caen (et notamment Nathalie BUREL) qui nous offre toujours d'excellentes conditions d'accueil et de travail, sans oublier Priscilla PLATEAUX qui assure la gestion de ce concours au sein de la Direction générale des ressources humaines du ministère de l'Éducation nationale.

Maryse Bresson

Professeure de sociologie à l'Université Versailles- St Quentin en Yvelines

Présidente du jury

⁴ Voir également tableaux A et B page 5.

4. ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

4.1 Épreuve de composition de sciences économiques et sociales

Jury : Marguerite Amans, Christophe Bourdin, Anne-Cécile Broutelle Philippe Crupaux, Elodie Ducout, Hervé Jutier, Hervé Lemoine, Judith Leverbe, Pascal Rigaud, Thierry Visnel,

Responsable: Maryse Bresson

Rapporteurs : Maryse Bresson et Christophe Lavielle

4.1.1 Programme de l'épreuve

Les deux thèmes d'économie de la session 2019 étaient « Histoire de la pensée économique depuis 1945 » et « Économie du travail » et ceux de sociologie « Justices et injustices sociales » et « La mobilité sociale ». Les deux thèmes d'économie de la session 2020 seront « Économie du travail » et « concurrence et marchés », et ceux de sociologie « La mobilité sociale » et « Objets et démarche de la sociologie ». Les références bibliographiques de ces thèmes sont publiées sur le site du ministère (<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33707/accueil.html>).

Il est rappelé que tous les thèmes sont susceptibles de sortir indépendamment des thèmes liés aux sujets des années précédentes.

4.1.2 Les résultats



• Agrégation interne

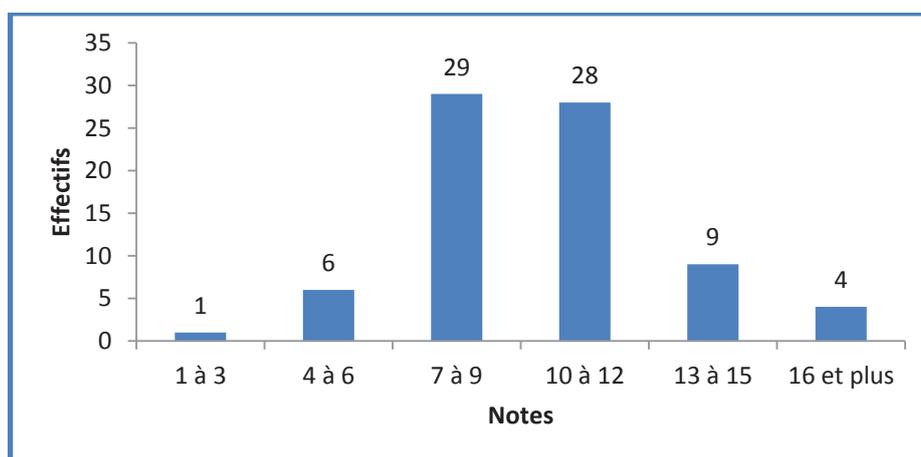
227 candidats présents (197 en 2018, 172 en 2017 ; 192 en 2016 ; 198 en 2015 ; 211 en 2014).

Note moyenne des candidats présents : 9,49 (9,31 en 2018 ; 9,08 en 2016 ; 9,22 en 2016 ; 8,76 en 2015 ; 9,0 en 2014).

Note moyenne des candidats admissibles : 12,77 (13,68 en 2018 ; 13,3 en 2017 ; 13,3 en 2016 ; 13,94 en 2015 ; 13,33 en 2014).

Notes comprises entre 01 et 18. Écart-type : 3.47. Médiane : 9.5.

Distribution des notes de l'épreuve de composition de sciences économiques et sociales (agrégation interne)



• Concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés (CAERPA)

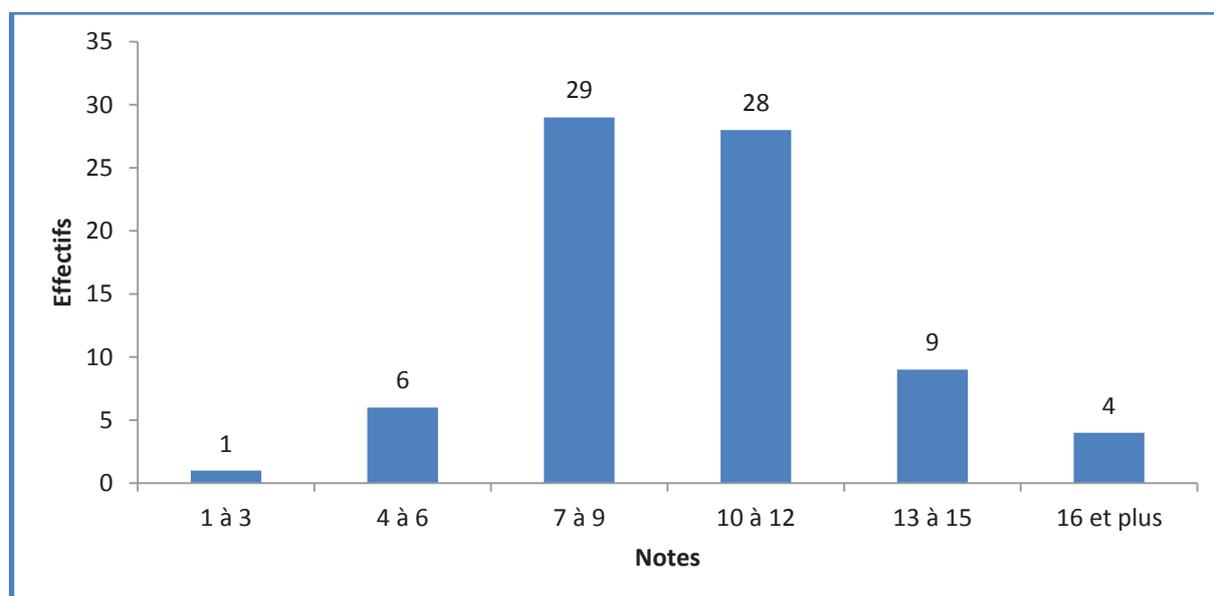
46 candidats présents (39 en 2018 ; 36 en 2017 ; 35 en 2016 ; 31 en 2015 ; 34 en 2014).

Note moyenne des candidats présents : 7.98 (8,85 en 2018 ; 7,7 en 2017 ; 8,97 en 2016 ; 8,66 en 2015 ; 7,94 en 2014).

Note moyenne des candidats admissibles : 12.33 (14,2 en 2018 ; 13,4 en 2017 ; 13,00 en 2016 ; 13 en 2015 ; 11,75 en 2014).

Notes comprises entre 02 et 17. Écart-type : 3.24. Médiane : 7.5.

Distribution des notes de l'épreuve de composition de sciences économiques et sociales (CAERPA)



4.1.3 Commentaires généraux sur les prestations des candidats

Sujet : L'État providence est-il toujours un instrument de justice sociale ?

Le jury tient à souligner le bon niveau d'ensemble des copies et également, les efforts de forme réalisés, qui montrent que les conseils des années précédentes ont souvent été entendus.

Comme les années précédentes, il rappelle toutefois que l'exercice de la dissertation, particulièrement, au niveau de l'agrégation, comporte des exigences incontournables, tant sur la forme que sur le fond.

Parmi les exigences formelles, le jury rappelle la nécessité de veiller à la qualité de l'expression écrite comme à l'orthographe. Une syntaxe claire et précise est nécessaire à la qualité du propos. Les candidats doivent par ailleurs prêter attention à la lisibilité des copies : les correcteurs attendent un texte aéré (ce qui implique notamment de faire des retraits de paragraphe et permet de rendre visible les changements d'idées), sans surcharge ni rature, et aisément déchiffrable, ce qui n'est pas toujours le cas. Le plan qui sera suivi doit être clairement indiqué (notamment au niveau des parties) et, il doit correspondre au plan qui a été annoncé en introduction. Il est impératif de bien faire apparaître les grands axes du raisonnement qui sera suivi, puis de s'y tenir en soulignant, au moyen de transitions, les différentes étapes de la réflexion. Par ailleurs, il est recommandé d'éviter les introductions trop longues (éviter par exemple que l'introduction soit plus longue qu'une partie !) et de veiller à l'équilibre des parties. Attention aussi à proscrire les plans détaillés : la première exigence d'une dissertation est d'être entièrement rédigée. Pour cette même raison, les abréviations (surtout celles qui sont inventées) sont à éviter, les sigles à expliciter et à systématiquement préciser. Il convient, par ailleurs, d'annoncer dès la première phrase de chaque partie l'argument qui sera développé, en faisant apparaître en quoi il répond à la question posée, et d'annoncer les sous-parties. Tout au long de la copie, il est valorisé de faire apparaître des articulations, des conclusions intermédiaires et des transitions qui montrent comment le raisonnement progresse. Enfin, la conclusion de la dissertation ne doit pas être bâclée, dans le cadre d'une bonne gestion du temps.

Il importe de combiner et équilibrer les réflexions théoriques, les références aux auteurs et les exemples empiriques. Sur la forme, le jury rappelle qu'il est impératif de suivre des règles de présentation des références : si des variantes peuvent être tolérées (ex, prénom complet ou initiale du prénom de l'auteur), il convient en revanche de garder la même convention tout au long d'une copie. Par ailleurs les noms d'auteurs doivent être correctement orthographiés, avec une majuscule, et ne doivent pas être soulignés – en revanche, les titres des ouvrages doivent l'être, ainsi que les noms de revues -les titres des articles étant à mettre entre guillemets. À cet égard, il est rappelé que la lecture et la citation d'articles (et non seulement d'ouvrages) est valorisée par le jury.

Sur le fond, le jury rappelle que l'exercice ne consiste pas à faire une bonne copie de terminale et qu'un traitement correct du sujet implique dans tous les cas une bonne culture de base dans la discipline. Puisqu'il s'agit ici d'un thème de sociologie, il convient d'ancrer le raisonnement dans cette discipline, afin que le candidat, à travers cette épreuve de concours, fasse la preuve de ses connaissances et ses compétences dans cette matière. Aussi, si des citations d'auteurs en économie, et également, en philosophie... sont possibles, il n'est pas souhaitable de développer par exemple, dans une dissertation en sociologie, la théorie complète du *Public Choice*. Les arguments mobilisés doivent être empruntés en priorité à cette discipline, et illustrés avec des exemples ou des auteurs. Par ailleurs, la simple énumération d'auteurs ou « *name dropping* » est, dans tous les cas, à éviter. Il est en revanche bien sûr, possible de citer des auteurs qui ne sont pas dans la bibliographie du thème, à condition toutefois de bien les citer en les reliant au sujet.

Parmi les recommandations importantes, le jury souligne la nécessité de conceptualiser les notions, et d'être sélectif mais précis dans le développement des mécanismes. Surtout, le jury rappelle qu'il attend une construction problématisée, appuyée sur un questionnement qui interroge tous les termes du sujet. Le cœur du sujet portait ici sur la mise en relation des termes d'Etat providence et de justice sociale. Mais il importait d'interroger tous les termes du sujet (y compris : instrument, et toujours). Par ailleurs, pour éviter une lecture trop réductrice du sujet, il ne fallait pas donner une définition trop simple en introduction mais intégrer la polysémie des termes comme faisant partie de la discussion – le sujet s'y prêtant ici particulièrement. Par exemple, réduire la justice sociale à la définition de John Rawls ne permettait pas d'interroger les interactions entre les diverses conceptions de la justice sociale et les formes plurielles d'Etat providence.

Parmi les erreurs fréquentes constatées, trop de copies n'ont pas suffisamment questionné les termes : l'Etat providence n'est pas l'Etat, ni l'Etat fordiste, keynésien... Par ailleurs, il était essentiel de préciser et justifier le contexte spatio-temporel, en veillant à éviter les erreurs relatives à la dimension historique du sujet. Par exemple, l'Etat providence ne commence pas en 1940 mais, au XIXe siècle. Il s'agissait aussi d'éviter les anachronismes. Une autre erreur consistait à reformuler le sujet de manière normative, en effet la question n'était pas : l'Etat providence doit-il être un instrument de justice sociale ?

Enfin, le jury rappelle qu'il n'y avait pas qu'une seule manière de traiter le sujet pour obtenir une bonne et même, une très bonne note. Mais quelle que soit la question posée, il s'agissait d'interroger la complexité des liens entre l'intervention des pouvoirs publics pour renforcer la cohésion sociale, et les principes de justice sociale –ce qui impliquait d'interroger l'articulation entre les objectifs de solidarité de l'Etat providence ; et les principes d'égalité et d'équité, qui fondent les idéaux de justice sociale.

4.1.4 Proposition de corrigé

Si l'expression : « Etat providence » a longtemps été un symbole de justice sociale, elle semble devenue péjorative, au point que Robert Castel a voulu lui substituer le terme « Etat social » dans Les métamorphoses de la question sociale (1995). Historiquement, l'Etat providence désigne l'élargissement des prérogatives régaliennes de l'Etat gendarme (notamment l'armée et la police). Selon François Ewald dans L'Etat providence (1986), sa genèse remonterait à la loi sur les accidents du travail en 1898. Par ailleurs, son domaine d'action englobe les relations professionnelles et l'emploi, la protection sociale et également, au sens large, les politiques publiques sectorielles ou transversales visant à améliorer les conditions de vie des moins favorisés (politiques éducatives, de jeunesse, de logement, de lutte contre la pauvreté...). Ainsi caractérisé, il semble établi que l'Etat providence est dès son origine un instrument de justice sociale, afin de promouvoir un modèle de relations sociales (plus) équilibrées, associé à une certaine conception de l'égalité et/ou de l'équité en cours dans une société donnée, à une époque donnée. Par ailleurs, l'Etat providence ne se limite pas à l'Etat central et ses ministères, mais il englobe l'ensemble des interventions des pouvoirs publics : y compris celles des collectivités territoriales, administrations publiques comme, la Sécurité sociale en France.

Mais l'Etat providence, ainsi défini, est-il toujours un instrument de justice sociale ? Autrement-dit, contribue-t-il encore à la justice sociale, aujourd'hui comme « hier » ? Et y contribue-t-il vraiment dans tous les cas, et en toute situation ?

Poser ces questions invite, au-delà des principes et des déclarations affichées, à aborder la complexité des liens passés et actuels entre l'intervention sociale des pouvoirs publics et la justice sociale, en prenant en compte qu'il n'y a pas qu'un seul modèle d'Etat providence et que, de plus, l'Etat providence évolue dans le temps, suivant des principes de justice eux-mêmes pluriels (justice commutative, distributive...).

Pour répondre à la question posée, nous proposons donc d'examiner dans un premier temps comment et en quel sens l'Etat providence s'est construit comme un instrument et même, un garant de la justice sociale, et que les réformes mises en œuvre de nos jours visent justement à réaffirmer cet objectif en adaptant les politiques sociales aux défis et changements du monde contemporain. Dans la deuxième partie, nous verrons que l'Etat providence cependant n'est pas seulement un instrument de la justice sociale, mais qu'il interagit avec ses principes et participe à la (re)définir, comme en témoignent les débats et controverses sur les remises en cause et les réformes qui se sont multipliées depuis les années 1990.

I. L'Etat providence : un instrument de la justice sociale

A- Une action historiquement efficace pour faire reculer la pauvreté et le sentiment d'injustice sociale (du XIXe au tournant des années 1980-90)

C'est dès la fin du XIXe siècle, et surtout, après 1945, que l'Etat providence s'est institutionnalisé, en même temps que se trouvaient remises en cause les théories économistes libérales confiantes dans la « main invisible » du marché (Adam Smith). Or, cette évolution était légitimée par un principe de justice sociale : le concept de solidarité, développé par le sociologue Emile Durkheim dans De la division du travail social (1895), et, aussi, par le juriste Léon Duguit ou le philosophe et économiste Alfred Fouillée. L'intervention de l'Etat dans la mise en œuvre de formes publiques de solidarité repose sur la conviction que ce n'est pas la responsabilité ni, le manque de prévoyance individuelles qui sont mis en cause mais le fonctionnement même de la société : c'est-à-dire qu'il existe des « risques sociaux » produits par l'économie de marché quand la concurrence est laissée « libre » de fonctionner sans entraves.

En réponse aux critiques virulentes des socialistes et des marxistes contre le fort paupérisme ouvrier au XIXe siècle, l'Etat providence fonde ainsi sur un principe de justice sociale sa légitimité pour intervenir en corrigeant le marché, grâce à la mise en place de politiques sociales et l'organisation institutionnelle du domaine social, visant à prévenir ou compenser les problèmes sociaux. Par ailleurs, il est généralement reconnu que cette action a été historiquement efficace pour faire reculer la pauvreté ouvrière et que, ce faisant, l'Etat providence a aussi permis de renforcer la cohésion sociale (la solidarité au sens durkheimien). En effet, les principes de justice sociale font partie du socle de valeurs qui constituent l'identité d'un collectif, d'une nation et fondent sa cohésion, comme le montre Dominique Schnapper dans La communauté de citoyens, sur l'idée moderne de nation, 1994.

L'Etat providence (ou : Etat social) fonctionne donc dès son origine, et jusqu'à nos jours, comme un instrument de justice sociale, grâce à un processus de stabilisation de la société salariale, et d'accès aux

droits sociaux. Comme l'a mis en évidence Robert Castel, c'est ce processus qui a permis le recul de l'insécurité sociale, de la peur de vivre au jour la journée, en permettant aux plus défavorisés d'accéder à une forme de sécurité que seule la propriété privée permettait alors de garantir. Par ce moyen, l'Etat providence a permis le développement de la propriété sociale, constituée par les droits sociaux, et aussi par les services publics (Robert Castel, L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé, 2003). Plus précisément, en France, les droits sociaux mettent en œuvre un double principe de justice sociale. On présente souvent le système français de protection sociale comme étant, à l'origine au moins, un modèle bismarckien, fondé sur le principe d'assurance (Bismarck était chancelier allemand de 1871 à 1890). On l'oppose en ce sens au modèle béveridgien d'assistance (Béveridge était un conseiller politique britannique, auteur d'un plan de sécurité sociale en 1942). Le système français toutefois combine ces deux principes, en les mettant en œuvre à travers deux institutions complémentaires, la Sécurité sociale et l'Aide sociale, mettant en œuvre les principes de justice sociale dont l'Etat providence est l'instrument. La protection sociale repose prioritairement après 1945 sur le pilier de la Sécurité sociale pour les travailleurs et leurs familles, avec différentes branches assurantielles : santé, famille, retraite, accidents du travail, invalidité. Pour permettre de couvrir les aléas liés aux « risques sociaux », une couverture sociale est prévue (en cas de maladie, de famille nombreuse, de vieillesse...). Cette couverture sociale est financée par un système de prélèvements obligatoires sur les revenus du travail (les cotisations). Fin des années 1960, la création des ASSÉDIC complète cet ensemble pour mieux protéger contre un autre risque, le chômage.

Ainsi, alors que, selon le principe de l'assurance, le droit à la protection est contributif, c'est-à-dire qu'il se mérite en étant proportionnel aux versements, le système de l'assistance n'est pas contributif ; mais c'est la situation de besoin qui justifie le droit au secours, quelle que soit ou ait été la capacité à cotiser du bénéficiaire de l'aide. Le système français combine ainsi deux logiques de justice sociale redistributive : dans le système assurantiel la redistribution est horizontale : des bien portants vers les malades, des célibataires vers les chargés de famille... Le système d'assistance, par différence repose sur un principe de redistribution verticale : les plus riches paient pour les plus pauvres (en particulier pour les minima sociaux, financés par les impôts et les taxes). Par exemple, à sa mise en place en 2008, le RSA est financé par les départements et par un fonds national des solidarités actives, alimenté par une taxe sur les revenus du capital et du patrimoine.

Par ces institutions qui perdurent aujourd'hui, l'Etat providence est, en France, un instrument de justice sociale au service de la cohésion sociale et du recul de la pauvreté. Suivant les aspirations à la justice sociale mises en évidence par Alexis de Tocqueville dans De la démocratie en Amérique (1840), il a contribué à produire des effets d'égalisation des conditions et de moyennisation : ainsi par exemple, selon la définition des économistes de l'OCDE, les personnes faisant partie de la classe moyenne (gagnant entre 75 et 200% du revenu médian) représentent 64% de la population des pays membres de cette organisation internationale dans les années 1980 – avec, toutefois, une tendance à la baisse depuis trente ans, ce taux atteignant 61% au milieu des années 2010 (68% de la population en France selon les données INSEE).

B- Des réformes récentes qui réaffirment la mission de justice sociale de l'Etat providence, dans un contexte de remontée des inégalités

Dès le tournant des années 1980, Pierre Rosanvallon pose le diagnostic de « crise » de l'Etat providence (La crise de l'Etat providence, 1981). L'intervention de l'Etat apparaît alors contrainte par un effet de ciseau entre dépenses et recettes qui produit des déficits budgétaires, et son efficacité à lutter contre le chômage de masse, les diverses formes de précarité salariée ou encore, le vieillissement de la population, est mise en question. Son inefficacité semble accréditée par des données statistiques sur le chômage, la précarité. Par ailleurs en France, les taux de pauvreté ont recommencé à augmenter au début des années 1990. Au début des années 2000 la pauvreté atteint en France plus de 14% au seuil de 60% du revenu médian et dans ce pays, un enfant sur 5 vit sous le seuil de pauvreté soit près de 3 millions d'enfants (INSEE, 2018).

Des réformes vont être mises en place dès les années 1980, à la fois pour gagner en efficacité et sous l'influence des contestations et principes énoncés par les économistes néo-libéraux. Alors qu'à ses origines, c'était plutôt le manque de redistribution qui était perçu comme injuste, l'Etat providence est désormais dénoncé comme inefficace et injuste, car il ne récompenserait pas assez les contributions individuelles à l'accroissement des richesses. Il ne permettrait pas non plus assez de prévenir les nouveaux risques (sociaux, environnementaux) et pourrait produire des effets anti-redistributifs en privilégiant, par exemple, par le niveau et le nombre de pensions versées, les retraités (inactifs) au détriment des actifs. Dans ce contexte, les réformes menées depuis les années 1980-90 ne remettent pas en cause l'objectif de justice sociale de l'Etat providence et de l'action menée par les pouvoirs publics mais le réaffirment à leur manière.

Par ailleurs, dans un contexte d'augmentation des inégalités de revenus, il semble que cet objectif de justice

sociale ne doit plus passer nécessairement par la réduction des inégalités socio-économiques : comme le souligne Thomas Piketty dans « Attitudes vis-à-vis des inégalités de revenu en France : existerait-il un consensus ? », revue *Comprendre* (2003) : il existerait en effet un consensus relativement large au sujet des inégalités de revenu souhaitables, les contestations importantes ne concerneraient que les très hauts revenus (les '200 familles'). Mais en même temps, dans la société actuelle, de nouvelles formes d'inégalités produisent de nouvelles souffrances et un sentiment d'injustice : ainsi en est-il des inégalités ciblées sur les identités individuelles et collectives selon l'analyse de Jean-Paul Fitoussi et Pierre Rosanvallon dans Le nouvel âge des inégalités (1998). Selon ces auteurs les inégalités relevant du fait de posséder un emploi, touchent des personnes de tout milieu, tout âge, tout parcours scolaire et professionnel. Or, le fait qu'il est bien difficile d'expliquer pourquoi telle ou telle personne en est victime produit un sentiment d'injustice et une souffrance.

Dans ce contexte, les réformes de l'Etat providence pourraient constituer des formes d'adaptation aux évolutions des principes de justice sociale dans le contexte de la société post-moderne, qu'il s'agisse de la priorité politique de lutter contre la disqualification sociale et la « grande exclusion », à travers la mise en place de nouveaux minima sociaux comme, en France, le revenu minimum d'insertion (RMI, fondé en 1988) et l'allocation parent isolé (API), remplacés depuis 2009 par le revenu de solidarité active (RSA) ; ou qu'il s'agisse encore, à côté de l'insertion et de l'injonction à être autonome, des dispositifs de la politique de la ville pour revitaliser les quartiers « sensibles », avec comme slogans la participation des habitants, la démocratie participative et, également, les politiques de diversité, mises en place pour lutter contre les discriminations.

En effet, à travers ces réformes, « l'Etat providence » réaffirme son ambition d'incarner la justice sociale, en mobilisant toutefois des principes qui ont évolué, ce qui interroge les conditions de sa légitimité, et de son efficacité à les mettre en œuvre.

II- Pluralité des principes de justice sociale et interactions avec les diverses formes d'action publique

A- Critiques de l'Etat providence et mise en évidence des principes pluriels de justice sociale

Si les politiques sociales mises en œuvre au nom de l'Etat providence sont aujourd'hui comme hier, toujours présentées par les pouvoirs publics comme des instruments au service de « la » justice sociale, il convient de nuancer cette idée en rappelant d'abord que ces actions ne prennent pas toujours la même forme mais qu'elles ont au contraire, des visages divers, mobilisant des principes pluriels et évolutifs. Ainsi l'Etat providence « traditionnel » (jusqu'au dernier quart du XXe siècle) ambitionnait-il selon Robert Castel un dépassement des conflits de classes, grâce au renforcement de la solidarité au sens durkheimien. A l'inverse aujourd'hui, certaines politiques présentées comme progressistes (comme la lutte contre la pauvreté, la méritocratie scolaire...), sont accusées d'avoir permis voire, légitimé des inégalités.

Ces critiques ne sont pas nouvelles. Si l'efficacité de l'Etat providence dans le recul de la pauvreté depuis le XIXe siècle et l'avènement d'une société de « classes moyennes » au XXe siècle constitue un fait largement admis aujourd'hui, la légitimité et la pertinence de cette forme d'action publique pour promouvoir la justice sociale n'a, en réalité, jamais fait l'unanimité. Ainsi Karl Marx dans le Manifeste du Parti communiste, 1848 accusait l'Etat de défendre les intérêts de la bourgeoisie et les syndicats ouvriers ont longtemps été réticents face aux réformes sociales accusées de vouloir détourner la classe ouvrière de la révolution. Symétriquement, l'économiste autrichien Friedrich Hayek, inspirateur du libéralisme, considère que la justice sociale est un leurre, la seule répartition juste des richesses étant produite par les mécanismes de marché (La route de la servitude, 1944). Dans Les héritiers (1964), Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron dénoncent la place des arguments méritocratiques dans la reproduction des inégalités sociales de réussite scolaire et d'accès à l'enseignement supérieur. Dès 1973, Raymond Boudon met en évidence les effets pervers des politiques de démocratisation scolaire qui contribuent à la dévalorisation des diplômes dans L'inégalité des chances : la mobilité sociale dans les sociétés industrielles – constat encore repris et actualisé en 2006 par Marie Duru-Bellat dans L'inflation scolaire. Les désillusions de la méritocratie. Autrement dit, les politiques sociales et éducatives ont toujours fait l'objet de débats et de critiques.

Aussi, dans tous les pays et à toutes les époques, plusieurs approches se distinguent et même, s'affrontent pour définir ce que doit être une société juste, chacune dénonçant les limites des autres approches pour justifier des changements politiques. Par exemple, suivant la distinction reprise à Aristote, les arguments qui penchent en faveur de la justice sociale **commutative, selon un principe d'égalité arithmétique** (chacun reçoit la même chose) font une interprétation que d'autres considèrent comme rigide en ce qu'elle empêche finalement bon nombre d'interventions de redistribution, dès lors qu'un seul individu est lésé. C'est pourquoi

L'Etat providence est fondé sur des principes de la **justice sociale distributive (ou redistributive)**, par une contribution de chacun à la collectivité : il s'agit ici d'affirmer la nécessité de l'intervention de l'Etat, quoi qu'il en soit, pour corriger certains déterminismes sociaux. Le **collectif** est donc privilégié. Mais cette pratique peut sembler injuste du strict point de vue individuel, pour les personnes qui ne profitent pas des mécanismes étatiques de correction, voire qui les subissent. Et ce principe de redistribution collective, une fois admis, est lui-même interprété et mis en œuvre diversement. Dans Les nouvelles règles du social (2007), Isabelle Astier souligne le « grand retournement » de la dette sociale qui s'est opéré dans les années 1980-90 en France. En effet, selon le principe solidariste des origines de l'Etat providence, la société avait pour devoir d'être solidaire envers tout citoyen : le modèle de justice reposait en ce sens sur l'idée d'une dette collective : ce n'était pas entre l'homme et l'État ou la société que se posait le problème du droit et du devoir ; c'était entre les hommes eux-mêmes, conçus comme associés à une œuvre commune et obligés les uns envers les autres par la nécessité. Alors qu'aujourd'hui, au fil des réformes, c'est l'individu qui est (re)devenu redevable envers la collectivité, contraint à justifier des efforts qu'il fait pour continuer de mériter les prestations qu'il reçoit, quand bien même il a cotisé avant.

Or, toutes ces conceptions de la justice sociale interagissent avec les formes d'action publique, illustrant des controverses qui participent à les élaborer. Par exemple, aujourd'hui, l'Etat providence est à la fois accusé d'être insuffisamment efficace, en produisant par ses actions des effets pervers (comme la « trappe à inactivité ») ; et en même temps, de produire par son désengagement une « crise » des solidarités publiques qui participe à l'affaiblissement du lien social et à l'augmentation des inégalités. En réalité, ces reproches contradictoires adressés à l'Etat providence soulignent la pluralité des conceptions de la justice sociale, difficiles à concilier. Ils montrent aussi que l'Etat providence n'est pas seulement un « instrument » de la justice sociale, mais également un enjeu puisque les diverses actions publiques participent à en infléchir les principes.

B- Des modèles d'action publique pluriels et évolutifs, qui contribuent à (re)définir les principes de la justice sociale

L'Etat providence n'est pas seulement un « instrument » de justice sociale car il contribue à la modeler, et à légitimer des principes différents selon les époques et les pays. C'est ce que suggère la typologie de Gosta Esping Andersen dans Les trois mondes de l'Etat providence. Essai sur le capitalisme moderne (1999) qui différencie plusieurs « régimes » (corporatiste-conservateur, social-démocrate, libéral). L'idée de départ est que dans tous les pays, le capitalisme « dur » du XIX^e siècle a évolué vers des formes de capitalisme plus social, au sein desquelles le marché demeure un mécanisme important, mais contrarié et canalisé. Cependant, cette évolution générale prend des formes différentes selon les États. Utilisant comme indicateurs : le niveau de démarchandisation (qui mesure le degré d'encadrement du marché dans un système où l'offre de travail ne régule pas toute la vie sociale) ; la structure de classe découlant des politiques sociales ; et la forme du lien marché-État, l'auteur distingue trois modèles d'États-providence incarnant aussi, des principes différents de justice sociale : ainsi l'État-providence libéral (le moins démarchandisant) limite pour l'essentiel sa protection aux plus faibles qui sont protégés, mais stigmatisés (par exemple, aux Etats-Unis, au Canada, en Grande Bretagne, en Australie, en Nouvelle-Zélande). L'État-providence social-démocrate est caractérisé par un niveau élevé de protection sociale contre les risques et par une volonté clairement affichée de redistribution des revenus par l'impôt (dans les pays scandinaves, comme la Suède). L'État-providence corporatiste-conservateur est adossé au travail salarié et, vise au maintien des statuts sociaux et professionnels (en Allemagne, Autriche, Belgique, France).

Mais, dans une perspective de mondialisation et de convergence européenne, il apparaît que les réformes en cours visent aussi à infléchir ces principes de justice sociale pour en promouvoir de nouveaux, différents de ceux qui étaient adoptés et mis en œuvre dans chaque pays, à d'autres époques. Ainsi, les réformes de l'Etat providence révèlent une transformation des principes de justice sociale, qu'elles contribuent à promouvoir. Car l'action publique n'est pas (pas seulement) un instrument qui s'adapte aux conceptions de la justice sociale : elle constitue également un vecteur de politiques qui promeuvent des modèles d'action, interagissant avec des principes de justice sociale, tout en contribuant à les transformer.

En ce sens, les réformes visant à l'activation des politiques sociales et à la « responsabilisation » des bénéficiaires de l'assurance chômage ne sont pas seulement une conséquence du « grand retournement » de la dette sociale, mais aussi, un élément moteur de sa légitimation et de sa diffusion. De même, les politiques sociales mises en place après les années 1980 ne compensent pas seulement l'augmentation des inégalités ; mais elles pourraient aussi avoir contribué à les rendre acceptables, en s'appuyant sur les arguments de John Rawls qui, dès 1971 dans la Théorie de la justice, théorise le principe d'inégalités qui peuvent être « justes », à condition de respecter deux principes : le principe de la liberté - chaque citoyen

doit accéder aux mêmes libertés, et la liberté de chacun doit être compatible avec celle des autres membres de la société ; et, le principe de différence – qui suppose que les fonctions valorisées dans la société sont également accessibles à tous ses membres, et aussi que les inégalités sont justifiées si elles permettent d'améliorer la situation des plus désavantagés. Ce raisonnement, qui comporte une dimension normative assumée, participe aux débats sur les principes de justice sociale qui doivent guider l'action publique.

Cette idée rejoint celle développée, dans une perspective critique toutefois, par Marie Duru-Bellat dans Le mérite contre la justice, en 2009 : s'interrogeant sur l'installation dans le débat politique d'un consensus large autour de l'égalité des chances comme objectif à mettre en œuvre prioritairement, l'auteure se demande si la méritocratie, et l'« équité » qu'elle promeut, ne sont pas en réalité un principe substituable à celui d'égalité, qui contribuerait à justifier de se désintéresser des inégalités entre les positions sociales atteintes. De même, elle considère que la promotion de la diversité à travers des politiques de discrimination positive pourrait être un moyen habile d'évacuer la question des inégalités. Dans le prolongement de ces critiques, François Dubet dans Les places et les chances. Repenser la justice sociale (2010) plaide en faveur du modèle de l'égalité des places (c'est-à-dire des positions sociales), mieux à même, selon cet auteur, de combattre les inégalités.

Conclusion :

Dès sa genèse au tournant du XIXe et du XXe siècle, l'Etat providence a incarné les attentes de la population vis-à-vis d'une intervention publique garantissant la cohésion sociale et, simultanément, la justice sociale sur un territoire. Malgré les limites et effets pervers dont il est aujourd'hui accusé, l'Etat providence demeure destinataire de ces demandes, qui n'ont rien perdu de leur force. Pourtant, dans un contexte de mondialisation et de politiques de convergence européennes, ces attentes à l'égard des pouvoirs publics sont aussi évolutives, diverses et parfois mêmes, contradictoires. Les débats et controverses politiques sur les réformes des politiques sociales soulignent que l'intervention des pouvoirs publics n'est pas seulement un instrument de la justice sociale, puisqu'elle contribue toujours à en renouveler les principes, historiquement ancrés dans les traditions spécifiques des Etats-nations. De ce point de vue, faut-il interpréter les réformes en cours des Etats-providences comme une volonté d'harmonisation des principes de justice sociale et de « gouvernance mondiale » - selon l'ambition d'Amartya Sen ?

Un exemple de bonne copie est présenté en annexe.

4.2 Épreuve de composition élaborée à partir d'un dossier

Jury : Alain Ardoin, Laurence Benaim-Spector, Véronique Couture, Elise Decosne, Jean-Luc Ferraud, Nathalie Gineste, Christophe Laviaille, Isabelle Perroud, Murielle Philippe, Pascal Reysset, Eugénie Riboud, Sandrine Verdière.

Responsable : Christophe Laviaille.

Rapporteurs : Véronique Couture et Christophe Laviaille.

4.2.1 Programme de l'épreuve

L'épreuve repose sur les programmes de sciences économiques et sociales du lycée. Pour le concours 2019 : enseignement d'exploration de sciences économiques et sociales de la classe de seconde ; enseignements spécifiques de sciences économiques et sociales du cycle terminal de la série ES ; enseignements de spécialité de sciences sociales et politiques et d'économie approfondie de la classe de terminale ES. Les extraits de programme en lien avec le sujet de l'épreuve de composition élaborée à partir d'un dossier sont précisés dans la présentation du sujet. Encore une fois, et pour le concours 2020, au regard de la mise en œuvre des nouveaux programmes de seconde (enseignement obligatoire) et première (enseignement de spécialité) le programme de l'épreuve portera sur les enseignements suivants : (1) nouveau programme de sciences économiques et sociales de seconde générale et technologique ; (2) nouveau programme de première de l'enseignement de spécialité sciences économiques et sociales ; (3) programme de l'enseignement spécifique de sciences économiques et sociales de Terminale ES ; enseignements de spécialité de sciences sociales et politiques et d'économie approfondie de la classe de terminale ES.

4.2.2 Les résultats



• Agrégation interne

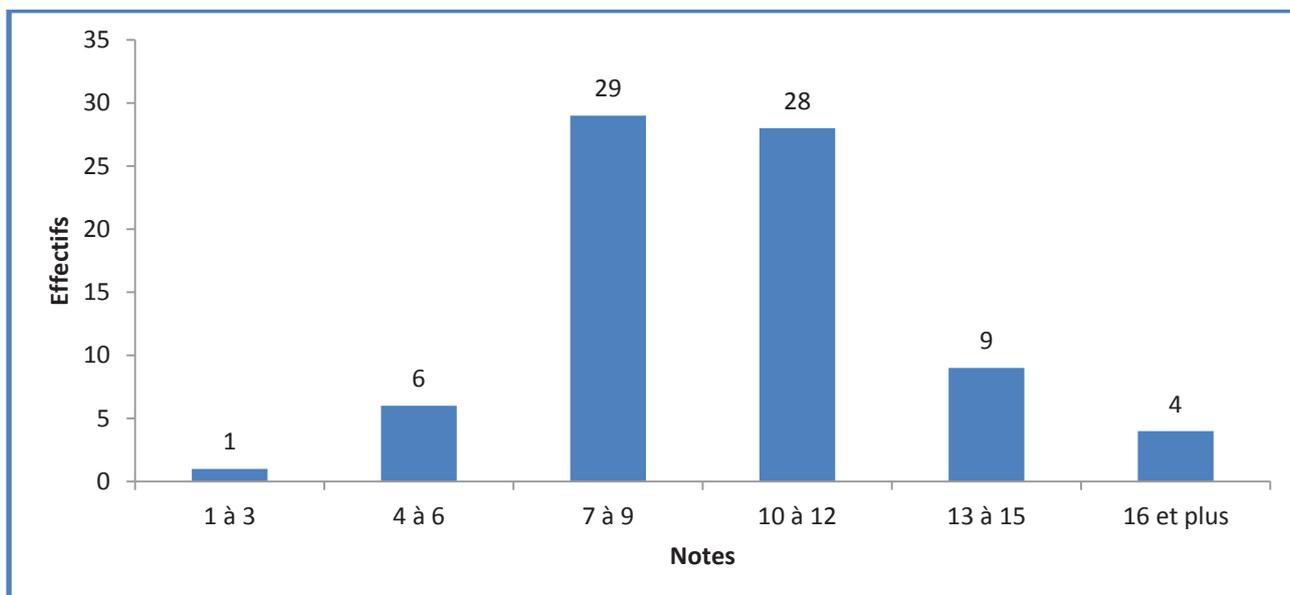
223 candidats présents (193 en 2018 ; 169 en 2017 ; 182 en 2016 ; 188 en 2015 ; 207 en 2014).

Note moyenne des candidats présents : 9.13 (9,18 en 2018 ; 8,96 en 2017 ; 9,2 en 2016 ; 8,8 en 2015 ; 8,9 en 2014).

Note moyenne des candidats admissibles : 11.27 (12,02 en 2018 ; 11,24 en 2017 ; 13,3 en 2016 ; 12,2 en 2015 ; 12,3 en 2014).

Notes comprises entre 01 et 17. Médiane : 9. Ecart-type : 3.

Distribution des notes de l'épreuve de composition élaborée à partir d'un dossier (Agrégation interne)



• Concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés (CAERPA)

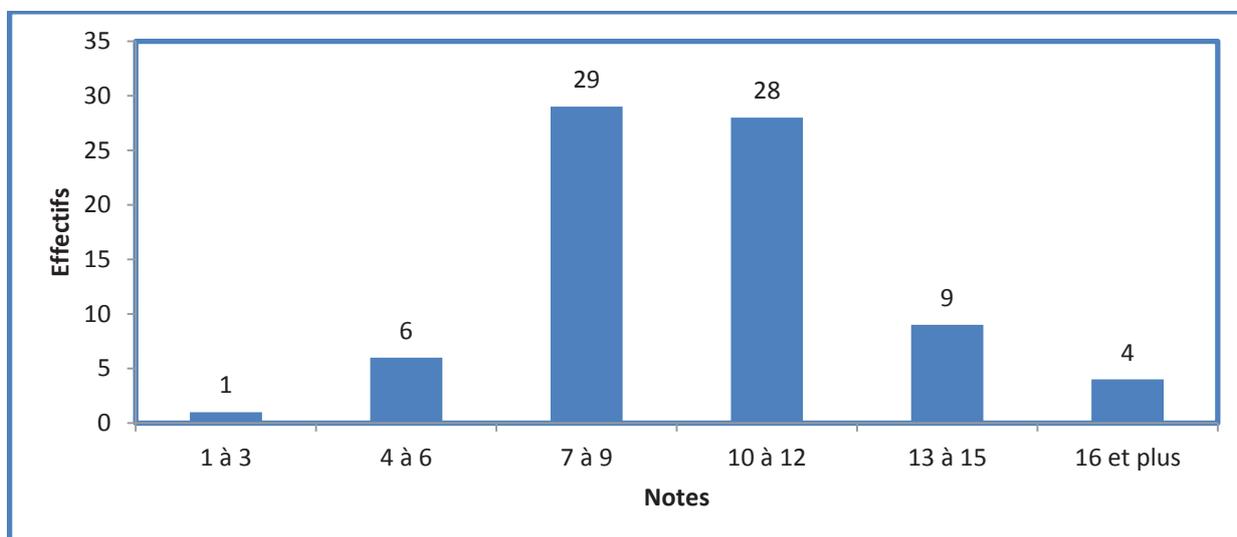
45 candidats présents (39 en 2018 ; 34 en 2017 ; 31 en 2016 ; 31 en 2015 ; 32 en 2014), une copie blanche.

Note moyenne des candidats présents : 8.69 (8,49 en 2018 ; 7,97 en 2017 ; 8,2 en 2016 ; 8,5 en 2015 ; 8,1 en 2014).

Note moyenne des candidats admissibles : 11.44 (10,8 en 2018 ; 10,1 en 2017 ; 10,1 en 2016 ; 11,30 en 2015 ; 10,9 en 2014).

Notes comprises entre 03 et 16. Médiane : 9. Ecart-type : 2.84.

Distribution des notes de l'épreuve de composition élaborée à partir d'un dossier (CAERPA)



4.2.3 Commentaires et recommandations

Le sujet est accessible sur le site du Ministère de l'Éducation nationale à l'adresse suivante : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid137747/sujets-rapports-des-jurys-agregation-2019.html>

1. Le cadrage global du sujet

Depuis de la session 2017, les extraits de programme correspondant au sujet sont indiqués avant le dossier documentaire. Les erreurs de cadrage sont, de ce fait, limitées. Concernant cette disposition, le jury souhaite rappeler les éléments suivants :

- il n'est pas attendu que les candidats recopient en intégralité ou paraphrasent les extraits du programme dans l'introduction pédagogique ;
- en revanche, les candidats doivent choisir dans les extraits les questions, notions et indications complémentaires présentant un lien avec le dossier documentaire, et expliciter ce choix ;
- il est pertinent de situer le traitement du dossier dans une démarche plus globale, par rapport à ce qui a déjà été étudié (y compris en première lorsqu'il s'agit d'un dossier portant sur le programme de terminale) ou sera étudié en classe.

Ici, le dossier permettait de traiter l'ensemble du thème du programme de l'enseignement spécifique de première en sciences économiques et sociales « comment un marché concurrentiel fonctionne-t-il ? ». Toutefois, les documents fournis ne conduisaient pas nécessairement à traiter des rationnements, et incitaient à se concentrer sur le fonctionnement du marché concurrentiel : déterminants et forme des courbes d'offre et de demande, formation et propriétés de l'équilibre.

2. Le contenu scientifique

De manière générale, sur le thème proposé cette année, tous les candidats ne maîtrisent pas suffisamment les contenus scientifiques attendus. Si les notions en elles-mêmes sont globalement maîtrisées, les connaissances manquent parfois de précision. Notamment la portée méthodologique du « modèle » du marché concurrentiel, et l'usage qui en est fait par l'économiste, n'est pas toujours maîtrisée, alors qu'elle est un des éléments présentés comme centraux dans le préambule des programmes du cycle terminal. Trop souvent, des candidats continuent de confondre ce qui relève du « positif » (le modèle du marché concurrentiel) et ce qui relève du normatif (les conclusions doctrinales qu'il est possible d'en tirer). En particulier, il est erroné de caractériser le modèle de marché comme un modèle « libéral ». Tout au plus peut-on faire référence au fait qu'il est un modèle « néoclassique », mais l'emploi de ce terme « néoclassique » sans détour par l'histoire de la pensée n'a guère de sens pour l'élève. Il ne doit surtout pas être un prétexte pour relativiser la portée du modèle présenté. Ce modèle est, qu'on le veuille ou non, le modèle structurant de la communauté des économistes, quelle que soit leur posture normative.

Le modèle de marché est une abstraction, qui recense toutes les hypothèses qu'il est nécessaire de faire (et elles sont nombreuses) pour représenter la formation harmonieuse d'un équilibre de marché. En déduire qu'il y a là la forme idéologique d'un plaidoyer pour le « laisser-faire » est confondre le positif et le normatif, et la science économique a démontré combien ce même modèle pouvait être le point de départ à la mise en évidence de positions normatives différentes. Le modèle du marché concurrentiel ne montre pas que le marché s'autorégule, il montre à quelles conditions et sous quelles hypothèses et postulats il est susceptible de le faire. En l'occurrence ce modèle central est précisément utile du point de vue heuristique, car il permet, en relâchant progressivement les hypothèses, de redescendre de l'abstraction au concret « pensé », et de rendre compte des écarts de ce « concret » d'avec l'abstraction idéalisée du marché concurrentiel. A cet égard, il n'y a pas de sens à vouloir réfuter les hypothèses du modèle en les confrontant à une « réalité » dont on cherche précisément à s'abstraire, dont *il faut* s'abstraire pour la penser, la décrypter. Si la réalité se révélait d'elle-même, aucun modèle ne serait en effet nécessaire pour la comprendre. La portée heuristique du modèle vient du caractère hypothético-déductif de la méthode : ce n'est donc pas « bien que le modèle ne se rencontre pas dans la réalité, il a une portée heuristique ». C'est « le modèle a une portée heuristique car il est construit en abstraction d'avec la réalité complexe des marchés et des échanges, dont la logique sous-jacente ne se révèle pas par simple observation ».

Trouver les moyens pédagogiques de faire saisir à l'élève cette démarche méthodologique propre à l'économiste, et de bien lui faire comprendre la distinction entre des propositions « positives » et des positions « normatives », et plus largement entre savoir commun, prénotions, positions doctrinales, et propositions et savoirs scientifiques., est essentiel dans l'enseignement des sciences économiques et sociales et dans ce qu'elles peuvent apporter à la compréhension de nos sociétés. Un certain nombre des documents proposés incitaient fortement à présenter ce point.

D'autres erreurs, ou manques de maîtrise plus ponctuels mais également essentiels ont été relevés :

- Dans la présentation de la concurrence, il est régulier de ne voir cité comme agent preneur de prix que la seule entreprise. Mais pour qu'il y ait concurrence, l'hypothèse d'atomicité doit être vérifiée

- des deux côtés du marché : l'offreur et le demandeur sont preneurs de prix en situation de concurrence pure et parfaite (même si les programmes conduisent par la suite à s'intéresser à l'écart à la concurrence du côté de l'offreur : monopole, concurrence monopolistique, oligopole, ...).
- Plus généralement les conditions de la concurrence pure et parfaite (qui ne sont pas stricto sensu au programme) ne sont pas toujours maîtrisées, et les exemples de marchés « concrets » censés les illustrer est un exercice qui s'avère toujours périlleux.
 - En particulier, utiliser l'exemple du marché du travail à ce stade est une fausse bonne idée, car il véhicule trop de prénotions et qu'il ne peut être étudié que dans le cadre de concurrence imparfaite, et sous des regards croisés. Il est au programme en terminale, et ce n'est pas un hasard.
 - Les comportements sous-jacents aux fonctions d'offre et de demande ne sont pas toujours maîtrisés : la courbe d'offre de marché n'est pas croissante parce que le nombre d'offres augmente lorsque le prix augmente (en vertu des perspectives de profit que cela ouvrirait). On aurait sinon une simple description tautologique : la courbe est croissante car lorsque le prix augmente, il y a plus d'offres. Non la courbe d'offre de marché est croissante car les offres individuelles le sont, et elles le sont car le coût marginal est supposé croissant et que le producteur rationnel maximise son profit en égalant prix et coût marginal ; de la même manière pour la fonction de demande : la demande de marché est décroissante non pas parce que le nombre de demandeurs augmente nécessairement quand le prix diminue, mais d'abord parce que la demande individuelle est décroissante, et celle-ci l'est non pas parce que « si les prix baissent, alors je consomme plus », mais plus fondamentalement parce que l'utilité marginale est supposée décroissante, et que le demandeur rationnel égale prix et utilité marginale.
 - la signification de la clause *ceteris paribus* n'est pas toujours comprise et donc la différence entre variation le long d'une courbe et déplacement de la courbe.
 - Lorsqu'elles sont évoquées (ce qui n'était pas nécessaire), les conséquences de l'imposition d'une taxe ne sont pas toujours bien explicitées. En particulier trop de candidats qui y font référence se contentent de se déplacer le long de la courbe de demande (par exemple), alors que l'imposition d'une taxe sur le demandeur conduit à un déplacement de la demande.
 - La notion de surplus est souvent introduite mais sa construction rarement explicitée.
 - La référence à Walras et au tâtonnement ne semble pas nécessaire et est d'autant moins adaptée que le raisonnement est ici en équilibre partiel et que la bonne référence, indiquée par le texte même de l'auteur est plutôt Marshall (et une vision de la stabilité de l'équilibre sensiblement différente). Mais encore une fois, à ce stade, cette question n'est pas nécessairement à convoquer pour les élèves. Les notions et indications complémentaires du programme n'y font pas référence, et pointent seulement l'existence de l'équilibre (au croisement des courbes d'offre et de demande) et ses modifications sous l'effet des modifications des conditions de l'offre et de la demande.

3. La démarche pédagogique

Sur l'introduction pédagogique

L'introduction pédagogique permet au candidat de prendre de la distance par rapport aux notions du programme, en les mettant en perspective dans le cadre d'une démarche globale.

Sur le sujet proposé cette année, et qui est central dans le programme d'économie de première, l'enjeu pédagogique est de trouver les déclinaisons didactiques et donc, pédagogiques, pour atteindre les objectifs établis par le préambule des programmes évoqué plus haut, et dont nous reproduisons ici un extrait :

« 1. Une approche scientifique du monde social

Les sciences sociales, même si la question de leur spécificité par rapport aux sciences de la nature fait l'objet de débats, poursuivent indiscutablement une « visée scientifique ». Comme dans les autres sciences, **il s'agit de rendre compte de façon rigoureuse de phénomènes soigneusement définis, de construire des indicateurs de mesure pertinents, de formuler des hypothèses et de les soumettre à l'épreuve de protocoles méthodologiques et de données empiriques. Les schèmes d'intelligibilité construits par les sciences sociales font ainsi l'objet d'un effort continu d'enrichissement au sein des communautés savantes. Ils conduisent, de ce fait même, à la production de connaissances au moins partiellement cumulatives. L'accent mis sur l'ambition scientifique des sciences sociales ne doit pas conduire cependant à un point de vue « scientifique ». L'activité scientifique ne consiste pas à construire un ensemble de dogmes ou de vérités définitives, mais à formuler des problèmes susceptibles d'être résolus par le recours au raisonnement théorique et à l'investigation empirique. Pour autant, la posture scientifique conduit à refuser le relativisme : tous les discours ne se valent pas et rien ne serait pire que de**

donner l'impression aux élèves que « les sciences sociales ne sont qu'une collection d'opinions contradictoires sur le monde, qui, au final, se valent toutes et donc ne permettent de fonder aucun savoir solide » (rapport de la commission présidée par Roger Guesnerie, professeur au Collège de France).

La démarche scientifique conduit, dans de nombreux cas, à une rupture avec le sens commun, à une remise en cause des idées reçues. Même si certaines démarches (notamment en sociologie) accordent une place importante aux discours et à l'expérience des acteurs, il n'en demeure pas moins que **le chercheur dispose d'un ensemble de savoirs théoriques et méthodologiques lui permettant une prise de recul par rapport à la connaissance ordinaire du monde social.**

Les sciences sociales ont recours, dans des proportions et selon des modalités variables en fonction des disciplines, à deux grands types de démarche : le modèle et l'enquête. Comme le souligne le rapport précité : **« toute démarche relevant des sciences sociales s'appuie sur une modélisation ».** **Les modèles macroéconomiques, les modèles microéconomiques ou les types-idéaux, ne visent pas tant à décrire la réalité qu'à isoler certaines variables déterminantes et à accentuer unilatéralement certains aspects de la réalité afin de formuler des relations causales ou des interprétations heuristiques.** L'enquête, quant à elle, repose sur la collecte de données (qualitatives ou quantitatives) à partir de la formulation d'une problématique et de l'identification d'un objet d'étude que l'on s'efforce de mieux comprendre et de mieux expliquer.

Comme les autres disciplines scientifiques, les sciences sociales articulent donc, selon des modalités variables, théorisation et investigations empiriques. Elles sont aussi caractérisées par une pluralité d'approches théoriques dont il faut montrer la logique interne, la fécondité et les limites, mais qu'il faut éviter d'opposer de façon simpliste.

Au total, partant de ces acquis scientifiques, l'enseignement des sciences économiques et sociales au lycée vise à former les élèves à une posture intellectuelle, celle du rationalisme critique et de la vigilance épistémologique. Il s'agit pour eux d'apprendre à porter un regard savant sur le monde social et par là de former leur esprit à prendre du recul par rapport aux discours médiatiques et au sens commun.

Cette posture intellectuelle constitue la meilleure contribution possible des sciences sociales à la formation citoyenne des élèves : comprendre le monde social de façon rationnelle permet de participer au débat public de façon éclairée. »

De ce point de vue, la problématisation s'est avérée inégale. On rappelle qu'une suite de questions reprenant les indications complémentaires ne constitue pas une problématique, car elle ne permet pas de structurer un raisonnement cohérent. »

Il est donc essentiel de replacer la présentation de ce chapitre dans l'objectif global de compréhension de la méthodologie propre de la science qu'est la science économique, pour sensibiliser les élèves à l'apport que des sciences sociales peuvent apporter à la compréhension du social, dans leur capacité à la fonder sur la raison davantage que sur les croyances et à ouvrir des espaces raisonnés de débat et de conversation.

Par ailleurs, et en cohérence avec ce premier objectif, il faut bien évidemment réinscrire ce chapitre dans le thème général de « la coordination par le marché » et la logique de progression des apprentissages : (1) partir du concret observé (**3.1 qu'est-ce qu'un marché ?**, et notamment (indications complémentaires) : « *On présentera la diversité des marchés concrets (depuis les foires du Moyen Âge jusqu'aux achats en ligne ; les marchés des biens, des services, des actifs, du travail, etc.)* »). , (2) construire par abstraction de ce concret, un « modèle » du marché « pur et parfait » (« **3.2 Comment fonctionne un marché concurrentiel ?** ») ; (3) redescendre de manière raisonnée, maîtrisée, vers un concret « pensé » en relâchant progressivement et une à une les hypothèses de la concurrence pure et parfaite (**3.3. Comment les marchés imparfaitement concurrentiels fonctionnent-ils ?** et **3.4 Quelles sont les principales défaillances du marché ?**).

Or précisément, la question posée par le modèle de marché (comment coordonner une économie décentralisée ?) est rarement perçue, en dépit du titre du thème 3 (la coordination par le marché). Le modèle de marché ne sert pas « juste » à comprendre la détermination des prix. Derrière cette question des prix, il sert à comprendre la formation d'un équilibre qui signifie que l'on est parvenu à coordonner un très grand nombre de décisions individuelles d'offre et de demande. Deux documents au moins le soulignent : le texte de Smith (sur lequel des erreurs d'interprétation étaient courantes), et le document 8 (texte de Mankiw et Taylor).

Le passage vers le 3.3 (et donc la portée heuristique du modèle) n'est pratiquement jamais abordée.

Sur la séquence de cours

La séquence de cours doit répondre à la problématique posée : elle doit mettre en œuvre un raisonnement progressif et articulé, qui montre comment l'enseignement de sciences économiques et sociales permet

d'aller au-delà des représentations communes et permet de produire de manière intellectuellement maîtrisée des connaissances, et non de simples opinions.

L'implication des élèves se limite souvent aux réponses aux questions posées, sans réelle participation à la construction du cours. Les notions abordées dans les réponses aux questions sont parfois reprises dans la synthèse de cours, mais très rarement les raisonnements.

Par ailleurs, la démarche de l'enseignant ne se limite pas aux questions posées. Les meilleures copies ont su expliciter les modalités pratiques de cette mise en œuvre, mais de manière souvent trop imprécise («les élèves discutent»). Si, par exemple, les travaux d'élèves sont réalisés en groupe, il faut s'interroger sur le sens de ce travail en groupe par rapport à un travail individuel (explicitation de la démarche et argumentation, différenciation pédagogique...)

Aucune forme particulière n'est attendue pour le scénario pédagogique : certaines prises de risques ont été valorisées lorsqu'elles traduisaient une réflexion didactique cohérente avec les objectifs annoncés. Sur le thème proposé, l'utilisation de jeux issus de l'économie expérimentale pour illustrer, par exemple, la formation de l'équilibre, si elle était maîtrisée et introduite de manière cohérente, a été appréciée.

Sur les activités spécifiques réalisées par les élèves

Les candidats positionnent généralement ces activités spécifiques en amont ou en aval du cours, les deux options étant d'égale pertinence. L'articulation avec le cours aurait pu être davantage justifiée. Ce manque de justification a parfois conduit les candidats à proposer des activités qui ne se distinguaient guère du cours (sous la forme d'une suite de questions-réponses). Des activités en amont du cours pertinentes ont permis d'introduire les principales problématiques du cours. En aval du cours, des activités ont cherché à appliquer les notions vues pendant le cours pour éclairer une situation nouvelle (les documents sur l'évolution du prix du tabac étaient une incitation en ce sens). Certains candidats ont choisi de consacrer l'activité à une partie du cours. Là encore, l'important est la pertinence de choix au regard de la problématique posée et du déroulé d'ensemble de la séquence. C'est le caractère artificiel et/ou non justifié des choix qui a pu être sanctionné.

Sur l'évaluation

De manière générale, l'évaluation est conforme aux attentes du baccalauréat. Il ne s'agissait pas nécessairement de reprendre la forme exacte de l'examen, mais de guider les élèves dans cette voie.

L'attention portée à l'explicitation des consignes et des critères d'évaluation a été tout particulièrement valorisée. Ces critères pouvaient se retrouver dans le cours ou l'activité spécifique.

Au-delà de la question des connaissances, il importe de s'interroger sur le sens de l'évaluation. Certains candidats ont passé du temps à concevoir des évaluations longues, sans lien avec les épreuves du baccalauréat ni avec les objectifs annoncés dans l'introduction pédagogique.

Certains candidats ont proposé des évaluations formatives, ce qui est intéressant. Il est dommage que celles-ci se soient souvent limitées à un simple contrôle des connaissances.

4. La cohérence d'ensemble

De manière générale, les candidats semblent s'être préparés à l'épreuve et en maîtrisent la présentation formelle. Cependant, les attentes réelles ne semblent pas toujours bien comprises : il ne s'agit pas de traiter successivement tous les points demandés, mais de mettre en œuvre une démarche pédagogique d'ensemble. Il ne s'agit donc pas seulement de connaître les notions associées à chaque chapitre, mais de s'interroger sur le sens de cet enseignement, à la fois au niveau disciplinaire et didactique. Le positionnement dans le programme ne consiste donc pas à résumer l'ensemble des thèmes au programme dans leur ordre d'apparition, mais implique de s'interroger sur les articulations entre les différents chapitres.

5. Attendus et critères d'évaluation

À partir de la session 2019, la consigne de l'épreuve sur dossier, rappelée en préambule du sujet, a évolué et ne mentionne plus la durée de la séance de travail que chaque candidat doit proposer. Il appartenait donc au candidat de définir le contenu de la séance de travail au regard du dossier documentaire et du programme.

Au-delà de la dimension strictement formelle des différentes composantes attendues de l'épreuve (introduction pédagogique, séance de cours, activités spécifiques à réaliser par les élèves, évaluation, bibliographie), le jury fonde son évaluation à partir des critères suivants :

- Cadrage global du thème : présentation des prérequis, de la place du sujet dans les programmes

d'enseignement, de la problématique et des objectifs retenus.

- Qualité de la démarche pédagogique d'ensemble : présentation, cohérence et progressivité des différentes composantes de l'épreuve, modalités de mise en activité des élèves.
- Maîtrise des contenus scientifiques en lien avec le thème et les programmes d'enseignement.
- Utilisation du dossier documentaire : présentation, compréhension et exploitation pédagogique.
- Clarté de la présentation : orthographe, expression écrite.

D'un point de vue pratique, les copies sont numérisées : il est donc important que les candidats respectent les marges indiquées, et ne présentent pas leurs travaux sur une double page – celle-ci étant nécessairement coupée à la numérisation.

Les copies présentant les caractéristiques suivantes ont été valorisées :

- Une introduction pédagogique montrant une réelle appropriation du programme et de sa logique didactique.
- Une réelle cohérence entre cours, activité spécifique et évaluation.
- Un questionnement progressif, qui permet aux élèves d'aller au-delà de la lecture des documents tout en les guidant dans l'analyse.
- La participation des élèves à la construction du cours.
- L'explicitation des consignes et des critères d'évaluation.
- La mise en œuvre d'un raisonnement articulé et nuancé (par opposition à la présentation successive des différentes notions au programme).

En revanche, les copies présentant les caractéristiques suivantes ont été pénalisées :

- Un positionnement scientifique des candidats inadéquat.
- Des évaluations sans lien avec les épreuves du baccalauréat, ou se limitant à un contrôle de connaissances.
- L'absence de participation des élèves à la construction du cours, tout comme l'absence de structuration (le cours se limitant à un ensemble de réponses sans scénario pédagogique).
- Les erreurs d'interprétation des documents.

Quelques recommandations générales

Les recommandations ne diffèrent pas de celles des sessions précédentes.

1. Les différentes composantes de l'épreuve doivent être articulées avec cohérence.

L'introduction pédagogique doit permettre de présenter la cohérence d'ensemble de la séquence et de la situer par rapport à une progression globale ; elle doit mettre en évidence les objectifs en termes d'acquisition des élèves. Le cours et les activités spécifiques réalisées par les élèves) doivent être complémentaires et contribuer ensemble à atteindre les objectifs fixés. La séance d'activités spécifiques réalisées par les élèves ne doit pas être un cours déguisé servant à remobiliser des connaissances ; elle doit donner lieu à une démarche pédagogique spécifique et avoir une réelle utilité en termes d'acquisition de savoirs et/ou de savoir-faire. L'évaluation doit porter directement sur ce qui a été traité en cours et dans le cadre des activités spécifiques réalisées par les élèves pour en mesurer le degré de compréhension par les élèves.

2. La démarche pédagogique doit être présentée de façon précise.

Cette épreuve retrace un acte d'enseignement. Le candidat doit proposer une démarche progressive et en préciser la logique. Il ne suffit pas d'énoncer des principes pédagogiques généraux mais bien, point par point et de façon concrète, d'expliquer ce qui sera fait avec les élèves. Il ne faut pas non plus oublier que parmi les bases essentielles de la pédagogie figurent la progressivité de l'apprentissage et la diversité des activités pédagogiques.

3. Les contenus doivent être parfaitement maîtrisés.

Les candidats doivent maîtriser parfaitement les contenus scientifiques du thème de l'épreuve. Ils doivent montrer qu'ils savent utiliser le vocabulaire spécifique en sciences économiques et sociales ainsi que les

outils d'analyse appropriés. Les explications doivent être précises et claires ; on attend qu'elles soient à la fois rigoureuses et adaptées à des élèves du niveau de classe auquel le professeur s'adresse. Les contenus apportés ne peuvent se limiter à la paraphrase des documents.

4. La gestion du temps est un facteur extrêmement important.

On trouve souvent des copies dans lesquelles l'introduction pédagogique est étoffée (avec une analyse des documents très détaillée, mais finalement peu utile) et avec une qualité et un degré de précision qui diminuent au fur et à mesure des pages. De nombreux candidats manquent de temps pour réaliser l'évaluation qu'ils limitent alors à quelques questions générales non corrigées.

5. La présentation doit être soignée.

L'orthographe et l'expression doivent être correctes et la calligraphie convenable. Depuis la session 2017, les correcteurs ont à leur disposition des copies numérisées, faisant apparaître les différentes couleurs utilisées par le candidat. Les candidats sont invités à réfléchir à l'intérêt de l'usage des couleurs dans leurs copies, par exemple afin de faciliter la lecture ou de faire apparaître la structure de la copie.

4.2.4 Éléments de corrigé

Remarque préalable : les copies ne sont pas évaluées à partir d'une norme de contenu précisément définie. Il est possible de développer plusieurs approches également valables, en termes de contenu et de méthode. Dans les développements qui suivent, nous donnons donc les éléments qu'il était important de retrouver et les diverses modalités d'exploitation possible du dossier proposé.

Rappel du sujet : Comment un marché concurrentiel fonctionne-t-il ??

1. Introduction pédagogique

Situation du sujet par rapport au programme officiel

Champ : enseignement spécifique

Thème 3 : la coordination par le marché

Sous-thème 3.2 : comment un marché concurrentiel fonctionne-t-il ?

Le dossier ne permet pas de traiter l'ensemble des indications complémentaires et des notions-clé du sous-thème, mais se concentre explicitement sur une partie d'entre-elles :

Notions : *Offre et demande, prix et quantité d'équilibre, preneur de prix, rationnement, surplus, gains à l'échange, allocation des ressources*

Indications complémentaires : *On s'attachera à mettre en évidence les déterminants des comportements des agents, offreurs et demandeurs, puis on procédera à la construction des courbes d'offre et de demande et à l'analyse de la formation de l'équilibre sur un marché de type concurrentiel. La modification des conditions d'offre ou de demande permettra de montrer comment s'ajustent, dans le temps, prix et quantités d'équilibre. On étudiera les réactions de l'acheteur aux changements des incitations (augmentation du prix du tabac, de la fiscalité sur les carburants, prime à la casse sur le marché de l'automobile, etc.). L'étude de la notion de surplus et de son partage entre acheteurs et vendeurs permettra d'illustrer graphiquement les gains de l'échange.*

Les savoir-faire suivants peuvent être mobilisés :

- Représentation graphique de fonctions simples (offre, demande, coût) et interprétation de leurs pentes et de leurs déplacements
- Notions d'élasticité-prix de la demande et de l'offre, d'élasticité-revenu de la demande

Le sous-thème s'inscrit dans l'état d'esprit de l'enseignement spécifique tel qu'exposé dans le préambule, et tout particulièrement dans son point 1 (une approche scientifique du monde social). Spécifiquement :

« Les sciences sociales ont recours, dans des proportions et selon des modalités variables en fonction des disciplines, à deux grands types de démarche : le modèle et l'enquête. Comme le souligne le rapport

[Guesnerie] précité : « toute démarche relevant des sciences sociales s'appuie sur une modélisation ». Les modèles macroéconomiques, les modèles microéconomiques ou les types-idéaux, ne visent pas tant à décrire la réalité qu'à isoler certaines variables déterminantes et à accentuer unilatéralement certains aspects de la réalité afin de formuler des relations causales ou des interprétations heuristiques. »

On veillera donc à adopter une démarche scientifique et une posture épistémologique, qui ne se limite pas au sens commun, et qui familiarise l'élève avec la notion de modèle, son usage, ses mésusages :

« Au total, partant de ces acquis scientifiques, l'enseignement des sciences économiques et sociales au lycée vise à former les élèves à une posture intellectuelle, celle du rationalisme critique et de la vigilance épistémologique. Il s'agit pour eux d'apprendre à porter un regard savant sur le monde social et par là de former leur esprit à prendre du recul par rapport aux discours médiatiques et au sens commun. Cette posture intellectuelle constitue la meilleure contribution possible des sciences sociales à la formation citoyenne des élèves : comprendre le monde social de façon rationnelle permet de participer au débat public de façon éclairée. »

Le sous-thème s'inscrit également dans la logique de l'enseignement du point de vue de la conception des apprentissages :

« L'approche scientifique, le primat accordé aux outils conceptuels et analytiques, permettent de circonscrire le programme et d'adopter une démarche de complexification progressive sur l'ensemble du cycle terminal. Ces objectifs d'apprentissage ambitieux ne peuvent être atteints que grâce à des démarches pédagogiques et didactiques qui engagent les élèves dans une authentique activité intellectuelle. Il faut pour cela donner du sens aux apprentissages en montrant comment les concepts et les outils permettent d'interpréter des situations concrètes. Il semble donc souhaitable de procéder, pour chaque question traitée, en deux temps : un temps de sensibilisation permettant de susciter la curiosité des élèves ; un temps d'analyse permettant de montrer comment la mobilisation de notions, outils et modes de raisonnement spécifiques à la discipline concernée permet d'accéder à une meilleure compréhension des phénomènes étudiés et d'apporter une réponse rigoureuse à la question. »

Prérequis et place de la séquence dans le programme

Pour aborder le sous-thème "Comment un marché concurrentiel fonctionne-t-il?", il est souhaitable que les élèves aient déjà abordé les notions (et notamment celle d'utilité) contenues dans le sous-thème 1.1 (Dans un monde aux ressources limitées, comment faire des choix ?) du thème 1 (Les grandes questions que se posent les économistes). Il faut en particulier qu'ils aient commencé à être sensibilisés à cet aspect des indications complémentaires de ce sous-thème : « Il s'agit d'illustrer la démarche de l'économiste qui modélise des situations dans lesquelles les individus sont confrontés à la nécessité de faire des choix »

Par ailleurs, il est souhaitable, pour bien faire comprendre aux élèves la démarche spécifique de l'économiste, et la place de la modélisation et de l'abstraction dans le processus d'appréhension rationnelle de la réalité sociale que l'ensemble du thème 3 soit enseigné comme indiqué par le programme.

Il est donc souhaitable que le sous-thème 3.1 (« qu'est-ce qu'un marché ? ») ait été vu dans l'esprit des indications complémentaires :

« On présentera la diversité des marchés concrets (depuis les foires du Moyen Âge jusqu'aux achats en ligne ; les marchés des biens, des services, des actifs, du travail, etc.). On montrera que le fonctionnement des marchés nécessite des règles de droit, qui déterminent notamment qui possède quoi, et ce qui peut être ou non échangé. On montrera que le marché suppose notamment l'existence d'institutions et de conventions (par exemple, marchandage, achat à l'unité ou en nombre, enchères, etc.). On expliquera en quoi les droits de propriété (y compris les droits d'auteur, brevets, marques, etc) sont au fondement de l'économie d'échange »

Cela semble essentiel pour que les élèves comprennent que « le modèle » du marché est une manière de saisir, par abstraction d'avec la réalité complexe des marchés concrets et des formes d'échange observées, les régularités fondamentales du fonctionnement des marchés, et que « les modèles ne visent pas tant à décrire la réalité qu'à isoler certaines variables déterminantes et à accentuer unilatéralement certains aspects de la réalité afin de formuler des relations causales ou des interprétations heuristiques. ». La pertinence de cette démarche consistant à passer du concret observé ou concret pensé pourra précisément être illustrée, en fin de séquence par l'usage applicatif, instrumental, des relations mises en avant par le modèle.

Enfin, et pour compléter cette sensibilisation, l'exposé de ce sous-thème sera logiquement relié aux sous-thèmes suivants, qui expose comment, partant du modèle de base (le marché concurrentiel), il est possible,

en levant certaines hypothèses, d'enrichir la portée des résultats (sous-thèmes 3.3 : « Comment les marchés imparfaitement concurrentiels fonctionnent-ils ? » et 3.4 : « quelles sont les principales défaillances du marché ? »).

Présentation de la séquence

(i) Présentation du dossier

Le dossier est constitué de 8 documents. Sa composition est volontairement équilibrée : deux textes (document 1 et document 5) sont extraits d'essais, deux autres (document 2 et document 8) extraits de manuels de cours, deux autres extraits d'œuvres références en histoire de la pensée économique (documents 3 et 4). Enfin l'ensemble des documents 6 est constitué des représentations schématisées tirées d'un manuel, tandis que les documents 7B à 7 D sont tirés d'une étude d'économie appliquée.

Ils ont été pensés de manière à indiquer la problématique recherchée : transition avec le sous-thème précédent (document 1), questionnement posé (document 8 et renvoi à la figure tutélaire de Smith (document 3), entrée par la notion de modèle et sensibilisation à sa portée heuristique (document 6), puis déclinaison pédagogique du modèle (documents 2 et 6) des intuitions des premiers économistes néoclassiques (document 4) ; application (documents 7), enfin.

Parmi ces documents, la plupart peuvent être mobilisés sans difficultés dans le cadre de mise en activité, ou à titre d'illustration.

(ii) Problématisation

La question fondamentale posée à la science économique est de comprendre comment, dans une économie où les choix des individus sont a priori purement égoïstes, ceux-ci peuvent être finalement rendus compatibles. Le modèle du marché concurrentiel est construit comme le cas idéal qui permet de comprendre comment se forme, précisément, un *équilibre* entre l'ensemble des plans optimaux des agents sans qu'il soit besoin d'autre chose que de la main invisible du marché (et du système des prix relatifs).

Il est donc illustratif de la démarche méthodologique de l'économiste, qui s'affranchit de la réalité complexe qu'il peut observer pour, à l'issue d'un détour par l'abstraction et la modélisation, mettre en évidence les mécanismes fondamentaux de fonctionnement des économies de marché, et revenir, de manière raisonnée, vers le concret, à la fois pour des problématiques d'économie appliquée et, par la suite, pour enrichir le modèle de manière contrôlée (raisonnement hypothético-déductif).

(iii) Logique du cheminement

- I. Le marché concurrentiel est une fiction,
- II. ...représentation modélisée d'une réalité saisie par abstraction d'avec les marchés concrets...
- III. ...construite par analogie avec la mécanique classique
- IV. ... et qui, en explicitant ce qui n'était encore chez Smith qu'assez largement une métaphore (la main invisible)
- V. ...permet de comprendre les mécanismes fondamentaux de la coordination des activités économiques en économie de marché
- VI. ... et éclaire possiblement un grand nombre de mécanismes concrets

(iv) Objectifs de la séquence

Au terme de la séquence, les élèves doivent être capables:

- d'expliquer les déterminants des comportements des agents et le caractère « symétrique » de l'application ;
- d'en déduire la forme supposée des courbes d'offre et de demande ;
- de comprendre ce qu'on entend par marché concurrentiel (et le cas échéant « de concurrence pure et parfaite ») ;
- de comprendre la formation de l'équilibre (existence, unicité, stabilité), sa signification et la portée des hypothèses du modèle ;
- de comprendre ce qui différencie déplacement *sur* les courbes et déplacement *des* courbes ;
- d'utiliser le modèle à des fins instrumentales sur des cas concrets (statique comparative).

Utilisation du dossier documentaire⁵

	Présentation des documents	Utilisation des documents dans cette séquence
1	<p>Extrait du chapitre « le marché n'est pas seul au monde » d'un essai critique de Hervé Defalvard, <i>La révolution de l'économie en 10 leçons</i> (Editions de l'Atelier, 2015)</p> <p>Cet extrait de texte expose en « abyme » (et de manière explicitement critique sous la plume de Defalvard) la « réalité » des marchés (d'ailleurs plus justement des modalités de l'échange), très ancienne, très diverse, encadrée dans des déterminants anthropologiques spécifiques et la vision « désencadrée », universaliste (naturaliste) du « marché des économistes ».</p>	<p>Ce qui est ici (pour le professeur, pas nécessairement pour l'élève) présenté de manière explicitement critique, peut-être lu différemment : les marchés existent « concrètement », mais leur diversité et leur complexité, l'extrême variété de leurs encadrements anthropologiques, interdit d'en tirer toute connaissance raisonnée de ce qu'ils ont commun, et de ce qu'il peut y avoir de général dans les modalités de leur fonctionnement. Le « marché » des économistes est le résultat d'une démarche méthodologique qui consiste précisément à s'abstraire de la complexité du concret observé pour, à partir d'un « modèle » épuré, déduire quelques relations générales du fonctionnement d'une économie « de marchés » et notamment la manière dont elle coordonne les comportements.</p> <p><i>Ce document peut être utilisé en transition entre le sous-thème 3.1, au cours duquel la diversité des marchés et leur ancrage institutionnel a été abordé, et le sous-thème 3.2 ou va être étudié le marché des économistes. Ce peut-être un moyen d'illustrer, donc, la démarche des économistes. Ce peut-être aussi un moyen de souligner la spécificité historique prise par le marché dans nos sociétés contemporaines, dès lors que celui-ci s'est désencadré pour constituer une forme de « champ » autonome.</i></p>
2	<p>« Qu'est-ce qu'un marché concurrentiel ? », extrait du manuel d'Emmanuel Buisson et Marion Navarro, <i>La microéconomie en pratique</i> (Armand Colin, 2015).</p> <p>Cet extrait revient sur la notion de marché <u>concurrentiel</u>, en soulignant les deux approches qu'il est possible d'en avoir : une approche empirique (concrètement certains marchés sont plus concurrentiels que d'autres, et le degré de concurrence peut se mesurer, de la même manière qu'une politique de la concurrence peut logiquement s'appliquer) et une vision théorique (qui permet d'en constituer le modèle et d'en établir les vertus potentielles).</p>	<p>Cet extrait peut être utilisé en quatre temps dans la séquence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des marchés au marché (doc 1)...concurrentiel - Des marchés concurrentiels au modèle du marché de concurrence pure et parfaite - L'activité de modélisation - L'utilisation du modèle et la transition vers les sous-thèmes 3.3 et 3.4

⁵ Il n'est pas besoin de présenter explicitement un tel tableau dans la présentation de son dossier. Ce qui est essentiel c'est que le choix et l'utilisation des documents proposés soient justifiés explicitement et s'intègrent logiquement à la démonstration et la problématique qui la sous-tend.

	Il revient finalement sur la portée heuristique du « modèle ».	
3	<p>Deux extraits très célèbres de <i>Recherches sur la Nature et les Causes de la Richesse des Nations</i> (Adam Smith, 1776).</p> <p>Le premier, issu du Livre 1, insiste sur les déterminants égoïstes des actions économiques : « ce n'est pas de la bienveillance du boucher, du marchand de bière et du boulanger que nous attendons notre dîner, mais bien du soin qu'ils apportent à leurs intérêts. Nous ne nous adressons pas à leur humanité, mais à leur égoïsme; et ce n'est jamais de nos besoins que nous leur parlons, c'est toujours de leur avantage ». Le second, tiré du Livre IV est le passage où se trouve la fameuse métaphore de la « main invisible » : « Chaque individu met sans cesse tous ses efforts à chercher, pour tout le capital dont il peut disposer, l'emploi le plus avantageux; il est bien vrai que c'est son propre bénéfice qu'il a en vue, et non celui de la société; mais les soins qu'il se donne pour trouver son avantage personnel le conduisent naturellement, ou plutôt nécessairement, à préférer précisément ce genre d'emploi même qui se trouve être le plus avantageux à la société (...) en cela, comme dans beaucoup d'autres cas, il est conduit par une main invisible à remplir une fin qui n'entre nullement dans ses intentions; ... »</p>	<p>Ces deux extraits peuvent être utilisés, à la fois pour inscrire la présentation du modèle de marché dans sa filiation historique, mais surtout pour repréciser ce qu'il s'agit de comprendre. Au-delà du fonctionnement du marché, et la compréhension pratique des déterminants des échanges, des prix, ou de leur modification en statique comparative, il s'agit de comprendre en quoi le marché est un mode de coordination privilégié d'une économie décentralisée où chacun est libre de poursuivre son propre intérêt sans se soucier de l'intérêt général.</p> <p>Le document 8, fait écho à ce dernier usage.</p>
4	<p>Long extrait des <i>Principes d'Economie Politique</i> d'Alfred Marshall, dans lequel il revient d'abord sur ce que les économistes entendent par marché, et qui est saisi par abstraction des marchés concrets. Dans ce premier passage, il convoque d'ailleurs l'autorité de deux autres économistes, Augustin Cournot et Stanley Jevons. Puis Alfred Marshall dans la seconde partie de l'extrait, explique la signification de l'équilibre et la manière dont il émerge comme effet des comportements des offreurs et des demandeurs (en passant, le « tâtonnement marshallien » diffère de ce qui sera le « tâtonnement walrasien », sans nécessairement poser moins de problème : ceci n'est évidemment pas à convoquer devant des élèves de première).</p>	<p>Document qui peut être utilisé, à la fois comme argument d'autorité (inscription dans l'histoire de la pensée) et comme première épure de l'explication par les économistes des déterminants de l'équilibre (forme des courbes et comportements sous-jacents, définition de l'équilibre ; unicité ; stabilité, le cas échéant optimalité avant même l'étude des surplus)</p>
5	<p>Extrait de l'essai bien connu de Dani Rodrik, <i>Peut-on faire confiance aux économistes ? Réussite et échecs de la science économique</i> (De Boeck, 2017) ;</p> <p>Ce document revient sur l'utilité et l'objet de la modélisation par les économistes. Il centre ensuite rapidement son propos sur le modèle du marché.</p>	<p>Ce document peut être utilisé pour sensibiliser les élèves à la notion de modèle et leur permette d'appréhender plus facilement « l'irréalisme » du « marché des économistes » en en comprenant le sens méthodologique</p>
6	<p>Graphiques et tableaux issus du manuel de Gregory Mankiw et Mark P. Taylor, <i>Principes de l'économie</i>.</p> <p>Reprend de manière très pédagogique le raisonnement qui sous-tend à la construction des courbes de demande (6A), d'offre (6B) et finalement de l'équilibre (6C). En passant on montre la clause « toute chose égales par ailleurs », et la distinction entre mouvements <i>sur les</i> et mouvements <i>des</i> courbes.</p>	<p>Peut-être utilisé et décomposé dans la partie centrale de la séquence pour répondre très précisément aux objectifs d'apprentissage</p>
7	<p>Extrait du manuel de Gregory Mankiw et Mark P. Taylor, <i>Principes de l'économie</i>. (7A) et graphique issus d'une étude appliquée sur le marché du tabac</p>	<p>Utilisable en aval du cours pour expliquer comment le modèle permet de comprendre des cas concrets.</p>

8	<p>Extrait du manuel de Gregory Mankiw et Mark P. Taylor, <i>Principes de l'économie</i>.</p> <p>Cet extrait revient sur la question fondamentale à laquelle répond fondamentalement le modèle du marché : celui de la coordination d'une économie décentralisée (de propriété privée), et son inscription dans l'interrogation constitutive de la discipline (référence à Smith).</p>	<p>Peut-être utilisé en écho à la citation de Smith (document 3) et pour faire comprendre aux élèves quel est le questionnement fondamental des économistes lorsqu'ils s'intéressent au fonctionnement du marché et tâche d'en révéler les lois fondamentales.</p>
---	--	--

Il n'y a pas de séquence idéale unique. Nous ne proposons donc pas en correction une séquence de cours. L'exemple de bonnes copies est donné en annexe. L'idée est que la séquence proposée respecte les indications générales données précédemment, qu'elle convoque intelligemment et de manière explicitement raisonnée les différents documents, s'appuie sur une problématique structurée, témoigne d'une maîtrise des dimensions analytique et méthodologique du sujet. Sur cette base, son objet est de proposer une déclinaison didactique de ces dimensions, et de convoquer une démarche pédagogique adaptée.

Des exemples de bonnes copies sont présentés en annexe.

5. ÉPREUVES D'ADMISSION

5.1 Épreuve orale de leçon

Jury : Marguerite Amans, Alain Ardoin, Rodolphe Bourdin, Cécile Bourreau-Dubois, Maryse Bresson, Anne-Cécile Broutelle, Philippe Crupaux, Elodie Ducout, Jean-Luc Ferraud, Hervé Jutier, Christophe Laviaille, Hervé Lemoine, Judith Leverbe-Robichez,

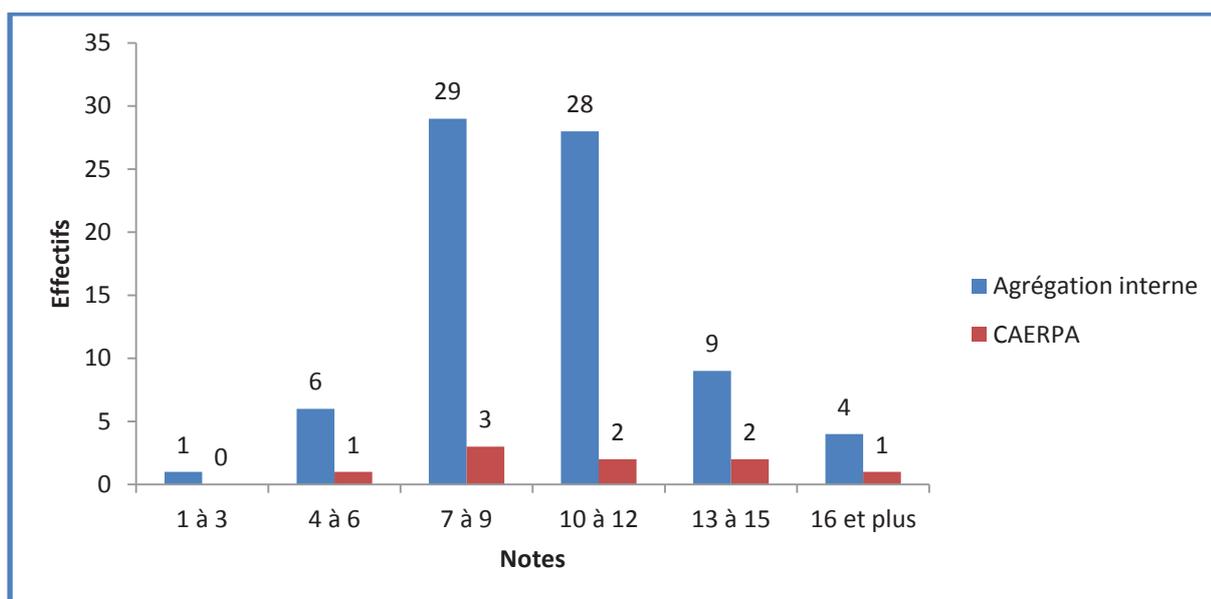
Responsable : Maryse Bresson

Rapporteurs : Maryse BRESSON, Christophe LAVIALLE

5.1.1 Résultats

	Nombre de candidats admissibles	Nombre de candidats présents	Moyenne des candidats présents	Ecart-type	Nombre de candidats admis	Moyenne des candidats admis
Agrégation	78	78	10.40	3.56	34	13.74
Caerpa	9	9	9.33	2.83	4	11.50

Distribution des notes de l'épreuve orale de leçon (agrégation et CAERPA)



Pour l'agrégation, les moyennes des candidats sont plus élevées que celles des sessions précédentes : moyenne de l'ensemble des candidats : 10.40 (9,7 en 2018, 9,3 en 2017) ; moyenne des candidats admis : 13.74 (12,3 en 2018, 11,6 en 2017). Pour le CAERPA, les résultats sur cette épreuve remontent après avoir nettement diminué en 2018, mais demeurent plus faibles que ceux de l'agrégation : moyenne de l'ensemble des candidats : 9.33 (8,8 en 2018, 10 en 2017) ; moyenne des candidats admis : 11.5 (9,5 en 2018, 12,5 en 2017).

5.1.2 Exemples de sujets

➤ Sujets à dominante économie

- La dette publique est-elle soutenable ?
- L'économie française est-elle encore compétitive ?

- La spécialisation internationale est-elle toujours avantageuse ?
- Comment mesurer la richesse ?
- Les biens communs.
- L'économie est-elle une science comme une autre ?
- Peut-on se passer des crises ?
- Halte à la croissance ?
- L'euro est-il l'aboutissement de la construction européenne ?
- Le protectionnisme peut-il être bénéfique ?
- Le protectionnisme est-il une idée neuve ?
- Tout progrès technique est-il bénéfique ?
- Les firmes multinationales dominent-elles les Etats ?
- Pouvoirs publics et enjeux environnementaux.
- L'Union Economique facilite-t-elle la croissance de ses Etats membres ?
- L'Union Européenne facilite-t-elle la croissance de ses Etats membres ?
- La régionalisation des échanges s'oppose-t-elle au libre-échange ?
- Taux d'intérêt et croissance.
- Qu'est-ce qu'une bonne monnaie internationale ?
- Faut-il souhaiter le retour de l'inflation ?
- La coordination des politiques économiques européennes est-elle possible ?
- Existe-t-il un juste prix ?
- Les limites de la politique de la concurrence.
- Existe-t-il une taille optimale de l'entreprise ?
- Quel doit être le rôle d'une banque centrale ?
- Le rôle des anticipations en économie.
- Le rôle des incitations en économie.
- Les incitations sont-elles un bon outil de politique économique ?
- Qui crée la monnaie ?
- A qui profite l'inflation ?
- Faut-il souhaiter avec Keynes l'euthanasie des rentiers ?
- L'économie est-elle soumise à la loi des rendements décroissants ?
- La croissance est-elle cyclique ?
- Institutions et croissance.
- Comment les marchés fonctionnent-ils ?
- En quoi la croissance est-elle endogène ?
- Comment prendre en compte les imperfections du marché ?
- Les politiques budgétaires : règle ou discrétion ?
- Le renouveau des politiques monétaires.
- Peut-on prévoir les crises ?
- A quoi sert l'impôt ?
- La modélisation en économie : apports et limites
- Existe-t-il des lois en économie ?
- La croissance des inégalités est-elle inéluctable ?
- Faut-il choisir entre politique industrielle et politique de la concurrence ?
- La mobilité du capital favorise-t-elle toujours la croissance ?
- Existe-t-il une bonne répartition de la valeur ajoutée ?

➤ **Sujets à dominante sociologie et/ou science politique**

- Les sociétés contemporaines sont-elles anomiques ?
- Les classes sociales ont-elles disparu ?
- La fin de la moyennisation ?
- Les conflits sociaux sont-ils des conflits de classe ?
- Quelle scientificité pour la sociologie ?
- La sociologie : une science critique ?
- Consommation et stratification sociale.
- L'opposition individu/société est-elle dépassée ?
- L'actualité de la pensée de Marx.
- Réseaux sociaux et intégration.
- Inégalités et générations.
- L'entreprise est-elle un lieu de socialisation ?
- La famille est-elle en crise ?
- Famille et solidarités.

- Déviance et intégration.
- Quelles formes pour l'action collective ?
- Qu'est-ce qu'être pauvre ?
- Le genre est-il un objet sociologique pertinent ?
- L'âge est-il une variable sociologique pertinente ?
- La domination masculine.
- La bureaucratie est-elle une organisation efficace ?
- Le travail intègre-t-il toujours ?
- Socialisation primaire et socialisation secondaire.
- La socialisation différenciée.
- Qu'est-ce le bon goût ?
- Peut-on parler d'exclus ?
- Qu'est-ce qu'un délinquant ?
- Qui sont les riches ?
- Conflits et régulation sociale.
- Conflits et changement social.
- Le conflit est-il pathologique ?
- Proximité spatiale et distance sociale.
- Cultures et mondialisation.
- Quelle pertinence du concept de capital social ?
- Problème social, problème sociologique ?
- Violence et ordre social.

Sciences politiques

- Protestation et participation politique.
- Existe-t-il encore des clivages en politique ?
- L'actualité de Tocqueville.
- Partis politiques et démocratie.
- Les classes populaires sont-elles représentées ?
- Comment expliquer l'abstention ?
- Le rôle des médias dans la vie politique.
- Orientation politique et position sociale.
- L'électeur est-il rationnel ?

5.1.3 Commentaires et conseils pour la préparation de l'épreuve de leçon

Les attentes du jury n'ayant pas été modifiées significativement, le rapport reprend largement les recommandations et conseils indiqués dans le précédent rapport, en complétant avec quelques précisions.

• Rappels des modalités de l'épreuve :

La durée de la préparation en salle de bibliothèque est de cinq heures. Elle prend la forme d'une leçon de trente minutes maximum (en économie ou en sociologie), suivie d'un entretien de vingt minutes. L'épreuve est dotée d'un coefficient 6.

• Observations sur les prestations des candidats :

Les sujets de leçon sont affichés à dominante économique ou sociologique, ce qui n'exclut pas d'élargir la réflexion dans une perspective pluridisciplinaire. Mais, il convient de privilégier la dominante affichée, puisque le tirage du sujet de l'épreuve sur dossier porte nécessairement sur la dominante économique si le sujet de leçon est à dominante sociologique et vice-versa.

Les exigences formelles de l'exercice sont également inchangées : exposé de 25 à 30 minutes, plan clairement annoncé et rétroprojeté, développement structuré. Le jury a eu le plaisir d'assister à d'excellentes prestations témoignant d'une solide maîtrise scientifique et de qualités de présentation. Le jury déplore néanmoins que certains candidats ne possèdent manifestement pas le niveau de connaissances que l'on peut légitimement attendre d'un professeur de sciences économiques et sociales, notamment : maîtrise de

concepts (sans se limiter à leur simple définition) et de travaux théoriques, connaissance des principaux repères historiques et de données factuelles de base, maîtrise d'indicateurs (*quelques illustrations : courbe de Phillips ; relations taux d'intérêt-taux de change ; effet revenu ; effet de substitution ; équilibre en situation de monopole ; monopole naturel ; théorie du salaire d'efficience ; modèle de Solow ; zone monétaire optimale ; dilemme du prisonnier ; théorèmes de l'économie du bien-être ; biens communs ; théorie de la rente différentielle ; formes de rationalité ; rationalité limitée ; équilibre de sous-emploi ; modèle IS-LM ; division du travail social ; processus d'intégration, processus de régulation ; utilitarisme ; types d'enquêtes sociologiques ; repère sur la sociologie de l'État ; querelle des méthodes ; champ ; odds ratio ; repères sur la sociologie du travail ; effet de structure ; capital social ; domination ; légitimité ; sociologie des organisations, effet d'âge, effet de génération ; effet d'hystérèse, etc.*). Il est également conseillé aux candidats de veiller à la rigueur de leur expression orale et écrite (certains plans projetés comportent de nombreuses fautes d'orthographe et des expressions peu rigoureuses).

Le jury rappelle que les qualités attendues de la leçon correspondent aux standards universitaires et que les candidats ne sauraient se contenter de reproduire, telle quelle, une leçon de classe de première ou terminale, fût-elle de qualité. De la même façon, une leçon ne peut pas se réduire à la simple compilation de quelques ouvrages de bibliothèque sur le sujet : trop de candidats se contentent ainsi d'égrener des auteurs et des théories, sans les maîtriser en profondeur ou les relier explicitement au sujet. Ainsi le jury recommande aux candidats de ne pas se limiter à de simples citations et juxtaposition d'auteurs.

Dotés d'une solide culture générale, les candidats sont en outre capables de répondre à des questions de base en économie, sociologie, science politique et histoire économique et sociale. Rappelons à cet égard qu'il est impératif pour les candidats de se tenir au courant de l'actualité économique et sociale, ainsi que des développements récents en sciences sociales (trop de candidats ont une connaissance datée des auteurs et des théories). Il est également attendu une connaissance – au moins des ordres de grandeur – des grands indicateurs économiques et sociaux et des repères historiques tant sur les faits et politiques économiques et sociales que sur l'histoire des disciplines (économique, sociologie et science politique).

Une bonne voire, très bonne culture générale ne prémunit pas toujours d'une note décevante. Les prestations les plus pénalisées souffrent d'un défaut de problématisation et d'un manque de cohérence dans la construction de l'argumentation, ainsi que d'un ancrage scientifique adéquat. Il en résulte que l'exposé est souvent, au moins partiellement hors sujet, en particulier, lorsque ce dernier est imparfaitement circonscrit en introduction. Dans d'autres cas, il reste descriptif et se limite à un catalogue. Ces défauts sont parfois liés à un usage contre-productif des ressources de la bibliothèque consistant à consulter un maximum d'ouvrages au détriment d'une réflexion personnelle approfondie sur le sujet.

Plus que le nombre d'auteurs et de références scientifiques, c'est leur pertinence au regard du sujet, de la problématique, de l'argumentation et leur mobilisation effective qui sont appréciées. Les bons candidats se caractérisent par leur capacité à faire dialoguer théories, auteurs et faits d'actualité pour construire une problématique adaptée au sujet et produire une réponse argumentée. Parmi les erreurs qui pénalisent les candidats lors de l'exposé, le jury a eu à déplorer des exposés incomplets et laborieux, déséquilibrés, manquant de perspective théorique, ou encore, des références trop peu nombreuses ou qui n'étaient pas forcément adaptées au sujet. La problématique doit prendre de la hauteur pour permettre au candidat de valoriser sa maîtrise du sujet et de présenter un raisonnement abouti. Certains exposés, pourtant problématisés, comportaient trop peu de références dans la discipline de la question, ou encore étaient traités sous l'angle d'une autre discipline, n'apportant qu'une réponse très partielle au sujet.

Les notes les plus faibles ont été attribuées à des prestations qui présentaient un ou plusieurs des défauts suivants :

- une erreur de cadrage du sujet, soit que le candidat n'aborde pas l'une des dimensions importantes du sujet, soit qu'il traite un autre sujet bien plus large ou connexe ;
- l'absence de problématique réelle ; de nombreux exposés sont restés très descriptifs ;
- des contre-sens importants sur la pensée des auteurs cités ou des défauts majeurs de cohérence

dans l'argumentation, témoignant d'une faible maîtrise disciplinaire.

- Un grave défaut de maîtrise de l'exercice oral et des erreurs dans les connaissances de base de la discipline

L'épreuve de la leçon exige aussi un effort de communication. Trop de leçons se limitent à une lecture monotone d'un texte intégralement écrit. Le jury attend bien au contraire que les candidats s'expriment avec clarté, conviction et adoptent une élocution adaptée à l'exercice, ni trop lente ni trop rapide. La gestion du stress fait partie des exigences incontournables du concours. Le rétroprojecteur et le tableau mis à disposition des candidats ne sont pas seulement des « points de passage obligés », ils doivent être utilisés comme de véritables supports de communication. Enfin, le temps de l'exposé est parfois mal maîtrisé (temps d'exposé inférieur à vingt-cinq minutes ; exposé inachevé dans le temps imparti ; fort déséquilibre dans le traitement des différentes parties).

L'entretien doit être conçu comme un temps de dialogue avec le jury portant d'une part sur l'exposé (reprise de points parfois intéressants mais insuffisamment développés dans l'exposé, prolongements et éclairages complémentaires en lien avec le sujet, questions sur les auteurs mobilisés...), et d'autre part sur des sujets variés, visant à tester les connaissances et la capacité de raisonnement des candidats dans différents domaines (économie, sociologie, sciences politiques et histoire économique et sociale). Les questions sont de difficulté graduée afin que le jury puisse être en mesure d'étalonner les prestations. Les questions posées lors de l'entretien sont volontairement variées de manière à évaluer les candidats sur différents registres (théoriques, méthodologiques, factuelles...). Le jury ne s'attend pas à ce que le candidat réponde à toutes les questions. Il teste les connaissances, mais aussi la capacité à réagir ou à argumenter de manière cohérente. Il est préférable d'avouer une ignorance plutôt que de chercher à esquiver une question par des procédés rhétoriques. Toutefois, de trop nombreuses questions sans réponses font nécessairement l'objet d'une appréciation négative. Il est aussi conseillé de répondre directement et précisément aux questions. Le jury tient évidemment compte, dans son appréciation et ses questions, du fait que les sujets peuvent quelquefois présenter des degrés de difficulté inégale.

En définitive, le candidat doit montrer sa bonne culture générale, sa capacité à traiter de manière claire et structurée un sujet précis selon une problématique pertinente, son aptitude à distinguer l'essentiel de l'accessoire et à intéresser un auditoire par une élocution adaptée, tout en respectant une contrainte de temps.

• Repères pour la préparation à l'épreuve de leçon :

Construire l'objet de la leçon et problématiser. Il existe une forte proximité entre l'exercice de la dissertation et celui de la leçon. Comme pour une dissertation, le premier enjeu est de construire l'objet d'étude qui ne se réduit pas à la simple énonciation ou lecture du sujet. Il importe donc de procéder à un véritable travail de problématisation. La définition des termes du sujet n'est pas qu'une simple « formalité » dont il faudrait se défaire par réflexe mécanique. Il s'agit d'une étape la plus souvent essentielle visant à déconstruire les notions clés du sujet pour le circonscrire et en repérer les enjeux. Cette étape peut aussi être le moment de « casser les automatismes verbaux », par exemple en introduisant une distinction entre langage commun ou spontané et langage scientifique, en s'interrogeant sur la (les) mesure(s) de tel ou tel phénomène, en passant du singulier au pluriel, en ayant recours à l'histoire... Pour favoriser ce travail de construction et de problématisation de l'objet, plusieurs registres de questionnements sont possibles : quels sont les enjeux sociaux, sociologiques, économiques, politiques, historiques ? Quel(s) sens donner aux concepts mobilisés ? Quels en sont les usages sociaux ? À quelles approches et enjeux théoriques le sujet renvoie-t-il ? Quels sont enjeux autour de la mesure du phénomène analysé ?, etc. C'est sur la base d'un questionnement de ce type que les termes du sujet peuvent être interrogés et que, progressivement, une problématique pertinente peut émerger.

Structurer et étayer l'argumentation. Sur la base d'une problématique clairement définie, il convient de construire une argumentation solidement étayée par des références scientifiques et une confrontation aux faits. L'articulation entre les théories, entre les faits, et entre les faits et les théories constitue souvent le

cœur de l'argumentation et de sa progression. Il faut constamment veiller à la cohérence du propos au regard de la problématique retenue. Les titres de chaque partie doivent être explicites et rigoureux sur le plan scientifique. Les principales parties et sous-parties doivent s'enchaîner logiquement pour que l'ensemble puisse constituer une véritable démonstration. Il faut également s'assurer de la cohérence interne de chaque partie et sous-partie du développement.

Utiliser la bibliothèque de façon raisonnée. Le temps de préparation de cinq heures en bibliothèque n'est pas toujours utilisé de façon pertinente. Deux écueils principaux apparaissent : une sous-utilisation des ressources documentaires disponibles ou une sur-exploitation consistant à consulter un maximum d'ouvrages de façon plus ou moins ordonnée. Pour éviter ces deux écueils, il convient de se préparer à l'utilisation de la bibliothèque en travaillant son contenu en amont de l'épreuve (la liste des ouvrages par auteurs et par thèmes est disponible à la rubrique « Concours » du site Dgesco-Ens : <http://ses.ens-lyon.fr>). Le jury observe que trop de candidats se limitent à l'utilisation de manuels au détriment des ouvrages scientifiques adaptés au sujet qu'ils doivent traiter. La consultation de manuels est à l'évidence un moyen de se rassurer et, à ce titre, peut être utile, mais les attendus scientifiques d'une leçon de l'agrégation obligent à se référer en premier lieu aux textes d'auteurs. Il est frappant de constater que nombre de candidats se contentent de reprendre – parfois in extenso – des extraits d'ouvrages sans véritablement maîtriser le contenu ou sans réappropriation personnelle. Le jury rappelle que l'accès à la bibliothèque ne peut en aucun cas dispenser d'une réflexion personnelle approfondie. Dès la réception du sujet, il est essentiel de ménager un temps de réflexion personnelle avant de se reporter aux ouvrages de la bibliothèque.

Le temps de préparation réservé à la leçon, l'accès à la bibliothèque ne doivent pas faire oublier que la lecture d'ouvrages récents – au-delà des ouvrages indiqués dans la bibliographie des thèmes de l'écrit – est fortement recommandée et la maîtrise disciplinaire en sociologie et économie ne saurait se réduire à la lecture de manuels de base. Les ouvrages les plus fondamentaux des « grands auteurs » doivent être connus et les candidats doivent penser à les mobiliser et les citer. Il est également nécessaire de se tenir au courant des évolutions scientifiques en économie et en sociologie, en lisant régulièrement des revues de vulgarisation de qualité et – au moins – des ouvrages synthétiques. Dans cette perspective, le jury conseille aux candidats de travailler sur des manuels universitaires récemment actualisés, permettant de s'initier à la rigueur des raisonnements et de se tenir au courant des dernières avancées scientifiques.

Construire sa présentation. Le fond rejoint ici la forme. La leçon est aussi un exercice de communication. Il convient donc d'adopter une posture adéquate en soignant la qualité de l'expression orale et en faisant preuve de conviction. Le regard, la voix, le ton, la capacité à se détacher de ses notes participent pleinement à la qualité de la présentation et à sa réception par le jury.

Il est conseillé de projeter le plan (des transparents sont disponibles lors de la préparation) et d'écrire les noms des auteurs mobilisés au tableau lors de l'exposé oral. Le jury observe souvent une sous-exploitation du rétroprojecteur et du tableau alors qu'ils peuvent, dans bien des situations, utilement appuyer une démonstration et ponctuer la présentation.

Le jury conseille aux candidats d'accorder la plus grande importance à l'introduction qui permet de restituer la façon dont l'objet du sujet a été construit. C'est une étape indispensable aux examinateurs pour s'assurer que la problématique du sujet a fait l'objet d'une réflexion personnelle de la part du candidat et que l'exposé en couvre bien les différents aspects. Il importe donc d'indiquer explicitement comment on conçoit le sujet, le cadrage que l'on en fait, la délimitation de son champ et les principaux enjeux qui seront privilégiés. La conclusion de la leçon est trop souvent négligée soit par manque de temps, soit parce qu'elle se limite à une reprise des titres de chaque partie.

La conclusion de la leçon est l'occasion de proposer une synthèse de la réflexion menée et d'ouvrir d'autres perspectives sur le sujet.

5.2 Épreuve orale de commentaire d'un dossier

Jury : Rodolphe Bourdin, Anne-Cécile Broutelle, Bernard Chrétien, Rodrigue Conan, Véronique Couture, Elodie Ducout, Jean-Marc Ferralis, Jean-Luc Ferraud, Hervé Jutier, Christophe Laviaille, Judith Leverbe-Robichez,

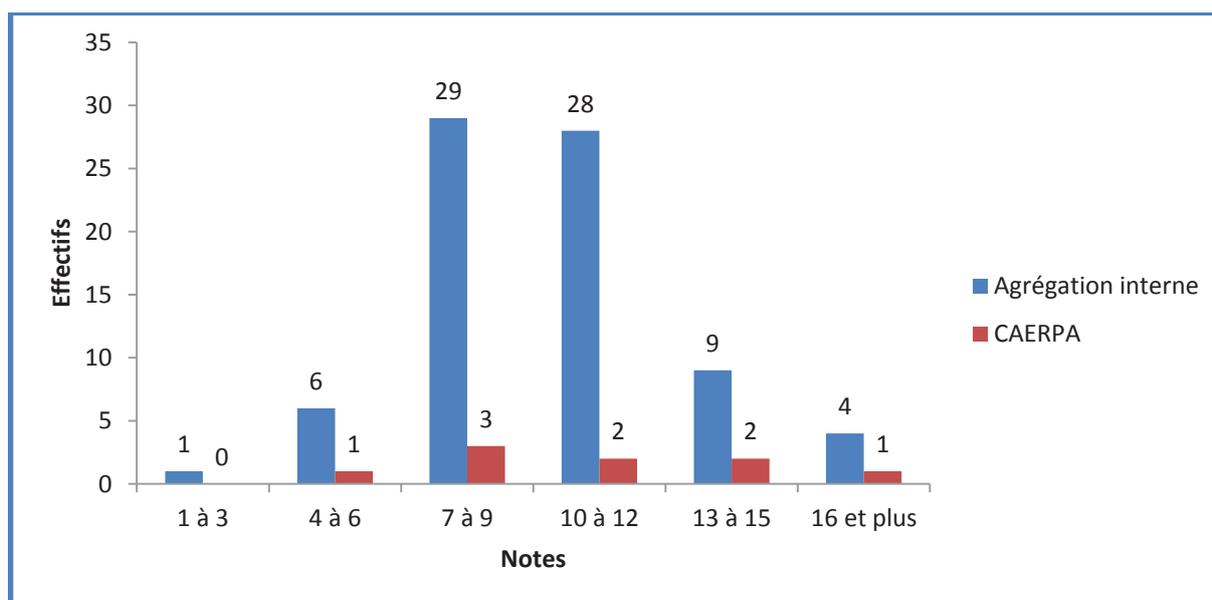
Responsables : Bernard Chrétien, Rodrigue Conan, Véronique Couture , Jean-Marc Ferralis

Rapporteurs : Bernard Chrétien, Rodrigue Conan, Véronique Couture , Jean-Marc Ferralis, Christophe Laviaille.

5.2.1 Résultats

	Nombre de candidats admissibles	Nombre de candidats présents	Moyenne des candidats présents	Ecart-type	Nombre de candidats admis	Moyenne des candidats admis
Agrégation	78	34	9.87	3.27	34	11.44
Caerpa	9	4	11.22	3.82	4	14.75

Distribution des notes de l'épreuve orale de commentaire d'un dossier (agrégation et CAERPA)



Concernant l'agrégation, les résultats à cette épreuve ne marquent pas d'inflexions majeures comparativement à la session précédente : moyenne de l'ensemble des candidats : 9.87 (9,45 en 2018, 10,4 en 2017) ; moyenne des candidats admis : 11.44 (12,3 en 2018, 11,8 en 2017). Concernant le CAERPA, les résultats sont en forte hausse (après une baisse en 2018) et se situent à un niveau supérieur à ceux de l'agrégation : moyenne de l'ensemble des candidats : 11.22 (6,8 en 2018, 8,8 en 2017) ; moyenne des candidats admis : 14.75 (7,25 en 2018, 11 en 2017). Il n'y a donc pas de tendance évidente et les petits effectifs de ce second concours ne permettent pas d'établir de résultats significatifs.

5.2.2 Commentaires et recommandations

Composition des dossiers et déroulement de l'épreuve

Les dossiers sont en lien avec les programmes de sciences économiques et sociales du lycée en vigueur à la date du concours. Chaque dossier est composé de deux parties. La première partie est un dossier documentaire : à dominante économique si le sujet de leçon de la première épreuve orale d'admission est à dominante sociologique et/ou science politique ; à dominante sociologique et/ou science politique si le sujet de leçon de la première épreuve orale d'admission est à dominante économique.

Le dossier documentaire est constitué d'un ou de deux articles scientifiques ou d'extraits d'ouvrages; il comprend des données statistiques.

La seconde partie du dossier est consacrée aux mathématiques et statistiques appliquées aux sciences économiques et sociales. Elle est constituée de deux exercices portant sur deux domaines distincts du programme de mathématiques. L'un des deux au moins est fondé sur les données quantitatives ou les outils mathématiques et statistiques fournis ou utilisés dans la première partie du dossier. Les dossiers proposés à cette session ainsi que des exemples d'exercices mathématiques sont présentés à la suite de ce rapport.

Le candidat dispose de trois heures de préparation sans autre document que le dossier. L'utilisation d'une calculatrice est autorisée. Le candidat disposant d'une calculatrice personnelle ayant le mode examen pourra l'utiliser lors de l'épreuve, sous réserve d'autorisation par le responsable des surveillants. Les calculatrices sont de types TI84 de Texas Instruments ou Casio 35+. Les modèles évoluant, les types de calculatrices proposés lors de l'épreuve sont susceptibles de changer d'une session de concours à l'autre ; cependant, quelle que soit la session, les machines proposées présentent toujours les mêmes fonctionnalités.

L'épreuve se déroule de la façon suivante :

- Exposé : 15 minutes
- Entretien à partir de l'exposé : 15 minutes
- Interrogation sur l'exercice de mathématiques et statistiques appliquées aux sciences économiques et sociales : 15 minutes (présentation par le candidat de ses résultats puis échange avec le jury).

Les observations et conseils présentés ci-dessous ne marquent pas d'inflexions majeures par rapport à la session précédente.

Observations sur les prestations des candidats et les attendus de l'épreuve

Comme en témoignent les résultats, l'épreuve de dossier a été globalement bien réussie, bien que la moyenne obtenue par l'ensemble des candidats soit en légère augmentation par rapport à la session précédente. Le jury a eu la satisfaction d'assister à un certain nombre de prestations de bonne qualité qui démontraient une capacité d'analyse et de mise en perspective des dossiers documentaires satisfaisante ainsi que de bonnes connaissances mathématiques. La majorité des candidats a géré convenablement le temps de l'exposé ; les plans étaient généralement bien présentés (le plus souvent à l'aide d'un transparent, ce qui est d'ailleurs conseillé pour les deux parties de l'épreuve : exposé et exercices de mathématiques) et respectés. Dans l'ensemble, les candidats ont manifesté une certaine aisance orale.

Contenu de l'exposé et construction du commentaire

Comme les années précédentes, le jury tient à rappeler que le commentaire ne doit pas se réduire à un résumé, même pertinent, du dossier documentaire. Les exposés les moins bons se sont limités à une simple restitution des documents, une analyse trop descriptive du dossier sans prise de distance, sans perspective critique ni arrière-plan théorique ou illustration. L'exposé se cantonne alors à une paraphrase du dossier n'apportant aucun élément d'analyse probant et reprenant, sans mise en perspective, le plan de l'article principal du dossier. Il s'agit du défaut majeur et le plus couramment observé par le jury. Un autre travers observé peut être aussi mentionné : il s'agit au contraire de s'appuyer très peu sur le dossier, en n'en mentionnant que deux ou trois éléments et en développant un exposé de 15 minutes sur un thème plus large et plus classique (par exemple sur "les inégalités hommes-femmes" à partir du dossier sur la résistible féminisation des gardien-ne-s de la paix). En outre, si une réflexion sur la démarche méthodologique est souvent pertinente, il n'est pas nécessaire de se sentir obligé de critiquer forcément l'angle ou les choix méthodologiques de l'auteur, et, en tout état de cause il convient, si c'est le cas de le justifier (risque d'un glissement entre esprit critique et critique). Le plus souvent, les critiques se contentent d'évoquer des risques de "biais" sans en dire davantage.

L'exposé doit donc chercher à introduire une « valeur ajoutée ». Il convient, dès l'introduction, de contextualiser le dossier, son objet, les enjeux qu'il soulève, les références théoriques et méthodologiques auxquelles il renvoie. Le jury attend également que le candidat définisse clairement une problématique à partir de laquelle il structurera son exposé et sur laquelle il reviendra en conclusion. Le candidat peut privilégier une dimension du dossier à une autre pour peu que ce choix soit pertinent au regard de la problématique adoptée. Les plans généralistes, « stéréotypés », transposables à n'importe quel support documentaire ne sont pas recevables. Le jury porte donc une attention particulière à la construction et à la présentation de la problématique qui s'appuie sur le dossier documentaire, dans son ensemble ou sur l'une de ses dimensions, ainsi qu'à la qualité du plan proposé.

Une problématisation et une mise en perspective critique (notamment au regard de travaux économiques et/ou sociologiques sur le même thème) sont indispensables. Cela nécessite une maîtrise satisfaisante des connaissances scientifiques auxquelles le dossier fait référence. À cet égard, le jury a parfois constaté que certains candidats méconnaissaient certains concepts et références théoriques de base (*par exemple : capital culturel, socialisation primaire et secondaire, égalité des chances ou des conditions, taux de change, cout salarial unitaire*). Le jury a aussi constaté une maîtrise insuffisante de savoir-faire applicables aux données quantitatives et aux représentations graphiques (*par exemple : la représentation graphique de fonctions simples (offre, demande, coût), l'interprétation de leurs pentes et de leurs déplacements, l'élasticité-prix de la demande et de l'offre, la lecture de représentations graphiques, la délimitation graphique du surplus du consommateur et du surplus du producteur*). Par ailleurs, le jury regrette que bon nombre de candidats méconnaissent les différentes catégories d'enquêtes sociologiques et les confondent. Il est préférable de connaître les techniques et méthodes utilisées en sociologie et savoir retracer le cheminement scientifique du chercheur, depuis le choix de son sujet d'étude, à la publication de ses résultats.

Il est attendu que les candidats maîtrisent parfaitement les références théoriques, les notions et les mécanismes présents dans les programmes d'enseignement des sciences économiques et sociales, au-delà de ce qui est attendu d'un élève de terminale. Que le candidat établisse des prolongements au-delà des programmes peut être pertinent ; en revanche, l'apport surabondant de noms d'auteurs, sans lien explicite avec l'exposé, est reproché.

La présentation du dossier en introduction n'a d'intérêt qu'à la condition qu'elle ne se réduise pas à la lecture sans commentaire et sans mise en perspective, du ou des noms des auteurs, de l'ouvrage ou de la revue dont le ou les documents sont extraits. L'utilisation d'un transparent est utile pour la présentation du plan, mais il convient de soigner la calligraphie, d'écrire suffisamment gros et de s'assurer que les membres du jury peuvent lire et recopier le plan projeté à tout moment de l'exposé.

Le jury est attentif à la qualité analytique du plan adopté, au soin apporté aux libellés, au fait qu'il soit suffisamment détaillé et structuré, de façon logique et rigoureuse. Au cours de l'exposé, le candidat doit veiller à montrer où il en est dans le déroulé du plan. L'exposé doit respecter un certain équilibre du développement des différentes parties et, pour y parvenir, le candidat doit penser à gérer le temps imparti.

Le jury n'attend pas un exposé-type ; il évalue avant tout la capacité du candidat à s'appropriier le dossier et à l'utiliser au service de ce qu'il veut montrer ou démontrer. Ainsi les prestations de plusieurs candidats, à partir d'un même dossier, peuvent être satisfaisantes quand bien même elles sont différentes. Le fléchage disciplinaire des dossiers en science économique ou en sociologie ne doit pas conduire, si le thème s'y prête (sur l'emploi par exemple), à s'interdire tout croisement disciplinaire qui est l'une des caractéristiques de l'enseignement des sciences économiques et sociales.

Le jury accorde une grande importance à la qualité et à la fluidité de la présentation orale. La clarté du propos, un ton exprimant la conviction, la capacité à se détacher de ses notes et à établir un lien visuel avec les membres du jury, ainsi qu'une posture adaptée à une situation d'enseignement, sont attendus de la part du jury.

L'entretien

L'entretien débute dès que le candidat a terminé son exposé, même si celui-ci n'a pas duré 15 minutes. En revanche, ne pouvant excéder le temps imparti, le jury interrompt l'exposé qui ne serait pas achevé à temps. L'entretien est un temps de dialogue avec le jury. Les questions sont centrées sur le thème du dossier. Elles ne visent en aucune façon à piéger le candidat ou à le mettre en difficulté. Elles doivent lui permettre de prolonger sa réflexion en apportant des précisions ou des approfondissements et de développer des points peu ou pas abordés lors de l'exposé. Le jury attend des réponses claires et concises. Les stratégies d'évitement, les réponses volontairement longues et inadaptées sont pénalisées. Durant cette phase, le jury attend que le candidat fasse preuve d'ouverture et de réactivité.

Critères d'évaluation

Le jury fonde son évaluation sur des critères suivants :

- Capacité à analyser le dossier, notamment avec un regard critique.
- Capacité à problématiser et à construire un plan.
- Capacité à mobiliser des connaissances scientifiques précises et rigoureuses.
- Maîtrise des outils de mathématiques et de statistiques appliquées aux sciences économiques et sociales.
- Qualité de la présentation orale.

Remarques complémentaires sur l'exercice de mathématiques et statistiques appliquées aux sciences économiques et sociales

Le programme de mathématiques et statistiques appliquées aux sciences économiques et sociales est publié au *Bulletin officiel* spécial n°1 du 27 janvier 2011.

Ce rapport reprend celui de la session précédente.

Déroulement de l'entretien

Le candidat expose ses résultats ; le candidat peut utiliser un transparent qu'il aura réalisé lors de la préparation. Apprécié par le jury, il permet d'avoir une vue d'ensemble du travail effectué par le candidat. Le jury oriente son questionnement en fonction des points particuliers de l'exercice qu'il souhaite voir expliciter par le candidat. Si le candidat n'a pas su répondre à une question lors de la préparation ou a donné une réponse erronée, le jury intervient sous forme d'indication ou de questionnement. La réactivité du candidat est alors prise en compte.

Commentaires généraux

Le jury rappelle l'importance d'une culture mathématique de base pour enseigner les sciences économiques et sociales. Cette partie de l'épreuve doit être préparée soigneusement en amont du concours et le candidat doit prévoir un temps suffisant lors des trois heures de préparation pour traiter l'exercice de mathématiques. L'évaluation en mathématiques a d'ailleurs eu un caractère discriminant dans l'évaluation globale de l'épreuve : des candidats ayant réalisé un bon exposé ont pu être pénalisés par un manque de compétences en mathématiques ; *a contrario*, d'autres ont profité de leur excellente prestation sur l'exercice de mathématiques.

Les connaissances du candidat sur les notions du programme et ses capacités à les exploiter sont évidemment au cœur de l'évaluation de sa prestation. Le jury souhaite qu'au-delà de la bonne application d'une formule, (par exemple celle donnant le taux d'évolution moyen), le candidat puisse en expliquer le sens si cela lui est demandé. Le jury attend également que le candidat fasse preuve de clarté et de rigueur lors de la présentation de ses résultats et des méthodes utilisées et qu'il sache évidemment interpréter les résultats obtenus. On rappelle qu'en sciences économiques et sociales les calculs ne sont jamais demandés pour eux-mêmes mais pour leur signification.

Devant une éventuelle difficulté du candidat, le jury évalue les capacités d'analyse et de réflexion de celui-ci ainsi que son sens critique à l'égard des démarches adoptées ou des résultats obtenus (en particulier lorsque ceux-ci sont aberrants). Ces compétences sont d'autant plus importantes que tous les exercices sont contextualisés et/ou proposent la modélisation d'une situation issue de champs divers, souvent à caractère socio-économique. La longueur des énoncés ne préjuge pas de leur niveau de difficulté. Si certains exercices mobilisent des connaissances de niveau universitaire, tous les sujets sont pour partie appuyés sur des connaissances et des compétences de niveau lycée. Il est donc attendu que les contenus mathématiques de l'enseignement secondaire en série ES soient maîtrisés.

Remarques particulières

Le jury tient à insister sur le fait que les sujets peuvent porter sur l'ensemble du programme. Compte tenu de la place des statistiques et des probabilités dans les programmes actuels du secondaire et de leurs nombreuses applications dans les champs socio-économiques, ces sujets prennent néanmoins une large place dans les interrogations.

- **Analyse, Calcul littéral et algèbre :**

La maîtrise des techniques analytiques et de certains calculs de base est inégale selon les candidats. Les fonctions exponentielles et logarithmes, puissances doivent être connues et maîtrisées. Le candidat doit savoir calculer (une dérivée, une primitive, une intégrale, une limite ...) tout en présentant ses calculs de façon rigoureuse, donner du sens et interpréter mathématiquement le résultat obtenu pour la situation

donnée.

- **Statistiques :**

Il est essentiel que les candidats maîtrisent les notions de pourcentage, proportion, taux d'évolution global, moyen, réciproque, coefficient multiplicateur ...

Les notions de médiane et de quantile sont connues, les indicateurs de dispersion (variance, écart-type, écart inter-quartile) sont moins bien maîtrisés. Certains candidats ne maîtrisent pas les propriétés concernant les moyennes pondérées.

- **Probabilités :**

Le jury a constaté une maîtrise inégale des lois, en particulier de la loi normale (représentation, interprétation, calcul à la calculatrice).

On attend que les candidats donnent du sens à la modélisation probabiliste. La représentation par un arbre pondéré doit être maîtrisée afin d'éviter toute confusion entre la probabilité de A inter B et de A sachant B.

On rappelle que les graphes probabilistes et le calcul matriciel associé sont au programme.

- **Usage des calculatrices :**

Depuis 2006, des calculatrices sont fournies aux candidats afin d'éviter l'usage des calculatrices personnelles sans mode examen. Il est donc indispensable que les candidats soient capables d'utiliser une calculatrice de base (types *TI84* de *Texas Instruments* ou *Casio 35+*) non seulement pour effectuer des calculs de base, des représentations graphiques de fonctions mais aussi pour le calcul matriciel, les calculs statistiques et de probabilité (distributions de probabilité). Il faut toutefois observer que les modèles évoluent régulièrement. Dans tous les cas, les machines présenteront toujours les mêmes fonctionnalités.

Quelques conseils aux futurs candidats à l'épreuve

La préparation de l'exercice de mathématique est un investissement rentable pour le futur candidat. S'il est nécessaire de manifester des connaissances solides à propos de concepts plus élaborés pour se voir attribuer une excellente note, il est, *a contrario*, très pénalisant de se présenter à l'épreuve sans une maîtrise convenable des contenus et méthodes enseignés en mathématiques dans l'enseignement secondaire : un professeur agrégé de sciences économiques et sociales doit pouvoir manipuler avec un certain recul les outils et concepts abordés par les élèves de lycée en mathématiques en général et dans l'analyse et le traitement de l'information chiffrée en particulier.

Les futurs candidats aux épreuves sont donc invités à approfondir leurs connaissances en mathématiques, en commençant par s'assurer de la maîtrise des plus élémentaires d'entre elles. La maîtrise des concepts et des outils mathématiques ne saurait se départir des méthodes d'analyse et de sens critique indispensables à toute démarche pédagogique. Au final, les mathématiques ne se réduisent pas à l'application de recettes. Quelques connaissances essentielles et du bon sens doivent permettre d'aborder sereinement cette épreuve.

Éléments bibliographiques en mathématiques et statistiques :

Pour une très bonne préparation de base :

- Des manuels, au choix, des classes de première et de terminale S ou ES ou de BTS.
- Cécile Hardouin *Les Maths au Capes* de sciences économiques et sociales - Dunod
- H. Carnec, J.M. Dagoury, R. Seroux, M. Thomas : *Itinéraires en statistiques et probabilités* (Ellipses).

Pour approfondir :

- Des manuels de classes préparatoires économiques et commerciales, ECS (pour y trouver la notion d'estimateur), ECE ou ECT.

Pour les exercices de base :

- Les rapports des années précédentes.
- Les annales corrigées du Bac ES ou du BTS CGO.

5.2.3 Sources des dossiers (première partie de l'épreuve)

Dossiers de sociologie/science politique :

Dossier 1

Document : Marcus Ngantcha, Eric Janssen, Emmanuelle Godeau, Stanislas Spilka, « Les pratiques d'écrans chez les collégiens. De la complexité de mesurer les usages », Agora débats/jeunesses, Hors-série 2016/4.

Dossier 2

Document : Gautier, Frédéric. « Une « résistible » féminisation ? Le recrutement des gardiennes de la paix », Travail, genre et sociétés, vol. 39, no. 1, 2018, pp. 159-173.

Dossier 3

Document : Marianne Blanchard, Sophie Orange et Arnaud Pierrel. La noblesse scientifique, Jugements scolaires et naturalisation des aspirations en classes préparatoires aux grandes écoles, Actes de la recherche en sciences sociales 2017/5 (N° 220),

Dossier 4

Document : Anne Muxel, La politisation par l'intime, Parler politique avec ses proches, Revue française de science politique, Presses de Sciences Po, 2015/4.

Dossier 5

Document : Julie Argouarc'h, Sébastien Picard, « Les niveaux de vie en 2016 : La prime d'activité soutient l'évolution du niveau de vie des plus modestes », INSEE première, n°1710, Septembre 2018

Dossier 6

Document : Luc Rouban, « L'Assemblée élue en 2017 et la crise de la représentation », Note ENEF 43, Sciences Po CEVIPOF, juillet 2017, 10 p. <https://www.enef.fr/les-notes/>

Dossier 7

Document : Thibaut de Saint Pol, Corps et appartenance sociale : la corpulence en Europe, Données sociales, édition 2006

Dossier 8

Document 1 : Dominique Meurs, « Le chômage des immigrés : quelle est la part des discriminations ? », population & sociétés, n° 546, INED, juillet/ aout 2017

Document 2 : Jean Louis Pan Ké Shon, « La ségrégation des immigrés en France : état des lieux, population & société, INED, n° 477, avril 2011.

Dossiers de science économique :

Dossier 1

Document : Diane De Waziers, Clovis Kerdrain, Yasmine Osman, L'évolution de la part du travail dans la valeur ajoutée dans les pays avancés, Trésor-Éco n° 234, janvier 2019.

Dossier 2

Document : Jézabel Couppey-Soubeyran & Thomas Renault, « 10 ans après la faillite de Lehman Brothers, le risque systémique a-t-il baissé ? », La lettre du CEPII, N° 391 – Septembre 2018

Dossier 3

Document : Charlotte Emlinger, Sébastien Jean, Vincent Vicard, « L'étonnante atonie des exportations françaises », La Lettre du CEPII, N° 395, Janvier 2019.

Dossier 4

Document : François Geerolf & Thomas Grjebine, « Augmenter ou réduire les impôts : quels effets sur l'économie ? L'exemple de la taxe foncière », La Lettre du CEPII, n°386, mars 2018.

Dossier 5

Document 1 : La dynamique du capitalisme est aujourd'hui bien celle qu'avait prévue Karl Marx, Flash

économie, Natixis, 2 février 2018.

Document 2 : Karl Marx, LE CAPITAL, livre III (1895), Tome 1, chapitre 13, Editions sociales, Paris, 1971.

Dossier 6

Document : Anton Brender et Florence Pisani, *L'économie américaine 2018*, La Découverte, 2018.

Dossier 7

Document : Guillaume Allègre, Bruno Ducoudré, « Prime d'activité : quelle efficacité redistributive et incitative ? », OFCE Policy brief 37, 16 octobre 2018.

5.2.4 Exemples de sujets de mathématiques (seconde partie de l'épreuve)

Sujet A (en lien avec le dossier de science politique n°6) : ROUBAN (Luc) « L'assemblée élue en 2017 et la crise de la représentation »

Partie A

- Page 3, il est indiqué que « la proportion de femmes a sensiblement augmenté, passant de 18,4% pour la législature 2007-2012 à 27% pour la législature 2012-2017 puis à 38,8% en 2017 ». Sachant que l'effectif de l'assemblée nationale est resté constant (577 députés) sur ces trois législatures, calculer le taux d'évolution du nombre de femmes entre les législatures 2007 et 2012, et le taux d'évolution du nombre de femmes entre les législatures 2012 et 2017.
- En utilisant les données du graphique 2 page 4, calculer le taux d'évolution du nombre de femmes élues de « classes populaires » entre 2007 et 2017. Y-a-t-il plus de femmes élues de « classes populaires » en 2007 ou en 2017 ?
- On utilisera, pour les questions suivantes, les données de la page 3, du graphique 2 page 4 et du graphique 5 page 7.
On se situe en 2017, on effectue un tirage aléatoire d'un.e député.e de cette législature, on note F l'événement « c'est une femme » et CSP l'événement « il/elle appartient à la classe supérieure ».
 - Etablir les valeurs de $P[F]$, $P[CSP]$ et $P[CSP \cap F]$ (à 0,01 près).
 - Calculer, en le justifiant, $P[F|CSP]$.
 - Quelle est l'interprétation de cette probabilité ?

Partie B

On rappelle qu'une courbe de Lorenz est la représentation graphique d'une fonction L vérifiant les conditions suivantes :

- L est définie sur l'intervalle $[0; 1]$ avec $L(0) = 0$ et $L(1) = 1$;
- L est croissante et convexe sur $[0; 1]$;
- pour tout nombre réel x de $[0; 1]$, $L(x) \leq x$.

On considère les fonctions f et g définies sur l'intervalle $[0; 1]$ par $f(x) = xe^{1,6(x-1)}$ et $g(x) = 0,8x^5 + 0,2x$.

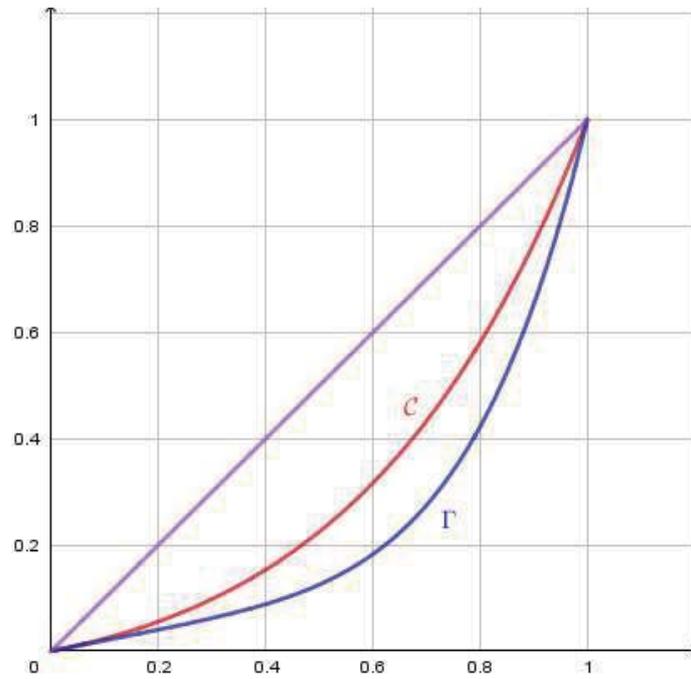
1) Montrer que la représentation graphique C de f est une courbe de Lorenz.

2) Justifier que pour tout nombre réel x de $[0; 1]$, $g(x) \leq x$.

On admet pour la suite de l'exercice que la représentation graphique Γ de g est une courbe de Lorenz.

Les courbes C et Γ ci-dessous illustrent la répartition de la masse salariale dans deux entreprises A et B :

- en abscisses, x représente le pourcentage cumulé des personnes ayant les salaires les plus faibles par rapport à l'effectif total de l'entreprise ;
- en ordonnées $f(x)$ (resp. $g(x)$) représente le pourcentage de la masse salariale totale affectée aux $t\%$ les moins bien payés des salariés de l'entreprise A (resp. B).



3) Calculer $f(0,9)$ et $g(0,9)$, puis interpréter.

On arrondira les résultats obtenus à 0,01 près.

4) Calculer l'indice de Gini γ_B pour l'entreprise B.

5) a. Montrer que la fonction F définie sur $[0; 1]$ par $F(x) = \frac{1}{64}(40x - 25)e^{1,6(x-1)}$ est une primitive de f .

b. Calculer l'indice de Gini γ_A pour l'entreprise A.

6) Dans quelle entreprise la distribution des salaires est-elle la plus irrégulièrement répartie ?

Partie A

Le tableau 1 présente une radiographie des banques systémiques.

- 1) On s'intéresse à l'année 2016.
 - a) Calculer la part p_1 des actifs des banques systémiques des États-Unis dans les actifs des banques systémiques mondiales. *Arrondir à 0,1%*.
 - b) Calculer la part p_2 des actifs des banques systémiques des États-Unis dans les actifs de l'ensemble du secteur bancaire mondial. *Arrondir à 0,1%*.
 - c) Interpréter le rapport p_2/p_1 .
- 2) En s'intéressant aux actifs bancaires au niveau mondial en 2011 et en 2016, comparer les taux moyens annuels d'évolution des actifs de l'ensemble du secteur bancaire et des actifs des banques systémiques. *Arrondir à 0,1%*.

Dans le document, on peut lire : « Le cas de la Chine est particulièrement préoccupant : la part des banques systémiques y a plus que triplé depuis 2011 pour atteindre 41% en 2016. ».

On considère, pour la question 3, que cette part a triplé de 2011 à 2016.

- 3) Quel est alors le taux d'évolution de cette part entre 2011 et 2016 ?

Partie B

Dans un magasin, une étude du mode de paiement en fonction du montant des achats a permis d'établir les probabilités suivantes :

$$\begin{aligned} P[S = 0 \cap U = 0] &= 0,4 & P[S = 0 \cap U = 1] &= 0,3 \\ P[S = 1 \cap U = 0] &= 0,2 & P[S = 1 \cap U = 1] &= 0,1 \end{aligned}$$

où S représente la variable aléatoire prenant la valeur 0 si le montant des achats est inférieur ou égal à 50 euros, prenant la valeur 1 sinon, et U la variable aléatoire prenant la valeur 0 si la somme est réglée par carte bancaire, prenant la valeur 1 sinon.

- 1) a) Vérifier que $P(U = 0) = 0,6$ et $P(U = 1) = 0,4$.
b) Calculer $P(S = 0)$.
- 2) Les variables S et U sont-elles indépendantes ?
- 3) Quelle est la probabilité que la somme réglée soit supérieure strictement à 50 euros sachant que le client utilise un autre moyen de paiement que la carte bancaire ?

On suppose que les modes de règlement sont indépendants entre les individus.

Une caissière reçoit n clients dans sa journée ($n \geq 2$).

On définit deux variables aléatoires C_n et L par :

- C_n comptabilise le nombre de clients qui paient par carte bancaire.

- L est égale au rang du premier client utilisant la carte bancaire comme moyen de paiement, s'il y en a au moins un et à zéro sinon. On admet que :

$$P(L = k) = 0,4^{k-1} \times 0,6 \text{ pour } 1 \leq k \leq n$$

- 4) Reconnaître la loi de C_n et préciser ses paramètres. Rappeler la valeur de l'espérance et de la variance de cette variable aléatoire.
- 5) a) Déterminer $P(L = 0)$.
b) Vérifier que :

$$\sum_{k=0}^n P(L = k) = 1$$

On considère que le temps de passage à une caisse, exprimé en unités de temps, est une variable aléatoire T à valeurs positives telle que pour $t \geq 0$, $P(T \leq t) = F(t)$ où F est la fonction définie sur $[0; +\infty[$ par $F(t) = 1 - (1 + t)e^{-t}$.

- 6) Vérifier que F est croissante et déterminer la limite de $F(t)$ lorsque t tend vers plus l'infini.
- 7) Montrer que la probabilité que le temps de passage en caisse soit inférieur ou égale à deux unités (de temps) sachant qu'il est supérieur à une unité est égale à :

$$\frac{2e - 3}{2e}$$

Sujet C (en lien avec le dossier d'économie n°6) : Anton Brender et Florence Pisani, L'économie américaine 2018, La découverte, 2018.

Partie A

1. Voici un extrait de la page 2 :
« La récession qui a commencé fin 2008 a été la plus profonde de l'après-guerre : en 2010, le taux de chômage a atteint 10% et il faudra attendre 2017 pour qu'il retrouve son niveau de 2007. »
Sachant que le taux de chômage était de 4,6% en 2007, déterminer en points de pourcentage et en pourcentage l'évolution du taux de chômage de 2010 à 2017.
2. Sur le graphique 39 page 6, on donne les taux de croissance annuel moyen de la PGF sur la période 1948-2016.
Donner le taux annuel moyen de la PGF sur la période 1995-2016.

Partie B

Dans une population on considère le modèle d'emploi suivant : chaque personne est soit employée, soit sans emploi.

On note u_n la proportion de la population qui est employée l'année (2018 + n) et v_n celle des sans-emploi.

On suppose qu'une personne employée a une probabilité de 0,9 de rester employée l'année suivante et qu'une personne sans emploi a une probabilité de 0,4 de trouver un emploi l'année suivante.

On se propose de déterminer de deux façons, sous ces hypothèses, le taux de chômage à long terme dans cette population.

Première méthode

1. Exprimer u_{n+1} et v_{n+1} en fonction de u_n et v_n .
2. Justifier que $u_{n+1} = 0,5u_n + 0,4$.
3. Exprimer u_n en fonction de n et u_0 .
4. En déduire le taux de chômage à long terme.

Deuxième méthode

On pose $U_n = \begin{pmatrix} u_n \\ v_n \end{pmatrix}$, $P = \begin{pmatrix} 4 & 1 \\ 1 & -1 \end{pmatrix}$ et $D = \begin{pmatrix} 1 & 0 \\ 0 & 0,5 \end{pmatrix}$.

1. Montrer qu'il existe une matrice carrée A d'ordre 2 telle que $U_{n+1} = AU_n$.
2. a) Calculer $P^{-1}AP$ où P^{-1} est la matrice inverse de P .
b) En déduire A^n en fonction de n .
c) Conclure.

6. ANNEXES

6.3 Données statistiques complémentaires

6.3.1 Répartition des candidats par académie

Répartition candidats AGREGATION INTERNE par académies

ACADEMIE	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis
Aix-Marseille	14	11	3	2
Amiens	4	2	0	0
Besançon	12	10	3	1
Bordeaux	13	10	6	2
Caen	7	5	2	2
Clermont-Ferrand	5	2	2	0
Corse	1	0	0	0
Dijon	6	5	1	1
Grenoble	20	15	5	1
Lille	11	5	1	0
Limoges	5	4	0	0
Lyon	13	9	2	1
Montpellier	9	6	1	0
Nancy-Metz	9	4	1	1
Nantes	10	5	0	0
Nice	20	11	2	1
Orléans-Tours	18	11	4	1
Paris-Versailles - Créteil	122	70	31	16
Poitiers	7	5	1	1
Reims	6	3	2	1
Rennes	16	9	3	0
Rouen	11	8	3	0
Strasbourg	10	6	0	0
Toulouse	20	10	5	3
Réunion	6	2	0	0
Martinique	4	0	0	0
Guadeloupe	5	3	0	0
Guyane	1	0	0	0
Polynésie française	3	2	0	0
Mayotte	4	1	0	0

Répartition candidats CAERPA par académies

ACADEMIE	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis
Aix-Marseille	8	5	1	1
Amiens	1	0	0	0
Besançon	1	1	0	0
Bordeaux	0	0	0	0
Caen	2	1	0	0
Clermont-Ferrand	1	1	0	0
Corse	1	0	0	0
Dijon	1	1	0	0
Grenoble	2	2	0	0
Lille	3	2	0	0
Lyon	4	2	0	0
Montpellier	1	1	1	1
Nancy-Metz	3	2	0	0
Nantes	8	4	1	0
Nice	1	1	0	0
Orléans-Tours	5	3	0	0
Paris-Versailles - Créteil	20	11	2	1
Poitiers	1	1	1	1
Reims	2	1	0	0
Rennes	5	3	1	0
Rouen	1	1	0	0
Strasbourg	3	3	1	0
Toulouse	2	1	1	0
Guyane	1	0	0	0

6.3.2 Répartition des candidats par année de naissance

Répartition candidats AGREGATION INTERNE par année de naissance

ANNEE DE NAISSANCE	Inscrits	Présents	Admissibles	admis
1954	1	1	0	0
1955	1	1	0	0
1956	1	0	0	0
1957	2	0	0	0
1958	3	3	0	0
1959	0	0	0	0
1960	4	2	0	0
1961	7	3	0	0
1962	3	2	1	0
1963	6	5	0	0
1964	9	4	0	0
1965	10	6	1	0
1966	7	1	0	0
1967	9	5	0	0
1968	14	9	1	0
1969	14	8	2	0
1970	8	3	0	0
1971	21	14	8	3
1972	11	7	5	3
1973	16	12	2	1
1974	11	5	1	1
1975	16	5	2	0
1976	9	3	1	0
1977	12	8	4	0
1978	12	8	6	3
1979	16	7	2	2
1980	21	14	5	1
1981	11	5	3	1
1982	14	8	1	0
1983	18	10	5	0
1984	11	9	1	1
1985	14	9	3	2
1986	15	12	6	4
1987	14	8	3	2
1988	21	14	8	5
1989	9	7	3	3
1990	8	6	3	1
1991	5	4	0	0
1992	7	6	1	1
1993	1	0	0	0

Répartition candidats CAERPA par année de naissance

ANNEE DE NAISSANCE	Inscrits	Présents	Admissibles	admis
1955	1	0	0	0
1956	0	0	0	0
1957	0	0	0	0
1958	0	0	0	0
1959	0	0	0	0
1960	2	2	0	0
1961	1	1	0	0
1962	1	0	0	0
1963	4	4	0	0
1964	3	1	0	0
1965	1	0	0	0
1966	1	1	0	0
1967	1	1	0	0
1968	3	1	0	0
1969	2	2	0	0
1970	1	0	0	0
1971	5	1	0	0
1972	1	0	0	0
1973	4	3	0	0
1974	3	1	1	0
1975	5	4	2	1
1976	4	2	1	0
1977	1	1	0	0
1978	2	2	0	0
1979	4	2	1	0
1980	6	4	0	0
1981	2	0	0	0
1982	1	0	0	0
1983	3	1	0	0
1984	2	2	1	1
1985	2	2	1	1
1986	3	2	0	0
1987	4	3	1	0
1988	0	0	0	0
1989	2	2	1	1
1990	1	1	0	0
1991	1	1	0	0

6.3.3 Répartition des candidats par sexe

Répartition candidats AGREGATION INTERNE par sexe

SEXE	Inscrits	Présents	Admissibles	admis
Femme	201	134	45	18
Homme	191	100	33	16

Répartition candidats CAERPA par année de naissance

SEXE	Inscrits	Présents	Admissibles	admis
Femme	33	20	4	1
Homme	44	27	5	3

6.4 Exemples de bonnes copies

6.4.1 Exemple d'une bonne copie de l'épreuve de composition de sciences économiques et sociales

La copie suivante a obtenu la note maximale de 18/20. L'appréciation harmonisée du binôme de correcteur était la suivante : « Un devoir remarquable qui prend en compte la complexité des enjeux du sujet , une démonstration rigoureuse avec trois parties qui se complètent , et des références sociologiques riches et variées » .

Epreuve : Dissertation..... Matière : Composition SES..... Session : 2019.....

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

L'Etat-providence est-il toujours un instrument de justice sociale?

D'après l'INSEE, en France, le salaire mensuel net moyen est en 2015 deux fois et demie plus élevé chez les cadres (4141 €) que chez les ouvriers (1717 €). Par ailleurs, les 10% des Français les plus riches perçoivent plus du quart des revenus (27%) et accaparent près de la moitié du patrimoine national (47%), tandis que les 10% les plus pauvres détiennent moins de 3% des revenus et à peine 10% du patrimoine. A ces inégalités économiques s'ajoutent des inégalités sociales. Celles-ci concernent aussi bien la santé et l'emploi, que le territoire, l'école ou encore la culture. Par exemple, plus de la moitié des décrocheurs scolaires sont enfants d'ouvriers (seuls 5% sont enfants de cadres) et les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures représentent le tiers des effectifs étudiants intégrant l'université (INSEE, Tableaux de l'économie française, 2018). De plus, le taux de chômage est, fin 2018, deux fois et demie plus élevé dans les Pyrénées orientales (14,6%) qu'en Lozère (5,9%).

Or, ces inégalités économiques et sociales suscitent un profond sentiment d'injustice au sein de la population française : plus de 60% des Français considèrent en effet que la société est injuste (Amadien et Demeulenaere, « La France est-elle une société juste? », in Forcé et Galland, Les Français face aux inégalités et à la justice sociale, 2011). Bien qu'il y ait une forte proximité entre inégalités et injustices, toute inégalité n'est pas forcément injuste. En France, les inégalités ne sont perçues comme injustes qu'à partir du moment où elles mettent à mal les principes constitutifs du fondement de l'égalité que sont la similarité des membres de la société et l'indépendance de chacun d'eux vis-à-vis des autres (Rosenthal, La société des égaux, 2011). Au 18^e siècle déjà, les inégalités n'étaient acceptées qu'à la condition

qu'elles ne remettent pas en cause l'indépendance des personnes (Rousseau, Du contrat social, 1762) et qu'elles soient utiles à l'intérêt du tous afin de ne pas freiner les progrès de la civilisation dans sa « marche vers l'égalité » (Condorcet, Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain, 1795).

L'« inégalité » peut se définir comme l'avantage ou le désavantage procuré à un individu du fait de sa détention ^{du nom} d'une ressource socialement valorisée. Autrement dit, il y a inégalité lorsqu'une personne ou un groupe « détient une ressource, exerce une pratique ou a accès à des biens et services socialement hiérarchisés [...] dont les autres membres de la société sont exclus » (L. Maurin, Comprendre les inégalités, Observatoire des inégalités, 2018). Si la définition de l'inégalité fait plus ou moins consensus parmi les experts et chercheurs, tel n'est en revanche pas le cas en ce qui concerne l'égalité. Ce défaut d'accord provient du fait qu'il existe plusieurs formes d'égalités, chacune d'elles visant un but particulier. Ainsi, à côté de « l'égalité des droits », qui veut que chaque individu soit traité de la même manière par la loi, figure « l'égalité des situations », c'est-à-dire un état de suppression de toute forme d'inégalité. Par ailleurs, « l'égalité des chances », qui cherche à garantir à chacun une même probabilité d'accéder à certaines positions sociales en fonction d'un principe méritocratique, fait quant à elle face à « l'égalité des places », dont l'objectif est de contribuer à resserrer la structure des positions sociales sans pour autant agir sur les mobilités individuelles (Dabet, Les places et les chances : repenser la justice sociale, 2010). De même, l'injustice se comprend aisément en tant qu'étant l'opposé de la justice; mais la notion de justice donne lieu à de vives oppositions et controverses.

La sociologie use peu du vocable de justice et lui préfère celui de « justice sociale », celle-ci étant entendue comme l'ensemble des normes et des règles régissant les droits et devoirs sociaux de chacun des membres au sein d'une société. La justice sociale constitue l'une des prérogatives de l'Etat-providence : il est en effet admis qu'il est du ressort de l'Etat d'intervenir dans la sphère économique et sociale afin

de réduire les inégalités économiques et sociales et de lutter contre la pauvreté et l'exclusion. Celui-ci le fait principalement au travers de deux outils, à savoir la redistribution des revenus et la mise en place de services sociaux collectifs. Seulement, face à la montée des inégalités et du déclassement, l'action de l'Etat social est de plus en plus critiquée, notamment par les approches libérales. Au-delà de la crise financière et d'efficacité qu'elle traverse, la protection sociale est également sujette à une crise de légitimité qui vient mettre à mal l'Etat-providence (Rosanvallon, La crise de l'Etat-providence, 1981). Aussi, la question qui se pose est de savoir si les outils mobilisés et mis en place par l'Etat sont encore pertinents pour garantir la justice sociale. En d'autres termes, la justice sociale peut-elle se passer de l'action des pouvoirs publics ?

L'idée que nous défendons est que la montée de l'individualisme au sein des sociétés contemporaines oblige à reconsidérer la nature, les fonctions et les missions de l'Etat social. Ces mutations impliquent de se questionner sur le rôle et l'intérêt de l'intervention étatique en matière de justice sociale ainsi que sur les modalités de la mise en oeuvre des moyens dont dispose l'Etat pour effectuer une répartition équitable des ressources. Autrement dit, l'individualisation croissante de la société, productrice d'inégalités et d'injustices (I) nécessite-t-elle d'élargir le regard sociologique sur l'Etat-providence afin de mieux appréhender la question de la justice sociale (II).

* * *

On assiste, depuis plus d'une trentaine d'années, à une montée des individualismes dans les sociétés contemporaines. Cette individualisation croissante génère davantage d'inégalités et d'injustices qui conduisent à mettre à mal la solidarité et la cohésion sociale. La fin des Trente glorieuses a en effet signifié le grand retour des inégalités (A). Pour y faire face, la logique du mérite ne semble plus jouer son rôle de vecteur de la justice sociale (B). Cette dynamique d'individualisation du social s'est dès lors traduite par la remise en cause d'une solidarité fondée sur le principe redistributif (C).

Le constat d'un retour des inégalités sociales. Les inégalités se sont réduites pendant la période des Trente glorieuses. Cette période est en effet celle d'une moyennisation de la société française

(Mendras, La seconde Révolution française, 1988), permise par les progrès économiques et sociaux liés à la forte croissance et au développement de l'État-providence (Chauvel, Le destin des générations : structure sociale et cohortes en France au XX^e siècle, 1998). La période de l'âge d'or du capitalisme voit la mise en place de politiques économiques keynésiennes de relance par la demande, fondées sur une logique de redistribution des revenus en direction des plus pauvres (les catégories de la population dont la propension moyenne à consommer est la plus forte) afin de stimuler la consommation et soutenir l'activité économique. L'ère keynésienne est celle d'un essor sans précédent de l'État social qui va induire une hausse de la mobilité des catégories populaires (Nisbet, Social Theory and Social Structure, 1959) ainsi que, plus globalement, un accroissement généralisé de la mobilité sociale pour l'ensemble des couches de la population (Blau et Duncan, The American Occupational Structure, 1967). Le phénomène d'industrialisation croissante explique cette réduction de l'immobilité sociale engendrée par la transmission moins directe de la position sociale du père vers ses enfants (Treiman, 1970).

Cette situation va cependant changer à partir des années 1970. La fin des Trente signifie la résurgence des inégalités et la précarisation croissante des situations. Les conditions de vie se détériorent, le pouvoir d'achat ralentit et le chômage s'installe (il est multiplié par quatre en l'espace d'une vingtaine d'années : moins de 2% dans les années 1950, il dépasse les 8% pendant la décennie 1970). Le marché du travail est dès lors caractérisé par une précarité accrue et une « déstabilisation des stables » (Castel, Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat, 1995).

S'ajoutent à cette précarisation et à cette instabilité de déclassement, c'est-à-dire l'impossibilité pour un individu de se maintenir dans la même position sociale, au cours de sa trajectoire professionnelle ou comparativement à celle de son père (Peugny, Le déclassement, 2009). Les bénéfices de l'ancienneté deviennent également moins évidents (Montchaître et Pottier, 2003), de même que la segmentation accrue du marché du travail conduit à des disparités salariales fortes selon l'âge et le sexe (Cingolani, 2017). Ainsi, en France, les femmes gagnent-elles en moyennes 18,5% de moins que les hommes (INSEE, Tableaux de l'économie française, 2018). À cela s'adjoint le fait que, malgré le déclassement subi, le diplôme demeure un facteur important pour se prémunir du chômage : les séquences d'emploi sont en effet plus nombreuses à faible niveau de

Epreuve : Dissertation..... Matière : Composition SES... Session : 2019.....

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

qualifications (CEREQ, 2013). Pour lutter contre ces inégalités, l'Etat social a fait de l'égalité des chances le principe central de ses politiques sociales. Les limites de la méritocratie comme vecteur de justice sociale. En France, la lutte contre les inégalités passe essentiellement par la mise en oeuvre de politiques publiques définies et modelées autour du critère du mérite. La société française est une société du mérite qui promeut le principe de « l'égalité des chances ». Ainsi que l'affirme Dubet (Les places et les chances, 2010), l'égalité des chances ne vise pas à resserrer la structure des positions sociales, c'est-à-dire à rapprocher les situations des différentes catégories sociales (ce que défend notamment la conception de « l'égalité réelle »), mais se donne pour objectif d'accorder à chacun une possibilité équivalente d'atteindre une position sociale désirée, à la condition de « s'en donner les moyens ». Le rôle des pouvoirs publics est alors de mettre en place les mesures et les outils assurant l'effectivité du principe méritocratique et de garantir que les conditions permettant de progresser dans la hiérarchie sociale sont réunies. Seulement, cette logique ne produit pas nécessairement les effets escomptés. La focalisation sur le mérite conduit en effet à reproduire les inégalités selon Duru-Bellat. D'après l'auteur de Le mérite contre la justice (2009), l'accent exclusivement porté sur le mérite aboutit à invisibiliser les inégalités et tend à légitimer, au nom de ce critère, une société (de plus en plus) inégalitaire.

Cette référence au mérite produit des inégalités dans de très nombreux domaines. L'un de ceux où les effets de la méritocratie peuvent s'observer est le système scolaire. L'école est en effet le lieu de reproduction des inégalités, mais également celui de la ségrégation. Malgré les bénéfices induits par la démocratisation scolaire, tels que l'ouverture aux autres et l'accès à l'enseignement pour tous (Maurin, 2010), la massification scolaire n'a pas produit que des effets positifs. Elle a, entre autres,

conduit à des phénomènes de ségrégation, dans la mesure où les classements sociaux se traduisent par des classements scolaires (Merle, La ségrégation scolaire, 2012). Pour Bourdieu et Passeron (Les héritiers, 1964; la reproduction, 1978), l'école ne fait que conforter les habits des classes dominantes : les normes et valeurs véhiculées par l'institution scolaire sont en effet celles promues par les classes supérieures, ce qui explique les difficultés d'adaptation des enfants des classes populaires au système scolaire, notamment en matière d'apprentissage de la lecture et de l'écriture à l'école primaire (Lahire, 2000). Les politiques éducatives, définies en référence à l'idéal méritocratique, ne parviennent pas à établir une justice sociale qui se traduirait par une diminution réelle des disparités entre élèves. Le constat d'une médicalisation accrue du traitement des élèves ayant des difficultés scolaires fait écho à une tendance à individualiser davantage les parcours.

Individualisation du social et remise en cause de la solidarité. Alors que les Trente glorieuses avaient abouti, grâce à l'institution d'un État social qui met en œuvre une protection sociale relativement généreuse et accordant des droits sociaux, à « socialiser l'individu », la crise des années 1970 a, au contraire, conduit à la logique inverse, à savoir celle d'une « individualisation du social ». La démarchandisation à l'œuvre pendant la période keynésienne, qui permettait à l'individu de pouvoir vivre sans être soumis à la nécessité de se procurer ses ressources sur le marché par l'exercice d'un travail (K. Polanyi, la grande transformation, 1947), s'est muée, au cours des années 1980, en un processus de remarchandisation. Après avoir été « libéré du besoin » grâce à la mise en place d'une protection sociale fondée sur une logique d'assistance garantie par un État interventionniste au travers d'un mécanisme d'assurance nationale (W. Beveridge, Social insurance and its allied services, 1942), l'individu se voit à nouveau contraint d'avoir une activité professionnelle pour obtenir des revenus ou, à défaut, de montrer à la puissance publique qu'il produit les efforts nécessaires pour en obtenir un afin de pouvoir continuer à percevoir ses prestations sociales.

Cette logique de remarchandisation de la force de travail est

.6.112.

l'expression des mutations de l'Etat social à l'œuvre depuis environ une quarantaine d'années. L'Etat-providence Keynésien protecteur laisse peu à peu place à l'Etat social libéral incitateur. Ce dernier met l'accent sur la logique de la contrepartie (Durox, 2004) et sur le principe de l'activation (Barbier, 2002; Palier, 2010). La contractualisation de l'aide avec son bénéficiaire devient centrale dans la gestion des publics sans emploi (White, 2000) et la logique de la réciprocité se diffuse comme nouvelle norme au sein des politiques sociales et des politiques de l'emploi (Morel, Les logiques de la réciprocité, 2000).

Cette individualisation du social met à mal les fondements de l'Etat-providence. Les trajectoires sociales étant dorénavant de plus en plus comprises en termes de projet individuel (Giddens, Beyond Left and Right: The Future of Radical Politics, 1994), l'Etat social doit s'adapter aux évolutions en cours. Ces transformations impliquent un élargissement du regard sociologique sur la justice sociale afin de définir les nouvelles formes d'un Etat social garant de la réduction des inégalités et des nouvelles modalités de son intervention.

* * *

L'individualisation croissante de la société produit davantage d'inégalités et d'injustices. Pour lutter contre ce phénomène, l'Etat social doit tenir compte des nouvelles manières de concevoir la justice sociale. Les politiques publiques ne sauraient continuer à être un outil pertinent de justice sociale si le regard sociologique qui est porté sur les mesures mises en œuvre ne se modifie pas. Il convient en effet désormais de prendre en compte l'expérience vécue par les publics et leur sentiment d'injustice (A). Ce faisant, la justice sociale doit être pensée dans cette optique, voire repensée (B), et ce afin de pouvoir développer de nouvelles approches de la justice sociale (C).

Expériences vécues et sentiments d'injustices. La justice sociale n'est pas qu'un principe moral, c'est aussi une construction politique qui produit des effets sur les publics concernés, en l'occurrence les catégories de la population qui subissent des inégalités et qui, au nom des inégalités subies, se considèrent victime d'une injustice. Ainsi, parmi les déclassés, il faut opérer une distinction entre le déclassement effectif, réellement observable, d'une part, et le sentiment et la peur du déclassement

d'autre part (Maurin, La peur du déclassement, 2009). Si le déclassement s'observe à tous les niveaux et concerne tout le monde (Chauvel, La spirale du déclassement: essai sur la société des illusions, 2016), il n'en reste pas moins que son appréciation diffère d'un individu à l'autre. Un autre exemple des différences d'appréciations réside dans le jugement porté sur l'intervention de l'État. En effet, alors que les femmes sont plus interventionnistes que les hommes et que les jeunes estiment davantage que les plus âgés comme normal la possibilité de refuser une offre d'emploi (Forsé et Parodi, 2005), les vues convergent en matière d'inégalités de revenus. Au-delà de la catégorie sociale, du statut d'emploi et du niveau de richesse, la plupart des individus sont d'accord pour affirmer qu'il faut réduire le niveau des inégalités de revenus (Pikette, « Attitude vis-à-vis des inégalités de revenu en France », Comprendre, 2003). L'appréciation subjective des inégalités peuvent donc différer selon les individus dans certains et, dans d'autres, converger.

Ces divergences ou convergences d'opinions reposent notamment sur des registres de justification du jugement de justice. Au-delà des sentiments personnels sur lesquels elles sont en partie fondées, les opinions opèrent à partir de critères de jugement qui se matérialisent dans des justifications des choix et des préférences. Ainsi Boudon (Le juste et le vrai, 1995) affirme-t-il que les acteurs sont toujours intéressés et qu'ils ont donc de « bonnes raisons » de faire ce qu'ils font ou de penser ce qu'ils pensent. Au contraire, Bourdieu considère-t-il, dans Raisons pratiques (1994), que les motivations des acteurs sont déterminées et que les choix personnels sont le résultat des conditions sociales et de l'environnement et du milieu dans lequel ils vivent. La diversité des justifications est par ailleurs liée au monde dans lequel évoluent les individus; la société est constituée de six cités, au sein desquelles prévaut une valeur spécifique à chacune d'elle: chaque monde met donc en avant le principe qui lui permet de légitimer son existence et de garantir à la fois sa reproduction et sa différenciation par rapport aux autres mondes (Boltonski et Thévenot, De la justification, 1991). Cette « tension » entre diversité et convergence des principes de justification du jugement de justice oblige à repenser la justice sociale et, en fine, l'action de l'État.

(Re)penser la justice sociale. Le problème de la justice sociale est qu'elle se définit au regard de la justice et de l'injustice, notions qui elles-mêmes sont appréhendées par référence au « juste ».

Epreuve : Dissertation..... Matière : Composition SES Session : 2019.....

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Or, il n'existe pas de définition universelle du « juste ». La conception aristotélicienne du juste comme ce qui est à la fois légal (justice légale) et égal (justice particulière) (Aristote, Éthique à Nicomaque, livre V) peut sembler constituer un point de départ de la réflexion. Seulement, ainsi que le fait remarquer Sen (L'idée de justice, 2010), une telle acception ne saurait être pertinente dans la mesure où il n'y a pas de définition communément admise de ce qu'est le juste et qu'il conviendrait, dès lors, pour saisir la justice sociale, de comparer les différentes manières de concevoir la justice dans le monde. Cette impossible définition univoque du juste plaide pour l'approche développée par Walzer dans Sphères de justice (1994). Celui-ci précise que la société est constituée de plusieurs sphères et qu'à chacune d'elles correspond un type de justice. Chaque forme de justice s'exprime différemment au sein de chaque sphère.

Il s'agit ici d'une « égalité complexe » au sens où les critères définissant l'égalité ne sont pas les mêmes pour chaque sphère. La justice sociale est établie lorsqu'aucun agent ne dispose de suffisamment de pouvoir pour être en mesure d'imposer ses opinions et ses choix dans plusieurs sphères. Les inégalités sont acceptées du moment qu'elles restent cantonnées et qu'elles ne se diffusent pas d'une sphère à l'autre. Cette façon de voir suggère que l'État-providence, s'il respecte la structuration de la société en diverses sphères, doit intervenir de manière à ce que les inégalités ne se cumulent pas, qu'elles ne fassent pas système (Behr et Pfefferkorn, Le système des inégalités, 2008).

L'impossibilité d'appréhender le « juste » conduit à s'interroger sur la pertinence de la théorie rawlsienne de la justice sociale. La Théorie de la justice comme équité de Rawls (1971) doit-elle en effet être dépassée ou, au contraire, réhabilitée ? De nombreux auteurs ont pointé les limites d'une telle théorie. Par exemple, Sen

(Repenser l'inégalité, 2000) insiste sur le fait que le principe d'égalité libérale pour tous (premier principe de Rawls) est inopérant tant que cette liberté ne devient pas effective, c'est-à-dire non pas seulement un principe abstrait mais un principe applicable qui permet à chacun de disposer d'une jouissance réelle de sa liberté de faire des choix et d'agir. Cette liberté substantielle passe par les « capacités » (Nussbaum, Les capacités, 2012), qui sont la traduction concrète de cette liberté substantielle au travers de la mise en place par l'Etat d'une logique de compensation en direction des catégories les plus défavorisées de la population. Cette critique invite à dépasser la vision rawlsienne de la justice sociale. Toutefois, la hiérarchie des principes Besoin-Mérite-Egalité, partagée par la très grande majorité des Européens sondés, montre que l'ordre lexicographique des principes avancés par Rawls se vérifie dans la réalité (Forcé et Parodi, 2006). Autrement dit, il serait possible de s'appuyer sur les principes de Rawls pour établir une nouvelle approche sociologique de la justice sociale qui redéfinisse les contours de l'Etat social.

Vers une nouvelle approche sociologique de la justice sociale. L'approche de Rawls est déjà à l'œuvre au travers de la logique méritocratique de l'égalité des chances (second principe de la Théorie de la justice comme équité), mais également dans les politiques de lutte contre les discriminations (troisième principe, dit « principe de différence »). Les politiques publiques mettent donc déjà en œuvre la philosophie de Rawls. Il conviendrait néanmoins de la compléter par des mesures qui couplent à la dimension redistributive la reconnaissance. La redistribution ne saurait en effet suffire. Selon Honneth, la justice sociale doit également passer par des politiques qui luttent contre l'humiliation et favorisent le respect (La lutte pour la reconnaissance, 1992). Ces politiques doivent être dirigées en priorité vers les minorités (Taylor, Multiculturalism and "The Politics of Recognition": An Essay, 1992). Ces politiques de reconnaissance ne sont pas exclusives des politiques de redistribution : elles n'ont pas vocation à s'y substituer mais à les compléter : la redistribution 10.1.12.

l'occupe de lutter contre les inégalités socio-économiques, tandis que la reconnaissance est en charge de lutter contre les inégalités culturelles (Fraser, qu'est-ce que la justice sociale ? Redistribution et reconnaissance, 2005).

Une autre dimension de la justice sociale à questionner est celle de son application à l'intérieur d'un territoire national. Une nouvelle approche de la justice sociale oblige également à s'intéresser aux frontières de la lutte contre les inégalités. Dans la mesure où les principes rawlsiens semblent être partagés par une majorité d'individus, quelle que soit leur nationalité, la mise en œuvre de politiques sociales circonscrites au cadre de l'État-nation a-t-elle encore un sens ? Aujourd'hui, les conditions sont réunies pour mettre en place une justice globale qui permettrait de résoudre les problèmes qui se posent à toutes les nations (Duru-Bellat, Pour une planète équitable, 2012; Pogge, 2008; Van Parijs, 2003). Cette justice sociale globale bute cependant sur les réticences des Européens à se séparer des politiques sociales, considérées comme relevant d'une compétence et d'une prérogative exclusivement nationales (Ferreira, 2005).

* * *

L'individualisation croissante des sociétés modernes oblige à repenser la justice sociale. Si l'État-providence souhaite continuer à en être l'instrument principal, il faut qu'il s'adapte à cette nouvelle donne. Loïn de laisser le social relever uniquement du ressort des initiatives individuelles, il convient de redéfinir les missions et les attributions de l'État social afin qu'elles soient en adéquation avec les exigences actuelles du monde économique et social. L'État social doit muter pour tenir compte du poids grandissant de l'individualisme et pour apporter des réponses qui permettent de maintenir la cohésion sociale et la solidarité. Celles-ci ne se feront peut-être plus à l'échelle de la nation mais, quel que se soit le niveau et le champ ainsi que l'échelle d'application des politiques sociales, ces dernières devront de plus en plus coupler des mesures de reconnaissance aux dispositifs de redistribution et s'efforcer de tenir compte de la dimension de plus en plus internationale des problèmes sociaux. Les nouvelles politiques de lutte contre les inégalités et les discriminations, de même que les politiques d'insertion, n'ont d'autre choix que de

M. I. R.

renouveler leur manière de concevoir la justice sociale. Porter un regard sociologique nouveau devient indispensable pour appréhender la question de la justice sociale dans le monde contemporain.

Il apparaît nécessaire de définir le juste et ce qu'est une société juste; et, pour ce faire, il faut préalablement disposer d'une théorie de la justice sociale afin de pouvoir apprécier et évaluer les études scientifiques portant sur cet objet (Forcé et Paradi, Une théorie empirique de la justice sociale, 2010). C'est à ce prix que l'apparent paradoxe soulevé par Tocqueville (De la démocratie en Amérique, 1835 et 1840) d'une « passion pour l'égalité » qui croît à mesure que l'égalité progresse au sein d'une société peut être compris. Saisir les mutations de l'Etat-providence suppose d'appréhender au mieux la justice sociale et d'apporter une réponse à la question du « juste » pour comprendre le sens des inégalités et des injustices.

6.4.2 Exemple de bonnes copies de l'épreuve de leçon élaborée à partir d'un dossier

La copie suivante a obtenu la note maximale de 17/20. L'appréciation harmonisée du binôme de correcteur était la suivante : « Bonne copie, sérieuse, maîtrisée sur le plan scientifique et didactique. La démarche pédagogique est adaptée Une bonne copie qui cadre le sujet avec un dispositif pédagogique cohérent mais qui manque parfois d'explicitation. Le contenu disciplinaire est maîtrisé. Une évaluation correcte ainsi qu'une bibliographie. »

Epreuve : Composition dossier 102 Matière : E.A.I. SES 2 Session : 2019

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

INTRODUCTION PEDAGOGIQUE1. Situation du sujet dans le programme officielNiveau : classe de premièreChamp : Sciences économiquesThème : 3. La coordination par le marchéChapitre : 3.2. Comment un marché concurrentiel fonctionne-t-il ?

Le sujet nécessite de traiter la totalité des indications complémentaires du chapitre 3.2; les notions du titre du thème (3. la coordination par le marché), du chapitre : marché concurrentiel, et la totalité des notions indiquées dans la colonne du programme.

En termes de savoir-faire applicables aux données quantitatives et aux représentations graphiques, le sujet peut nécessiter d'en utiliser certaines : calculs de variations, de proportion, lecture de tableaux à double entrée, lecture de représentations graphiques, ...

Le sujet nécessite aussi de mobiliser des savoir-faire spécifiques : représentation graphique de fonctions simples (courbes d'offre et de demande), interprétation de leur pente et déplacements, calcul d'élasticités (élasticité-prix de la demande notamment).

2. Pré-requis et place de la séquence

En termes de savoir, si le professeur a traité de cours dans l'ordre du programme officiel, il pourra s'appuyer sur plusieurs acquis de ses élèves :

- la notion (implicite) d'allocation des ressources a été abordée dans le chapitre "1.1. Dans un monde aux ressources limitées, comment faire des choix ?"
- la construction (implicite) de la courbe d'offre de l'entreprise a été étudiée dans le chapitre "2.1. Comment l'entreprise produit-elle ?" (la courbe d'offre correspond à la courbe de coût marginal située au-dessus de la courbe de coût moyen dans une perspective de maximisation du profit)
- la notion de marché comme lieu d'échange institutionnalisé a été présentée dans le chapitre précédent "3.1. Qu'est-ce qu'un marché ?"

Ce chapitre de première revêt également une importance considérable pour le programme de terminale car les mécanismes étudiés ici seront utiles à plusieurs reprises, et plus particulièrement pour les chapitres :

- Sciences Economiques : "3.1. La croissance économique est-elle compatible avec la préservation de l'environnement ?" (particulièrement pour la notion de marché de quotas d'émission)
- Regards Croisés : "2.1. Comment s'articulent marché du travail et gestion de l'emploi ?" ; "2.2. Quelles politiques pour l'emploi ?" (et particulièrement pour la notion de salaire et la compréhension des effets des variations de salaire et du salaire minimal sur l'emploi).

En termes de savoir-faire, les élèves auront pu étudier l'élasticité-prix de l'offre dans le chapitre 2.1. ou l'élasticité-revenu de la demande dans le chapitre 1.1., c'est pourquoi nous considérerons ici ces notions comme acquises.

3. Objectifs

• Problématique :

Une définition simple de la science économique renvoie à l'étude de la production et de la répartition des richesses. Celles-ci s'opèrent au sein de différentes organisations productives et se réalisent grâce à la coordination par les marchés et la régulation des pouvoirs publics.

Si la coordination par le marché, dans la réalité, s'effectue le plus souvent dans un cadre de concurrence imparfaite, le modèle couvrant de l'offre et la demande sur les marchés concurrentiels permet d'initier les élèves au fonctionnement des marchés et aux mécanismes d'implication logique en économie.

• Logique de cheminement :

Après avoir fait le lien avec le chapitre précédent, en montrant que les modèles de marché économiques sont inévitablement une simplification des marchés réels, le cours cherchera à expliquer aux élèves quels sont les déterminants de l'offre et de la demande, puis comment leur confrontation sur le marché permet la détermination de prix et de quantités d'équilibre.

Ce modèle prendra une dimension un peu plus dynamique en montrant comment des variations dans les conditions de l'offre et/ou de la demande ont un impact sur l'équilibre.

Il permettra ensuite d'expliquer le mystère de la "main invisible" (comment des décisions décentralisées peuvent-elles aboutir à des décisions socialement souhaitées ?) en montrant que le marché est un système particulier d'allocation des ressources.

• Plan

I. Comment se forme l'équilibre sur un marché concurrentiel ?

II. Comment les variations de l'offre et/ou la demande impactent-elles les marchés ?

III. ^{A qui} l'échange est-il bénéfique ?

• A la fin de la séquence, les élèves doivent être capables de :

- définir et illustrer les notions de la colonne au programme du chapitre 3.2
- connaître et citer les déterminants de l'offre et de la demande ; en déduire l'impact d'une modification sur l'offre et la demande
- différencier déplacement sur une courbe d'offre et déplacement de cette courbe d'offre ; idem pour la demande
- expliquer comment se forment les prix et quantités d'équilibre sur un marché particulier
- calculer et interpréter une élasticité-prix de la demande
- expliquer comment les pouvoirs publics peuvent modifier les incitations des acteurs
- définir et représenter graphiquement la notion de surplus
- expliquer que le marché est un système particulier d'allocation des ressources

4. Articulation cours - activités spécifiques

Le cours, placé en amont, permettra de présenter les mécanismes et notions attendues - les activités spécifiques, placées en aval, permettront de les remobiliser pour renforcer leur acquisition et leur compréhension autour d'un exemple spécifique : celui du marché du tabac. Il conviendra de s'interroger sur l'efficacité et les limites des politiques publiques de lutte contre le tabagisme.

Epreuve : Composition dossier 102 Matière : EAI SES 2 Session : 2019

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
 - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
 - Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
 - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
 - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

5. Exploitation du dossier documentaire

Utilisation des documents

• Doc. 1

Texte d'Hervé Deffland

- les marchés sont très divers, la conception du marché par les économistes est particulière
- description de la représentation graphique du marché concurrentiel

Intro du I

• Doc. 2

Texte d'E. Buisson et M. Navaro

- définition du marché concurrentiel
- degré de concurrence et politique de la concurrence
- définition du modèle de concurrence pure et parfaite
- la rareté des situations réelles de concurrence pure et parfaite, la notion de concurrence imparfaite

} Intro du I
 Transition vers le chapitre 3.3 (marchés imparfaitement concurrentiels)

• Doc. 3

Extrait de Recherches sur la nature et les causes de la Richesse des nations, Adam Smith

- la notion de gain à l'échange

III. A

• Doc. 4

Extrait des Principes d'Economie Politique,
Alfred Marshall

- la définition d'un marché
- L'exemple du marché du blé : comment se fixe le prix, pourquoi il s'agit d'un prix d'équilibre

Sensibilisation
Evaluation

• Doc. 5

Texte de Dani Rodrik

- les apports des modèles en sciences économiques
- les limites du modèle de l'offre et la demande

Introduction

• Doc. 6

A) Graphiques de G. Manskiw et M. Taylor

- 1 - la courbe de demande individuelle
- 2 - la courbe de demande du marché
- 3 - le déplacement de la courbe de demande
- 4 - le déplacement de/sur la courbe de demande (exemple tabac)
- 5 - Tableau récapitulatif des mouvements de la courbe de demande

I. B

I. B

II. B

Activités spécifiques (AS)
Evaluation

B) Idem

- 1 - la courbe d'offre individuelle (de l'entreprise)
- 2 - la courbe d'offre du marché
- 3 - le déplacement de la courbe d'offre
- 4 - Tableau récapitulatif des mouvements de la courbe d'offre

} I. A

} II. A

c) Idem

- 1 - Equilibre sur le marché I C, III A
- 2 - Situations de rationnement III B
- 3 - Déplacement de l'équilibre lié à une variation de la demande
- 4 - Déplacement de l'équilibre lié à une variation de l'offre
- 5 - Tableau : les conséquences des variations conjointes (ou pas) de l'offre et de la demande sur les prix et quantités d'équilibre } II C

• Doc 7

A) Etude de cas G. Mankiw et M. Taylor A S
Texte qui présente les différentes manières de réduire la consommation de tabac

B) Graphiques extraits d'un article de C. Hill et R. Legoupil A S

- 1a - Evolution comparée du prix du tabac et des l'ensemble des prix
- 1b - Evolution du prix des cigarettes et du tabac à rouler

C) Idem

Augmentations prémes du prix de différents formes de tabac A S

D) Idem

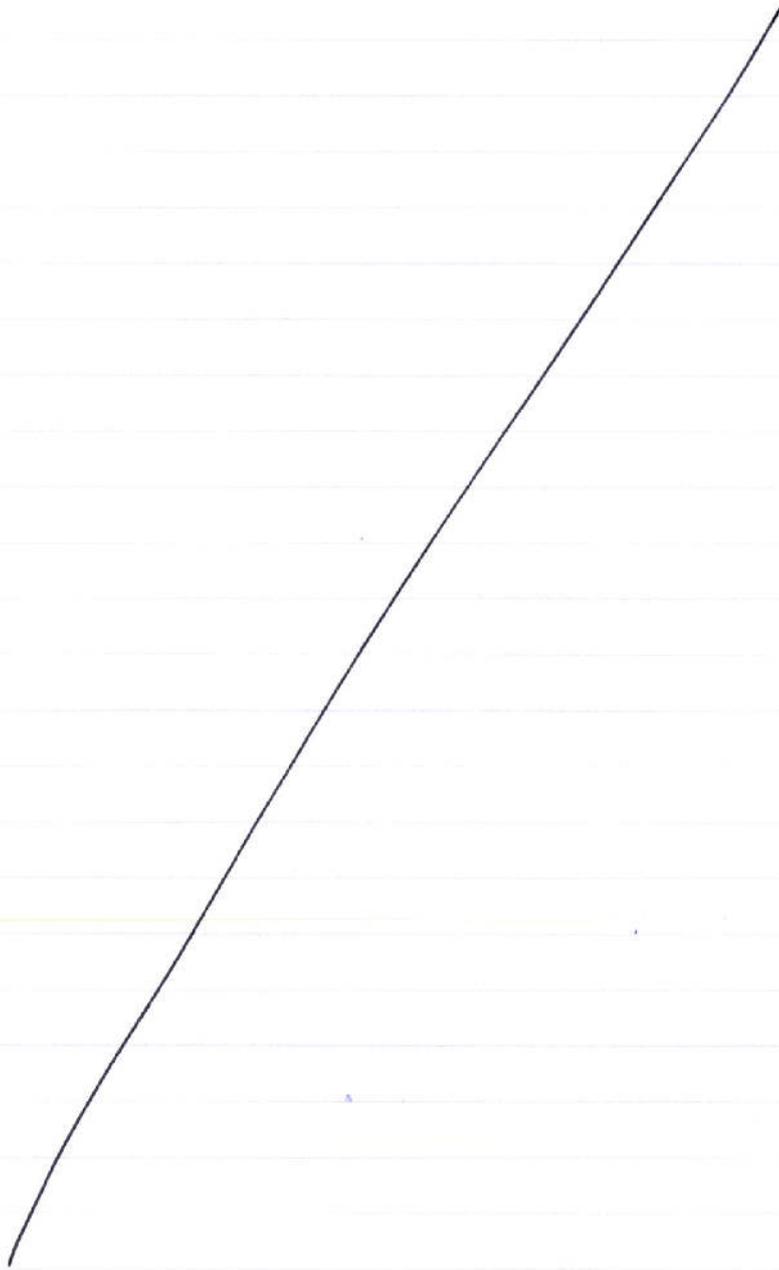
- 5a - Variations de la consommation de cigarettes (manufacturées/roulées) A S
- 5b - Variations du prix des cigarettes et de la consommation

• Doc. 8

III. A

Extrait (texte) des Principes de l'économie G. Mankiw et M. Taylor

Le prix comme mécanisme d'allocation des ressources rares



Epreuve : Composition dossier 102 Matière : E.A.I. SES 2 Session : 2019

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

COURS

Au début de la séance, le professeur distribuera un dossier aux élèves comprenant : le titre du chapitre ; l'extrait de programme correspondant au sujet étudié ; le plan du cours ; les documents utilisés avec les questions relatives à ceux-ci ; les notions essentielles à retenir (pré-requis du programme de terminale).

Sensibilisation (Questions réponses orales à la classe)Doc. 4, 1^{er}

1) Quelles distinctions faire entre les marchés étudiés jusqu'à présent et le marché par les économistes ?

→ Réponses attendues : moins d'insistance sur l'institutionnalisation et la diversité. Concept plus centré sur l'unité des marchés comme lieu réel ou virtuel d'échanges.

→ la vision économique du marché consistera donc en une vision simplifiée.

Doc. 5

- 1) Pourquoi les modèles économiques simplifient-ils la réalité ?
- 2) Quelles pourraient en être les limites ?

3) Pourquoi sont-ils utiles néanmoins ?

- la réalité est d'une grande complexité, il est nécessaire de la simplifier pour mettre en évidence certains mécanismes
- par exemple, dans le modèle de l'offre et de la demande, on utilisera diverses hypothèses simplificatrices = individus motivés par leurs seuls intérêts matériels, rationnels (calcul coûts-bénéfices), ...
- un modèle est utile pour mettre en évidence des relations fortes entre des variables particulières.

Introduction : Qu'est-ce qu'un marché concurrentiel pour un économiste ?

Doc. 1 (1^{er} § ; 1^{ère} phrase 2^e § ; 2 premières phrases 3^e § ; 1^{ère} phrase 4^e §)

1) Quelle est la spécificité de l'analyse des marchés du point de vue des économistes selon l'auteur ?

→ associé à la libre concurrence

Doc. 2 (p. 5, sauf dernier § " Ces conditions théoriques ..." , on a enlevé aussi de 1^{er} § " la notion de marché concurrentiel ")

1) D'après le texte, qui sont les offreurs et les demandeurs sur le marché ?

2) Quand y a-t-il concurrence sur les marchés ? 2 bis) Que signifie " aucun acteur n'a de pouvoir de marché " ?

3) En quoi le modèle de concurrence pure et parfaite est-il simplifié ?

4) Quelles sont les conditions de la concurrence pure et parfaite ?

- 1) Offeurs = producteurs ; Demandeurs = consommateurs
 - 2) Producteurs en compétition, de fait ou potentielle
 - 3) la concurrence s'exerce uniquement par les prix
 - 4) Atomicité, homogénéité, transparence, libre entrée et sortie, mobilité parfaite des facteurs de production
- 2 bis) producteurs comme consommateurs sont des preneurs de prix

Synthèse (voir ci-contre) *

Transition : Nous allons donc étudier comment les marchés concurrentiels fonctionnent : ils, en ayant conscience du caractère modélisateur de notre approche. Nous chercherons tout d'abord à comprendre comment se fixent les prix et les quantités sur les marchés, comment cela conduit à un équilibre stable, puis nous nous interrogerons sur les gains liés aux échanges sur les marchés.

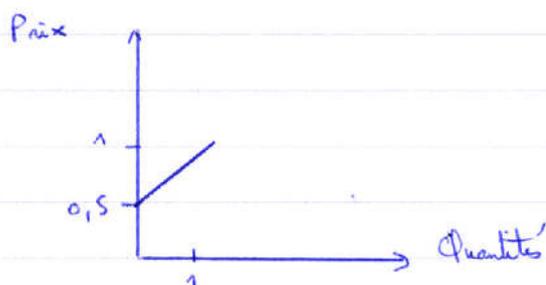
* Synthèse : Sur les marchés, les producteurs proposent des biens ou des services. La quantité qu'ils y vendent est appelée l'offre du marché pour un bien ou un service particulier. De manière symétrique, les consommateurs souhaitent en acquies une certaine quantité : la demande.

Offreurs comme acheteurs sont des preneurs de prix sur les marchés concurrentiels, où nul ne peut imposer seul le prix qui maximise son profit ou son utilité.

I. Comment se forme l'équilibre sur un marché concurrentiel ? L'exemple du marché des glaces

A) Du côté de l'offre . L'offre d'une entreprise

Doc. 6 B1 - Tableau uniquement - Complétez le schéma ci-dessous à l'aide des données du tableau



Correction → voir doc.

• L'offre sur un marché

Doc. 6 B2 - 3 premières colonnes du tableau + dernière vide

1) Complétez la colonne "Marché"

2) Proposez une représentation graphique de l'offre sur le marché des glaces

Correction → voir doc.

• Synthèse : Complétez le texte à trous suivant :

les entreprises cherchent à (maximiser) leurs profits. Pour cela, elles produisent, en cas de rendements décroissants, une quantité telle que leur coût (marginal) égalise le (prix) de vente de leur produit. Leur offre est donc une fonction (croissante) du prix.

B) Du côté de la demande

- La demande d'une consommatrice, Marie

Doc. 6 A 1

- 1) Quelle est la forme de la courbe de demande ?
- 2) Comment pouvez-vous l'expliquer ?
- 3) Si le prix baisse d'une unité, comment évolue la demande de Marie (prenez l'exemple de 2€ à 1€) ?

- 1) La courbe de demande est décroissante en fonction du prix
- 2) Plus le prix est élevé, plus l'effort financier que doit consentir Marie est important. Etant donné sa contrainte budgétaire, elle préférera peut-être acquiescer d'autres biens qui peuvent être substituables.
- 3) Lorsque le prix diminue de 1€, la demande de Marie s'accroît de 4 unités, elle est multipliée par deux.

Affût du professeur: La sensibilité de la consommation à la variation du prix d'un bien s'appelle l'élasticité-prix de la demande. On la mesure avec le ratio:
$$\frac{\text{Variation de la demande en \%}}{\text{Variation du prix en \%}}$$

Dans notre exemple, $e_p = \frac{100}{-50} = -2$. Cela se traduit ainsi:

quand le prix diminue de 1%, la consommation augmente de 2% (ou inversement).

- La demande sur le marché

Doc. 6 A 2 - Graphiques d'Oliver et de Marie

- 1) Représentez la courbe de demande globale du marché → correction - cf doc.

c) Comment se fait l'équilibre sur le marché ?

- 1) Représentez sur un même graphique les courbes d'offre et de demande réalisées dans les exercices précédents.
- 2) Qu'observe-t-on lorsque le prix = 2€ ?
- 3) Que se passe-t-il a) si le prix = 2,50€ ? b) si prix = 1,50€ ?
- 4) Comment vont réagir les producteurs s'ils ne parviennent pas à vendre la totalité de leur production ?
- 5) Que peut-il se passer si les consommateurs ne trouvent pas les glaces qu'ils souhaitent sur le marché ?

Epreuve : 102 Matière : 0+91 Session : 2019

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

- 1) Cf. Doc. 6C1.
- 2) Prix et quantités identiques pour offre et demande
- 3) a) Offre > demande b) Demande > offre
- 4) Les producteurs, pour écouler leur production, seront vraisemblablement prêts à vendre leurs glaces moins chères
- 5) Les consommateurs, au du moins certains, seront prêts à acheter des glaces à des prix plus élevés.

Synthèse : Sur le marché, l'offre et la demande convergent vers la fixation d'un prix d'équilibre qui permet de déterminer lui-même les quantités d'équilibre.

II. Comment les variations de l'offre et/ou de la demande impactent-elles le marché ?

A) Du côté de l'offre

- 1) Imaginons que les entreprises de glaces disposent, grâce au progrès technique, d'une nouvelle technologie de production qui leur permet de fortement réduire leurs coûts. Quel impact cela pourrait-il avoir sur les prix auxquelles elles sont prêtes à vendre leur produit ?
- 2) Proposez une représentation graphique de cet événement
- 3) Inversement, le prix du lait entrant dans la confection des glaces s'accroît fortement. Quel impact ?
- 4) Proposez une représentation graphique

- 1) \uparrow offre, \downarrow prix
- 2) voir Doc 6 B 3
- 3) \downarrow offre, \uparrow prix
- 4) voir Doc. 6 B 3

5) Avez-vous bien compris ? Complétez le tableau ci-dessous (Doc. 6 B 4, dernière colonne non renseignée sauf le titre) \rightarrow cf doc.

B) Du côté de la demande

Mêmes questions, mais :

- 1) le revenu des consommateurs augmente
- 3) les consommateurs soucieux de leur santé préfèrent manger des fruits plus souvent et moins de glaces

- 1) \uparrow demande, \uparrow prix
- 2) Doc. 6 A 3
- 3) \downarrow demande, \downarrow prix
- 4) Doc. 6 A 3

c) L'équilibre sur le marché

• Complétez les schémas ci-dessous (on propose les docs 6 C 3 et 6 C 4, graphiques non légendés) en les intitulant correctement (on propose en titres les parties soulignées des graphiques) \rightarrow Doc 6 C 3 et 6 C 4

• Avez-vous bien compris ? Déterminez de manière générale l'impact sur l'équilibre du marché (prix et quantités) des événements suivants en (Doc. 6 C 5, seuls les titres des lignes et colonnes apparaissent) complétez le tableau.
 \rightarrow Doc. 6 C 5

III. A qui l'échange profite-t-il ?

A. Pourquoi peut-on dire que l'échange est source de gains ?

• Doc. 3

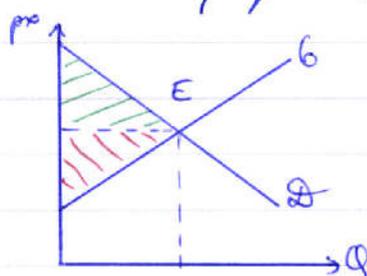
1) Qui bénéficie de l'échange ?

Producteurs et consommateurs qui poursuivent leur intérêt propre. Notion de "main invisible."

Appart du professeur

On peut mesurer le gain à l'échange, c'est la satisfaction que l'individu retire de celui-ci, grâce à la mesure du surplus, qui correspond pour le consommateur à la différence entre le prix du bien qu'il paye et le prix qu'il aurait été prêt à débourser pour l'obtenir, et pour le producteur à la différence entre le prix auquel il vend son bien (ou service) et celui auquel il était prêt à le céder.

Graphiquement, on peut le représenter de la manière suivante :



■ surplus du consommateur
■ surplus du producteur

• L'échange est ainsi profitable directement aux individus, mais les marchés ont aussi un effet positif global car ils participent à l'allocation des ressources.

Doc. 8

1) Pourquoi peut-on dire que le marché est un système d'allocation des ressources ?

→ Voir réponse à la dernière question de l'évaluation (question de cours)

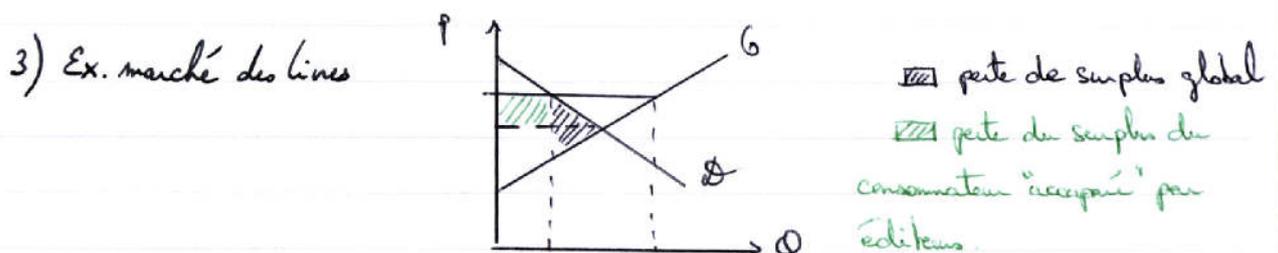
B. Quelles limites aux gains de l'échange ?

Dans certaines circonstances, les prix peuvent être fixés au-dessus ou en-dessous de leur niveau d'équilibre. C'est le cas par exemple si le gouvernement fixe un prix plafond pour les loyers, en-dessous du prix du marché, ou un prix fixe pour les livres, au-dessus du prix du marché.

- 1) À partir des graphiques (Doc. 6C2), indiquez quel graphique correspond à quelle situation.
- 2) Qu'observe-t-on alors sur ces deux marchés ?
- 3) Comment se modifie le surplus dans ces cas ?
- 4) Comment alors peut-on justifier l'intervention publique dans ces cas ?

1) (a) = marché du livre (b) = loyer

2) Sur (a) : offre excédentaire. L'enseignant fera noter rationnement de l'offre
(b) : pénurie " " rationnement de la demande



Dans les deux cas, il y a diminution du surplus global et le partage du surplus se fait aux dépens de l'un des deux acteurs : consommateur (marché du livre) ou producteur (loyer)

- 4) Par le souhait d'intervenir dans la répartition des revenus pour favoriser l'accès au logement des plus démunis (avec d'autres types de mesures incitatives pour accroître l'offre) ou l'édition d'œuvres culturelles.

Synthèse, conclusion, ouverture vers le chapitre 3.3 : Doc. 2 (dernier § p.5 + p.6)

Epreuve : Composition dossier 102 Matière : E.A.I. SES 2 Session : 2019

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

ACTIVITES SPECIFIQUESComment lutter contre le tabagisme ?

Par groupes de deux, vous êtes chargés d'élaborer des recommandations de politique économique pour le ministre de la santé qui cherche à réduire l'impact nocif de la consommation de tabac en France.

Pour cela, vous devez d'abord faire le bilan des politiques menées en ce domaine en France, pour en mesurer l'efficacité mais aussi les limites. Ensuite, vous pourrez laisser libre cours à votre imagination pour proposer de nouvelles mesures (essayez aussi d'en mesurer les limites éventuelles).
 Les meilleures réponses rejoindront l'exposition sur le tabac présentée au CDI : soignez votre présentation !
 Voici quelques pistes pour vous aider à élaborer votre affiche :

I. Quelles politiques pour lutter contre le tabac ?

• Doc. 7A - 3 premiers §

- 1) Quelles sont les deux manières possibles de lutter contre le tabagisme ?
- 2) Montrer par quels mécanismes ces deux manières agissent en utilisant des représentations graphiques du marché

- 1) Modification de la demande par des campagnes de prévention ou de l'offre par accroissement des taxes
- 2) Graphiques doc. 6A4

II. Quelle efficacité des politiques de lutte contre le tabac ?

• Graphiques 7 B.(1a) + 7 D (5a)

1) Les variations du prix du tabac semblent-elles avoir un impact majeur sur la consommation de tabac ? Utilisez des données précises pour répondre.

• Le gouvernement a prévu, dans le cadre du plan Cancer, de poursuivre les augmentations du prix du tabac dans les années à venir.

Graphique 7C

2) Cette mesure aura-t-elle, selon vous un impact fort ? Justifiez

• §. 4 du Doc. 7A

3) Calculez l'élasticité-prix du tabac pour l'ensemble de la population et pour les jeunes.

4) Que pouvez-vous en déduire en termes d'efficacité des politiques publiques de lutte contre le tabac ?

1) Pas d'impact majeur apparent dans les années 1980, impact plus fort lors des fortes hausses du prix du tabac, plus modéré lors des faibles hausses de prix.

2) En 2017, hausse de 25% du prix des cigares, un peu moindre pour les cigarettes et le tabac à rouler, mais si la tendance reste la même, risque de consommation qui stagne, faible probabilité d'une baisse importante de la consommation.

3) e_p pour la population globale : $e_p = -0,4$; pour les jeunes $e_p = -1,2$

4) Les politiques de lutte contre le tabagisme par l'intermédiaire d'une hausse des prix n'ont pas d'impact global majeur, sauf si l'augmentation des prix est très forte. Toutefois, puisque la sensibilité des jeunes au prix est beaucoup plus élevée, cela a un effet réel sur les potentiels futurs fumeurs : la structure des consommateurs est

modifiée.

III. Quelles limites ?

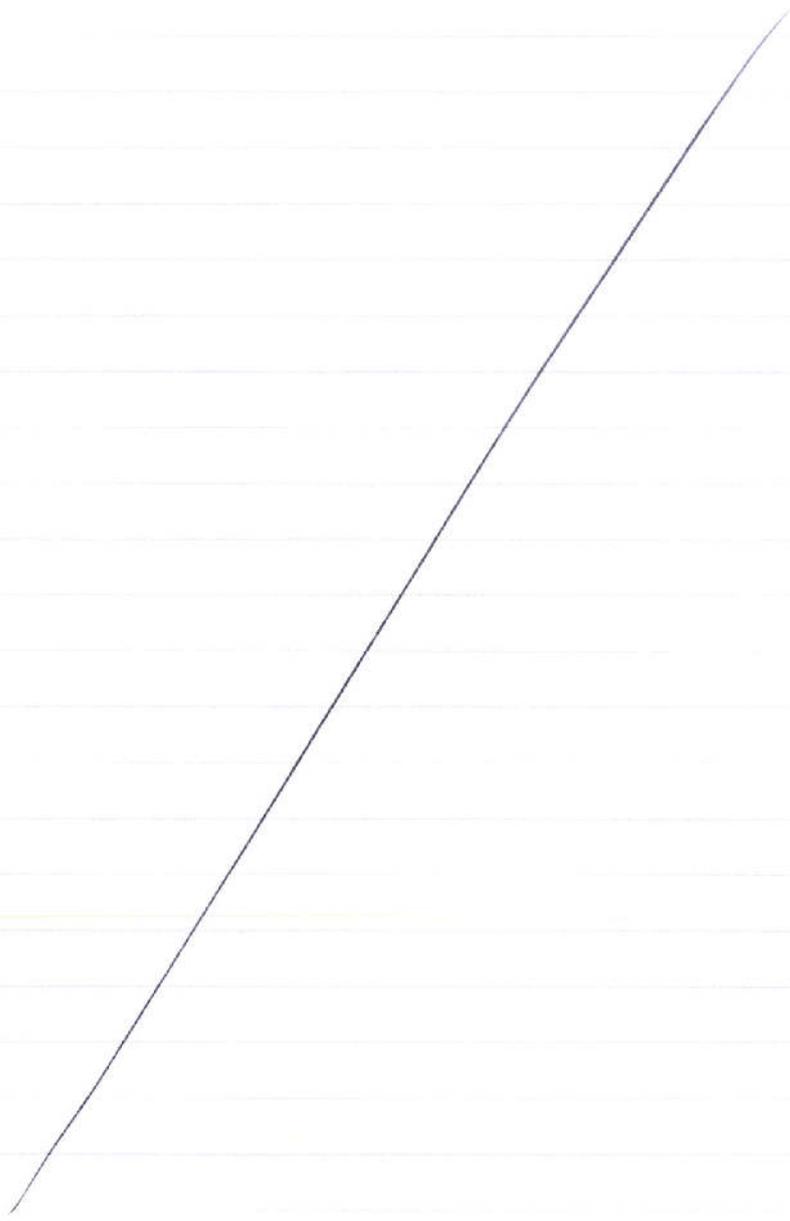
• Doc. 7A (dernier paragraphe) + 7D.

1) Quels peuvent être les effets indésirables liés à l'augmentation du prix du tabac ?

1) Modification de la structure de la consommation (+ tabac à rouler) ;
risque d'achats transfrontaliers ou de contrebande en hausse ;
risque d'augmentation de la consommation de marijuana ne paraît pas valide (consommation complémentaire ≠ substituable).

→ Politiques possibles :

- Mesure d'information et prévention (mais coûts et efficacité ?)
- Hausse des prix (si brusque et forte, mais risque hausse contrebande et problèmes d'acceptabilité sociale)



20.1.25.

Epreuve : *Composition... classées...* Matière : *E.A.I. S.E.S. 2...* Session : *201...*

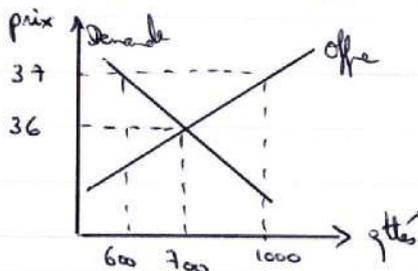
CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

EVALUATION

- Comprendre la formation des prix - 5 points

A partir du texte suivant (Doc. 4 § 3 "Choisissons.... 37 shillings"), complétez le tableau ci-dessous (tableau Doc.4, les chiffres ont été enlevés) et proposez en une représentation graphique (on donnera le graphique vierge)



- Comprendre la notion d'équilibre - 5 points

Complétez le texte ci-dessous (Doc. 4, 2 derniers §)

On a enlevé les termes : offre, demande, payer, acheter, baisser, demande, offre, hausse (1^{er} §), prix d'équilibre, égaliserait (2^e §).

- Comprendre la différence entre déplacement sur la courbe de demande et déplacement de la courbe de demande - 5 points

Doc. 6 A 5 - Complétez le tableau ci-dessous (1^{ère} colonne ^{quasi} identique,

2^e colonne = " Une augmentation de cette variable induit-elle un mouvement sur la courbe ou de la courbe, et dans quel sens ? "

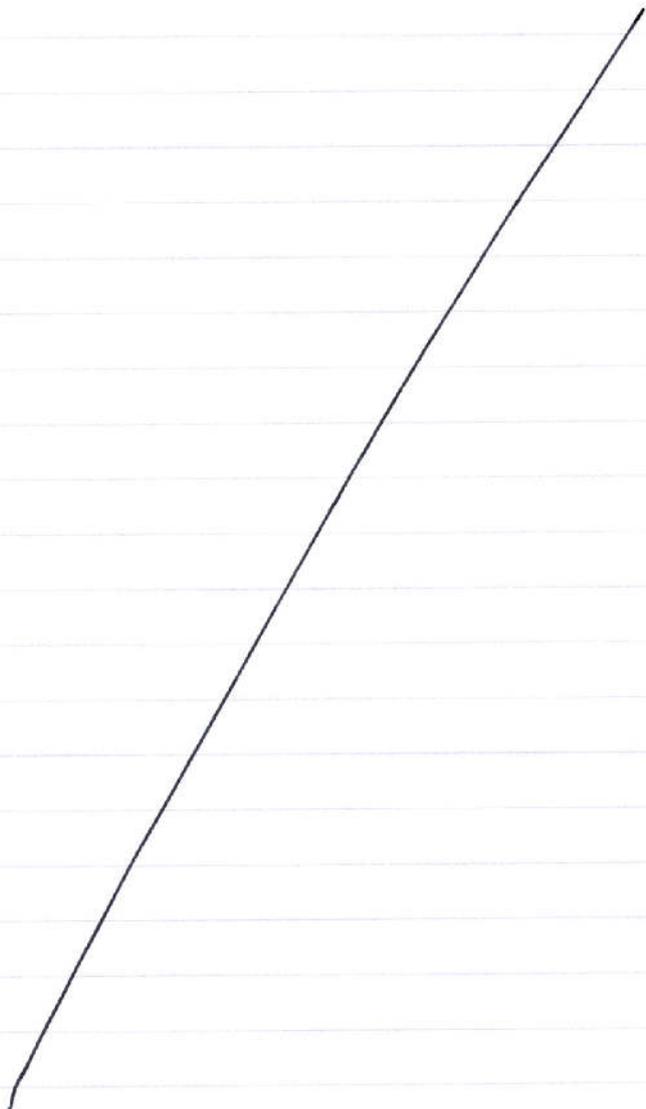
Attendez [\uparrow px \Rightarrow déplacement le long courbe, vers le haut
 \uparrow revenu, \uparrow prix biens substituables, \uparrow préférence pour le bien, \uparrow nombre acheteurs
 \Rightarrow déplacement vers la droite de la courbe

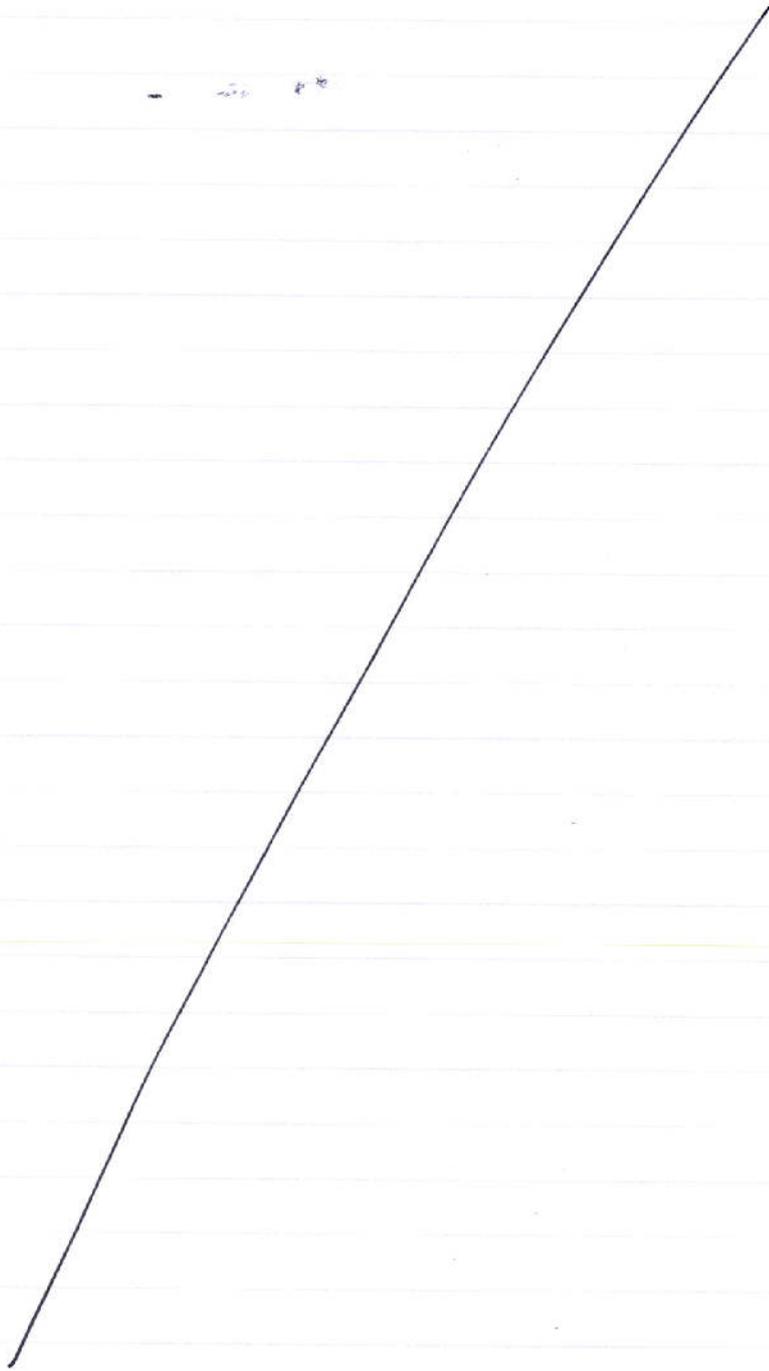
• Comprendre que le marché est un système d'allocation des ressources - 5 points

Pourquoi peut-on dire que le marché est un système d'allocation des ressources rares ?

Ensemble des ressources limitées (travail, matières premières, ...)

Système de marché permet de déterminer des prix (sous conditions de définition de droits de propriété + concurrence) qui sont des signaux qui influencent les décisions des producteurs (hausse prix \Rightarrow hausse incitations à produire plus et à investir) et des consommateurs (inversement). Les prix déterminés sur des marchés concurrentiels déterminent donc in fine les quantités produites et achetées : les ressources sont consacrées en priorité à produire les biens et services qui permettent de maximiser les profits des entrepreneurs.





Epreuve : Composition Matière : EAI SES 2⁰⁺³¹ Session : 2019

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
 - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
 - Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
 - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
 - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

PROPOSITIONS BIBLIOGRAPHIQUES

A l'usage du professeur :

- Emmanuel COMBE (2017), Précis d'économie, PUF

Un chapitre est consacré au fonctionnement des marchés (consommateurs et producteurs) comme acteurs sur les marchés

- Pierre-Noël GIRAUD (2016), Principes d'économie, Grande Repère, La Découverte

Plusieurs chapitres transversaux, par exemple sur l'internationalisation des marchés

- Jézabel COUPPEY-SOUBEYRAN, Monnaie, banques, finance, PUF

les marchés financiers : un exemple de marchés concurrentiels

- David RICARDO (1817), Des principes de l'économie politique et de l'impôt
La notion de gain à l'échange dans le cadre de la spécialisation et des échanges internationaux

A l'usage des élèves :

- D. ROCHE (2017). Diamants. Enquête sur un marché imparfait.

Un ouvrage rapide à lire sur le fonctionnement et les acteurs d'un marché spécifique.

Concours section : AGREGATION INTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SO

Epreuve matière : COMPOSITION S/DOSSIER FOURNI

N° Anonymat : **A000359078**

Nombre de pages : 28

17 / 20

..... /

La copie suivante a obtenu la note de 15/20. L'appréciation harmonisée du binôme de correcteur était la suivante : « très bonne copie, mais activité spécifique pas terminée (annoncée avec objectifs et documents mais sans les questions). Bon cadrage global du sujet et logique du programme. Plan cohérent et classique. En revanche trop d'objectifs sont identifiés et pas toujours reliés de manière logique. Td spécifique sur les modifications suite aux incitations pour approfondir la maîtrise des représentations graphique et obj de SF sur notion d'élasticité prix à partir du doc 7 : comment l'acheteur réagit aux incitations sur le prix du tabac ? Mais manque de temps car l'activité spécifique n'est pas décrite. Très bonne maîtrise scientifique des contenus que le collègue sait transmettre. Cours dialogué Bonne problématisation dans l'introduction avant d'arriver à la problématique et au plan proposé. Evaluation : doc 4 et doc 5 en formatif. Lien avec économie approfondie sur concurrence. Très bon récapitulatif de début de séance en lien avec la partie précédente sur doc 1. Inscription du cours dans la démarche de modélisation bien expliquée à propos du document Buisson-Navarro. Apports pertinents du professeur, questionnements progressifs et adaptés avec réponses précises, des questions pas trop courtes, assez ambitieuses et logiques pour amener une démarche claire. Synthèses de qualité. Cours lui-même très rigoureux et bien appuyé sur les prérequis des élèves (fait le lien entre Um décroissante et courbe de D etc...). Bonne présentation du surplus avec bien divisible et indivisible. »

Epreuve : 102 Matière : 0191 Session : 2019

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Sujet : Comment un marché concurrentiel fonctionne-t-il?

I] Introduction PÉDAGOGIQUE.

a) Situation dans le programme officiel.

Le chapitre "Comment un marché concurrentiel fonctionne-t-il?" se situe dans le programme de l'Enseignement spécifique de sciences économiques et sociales de la classe de première ; dans la Partie Economie ; dans le thème 3 : "la coordination du marché". Il s'agit plus précisément du deuxième point de ce thème ; le premier ayant traité principalement de la définition du marché (3.1. "Qu'est-ce qu'un marché?"). Deux autres items suivent le chapitre qui nous intéresse ; 3.3 : "Comment les marchés imparfaitement concurrentiels fonctionnent-ils?" et 3.4 : "Quelles sont les principales défaillances de marché?". Ainsi, le programme nous invite dans ce chapitre à comprendre comment un marché concurrentiel fonctionne, en se servant de la modélisation économique et de représentations graphiques. Plus précisément, il sera question, comme mentionné dans les indications complémentaires de mettre en évidence les déterminants des comportements des offreurs et des demandeurs ; de procéder ainsi à la construction des courbes d'offre et de demande, et d'analyser la formation de l'équilibre. Puis, le programme nous invite à étudier les modifications des conditions d'offre et de demande et de montrer comment s'ajustent les prix et les quantités d'équilibre.

Afin, il est demandé de traiter la notion de surplus et son partage pour illustrer graphiquement les gains à l'échange ; et on s'intéressera aux situations de rationnement.

Les notions du programme sont = offre et demande, prix et quantité d'équilibre ; preneur de prix ; rationnement ; surplus ; gains à l'échange et allocation des ressources.

b) Pré-requis

Si le professeur a suivi une progression dans l'ordre du programme (bien qu'il n'y soit pas obligé en vertu de la liberté pédagogique) il aura pu traiter avec les élèves le premier thème du programme de la partie économie = "les grandes questions que se posent les économistes", en particulier dans le point 1.1 = "Dans un monde aux ressources limitées, comment faire des choix?" Les élèves auront étudié la notion de "modèle", notion utile pour traiter le chapitre qui nous intéresse (*) le thème 2 : "la production dans l'entreprise" ne comportant qu'un chapitre 2.1 : "Comment l'entreprise produit-elle?" aura été l'occasion d'étudier le comportement de maximisation du profit du producteur, ce qui pourra être réutilisé pour comprendre la fonction d'offre et la notion de surplus du producteur.

Enfin, il peut être pertinent de suivre l'ordre des chapitres dans ce thème 3 de sorte que l'élève puisse d'abord comprendre comment définir un marché (3.1 = "Qu'est-ce qu'un marché?") Le chapitre aura été l'occasion pour l'élève de comprendre que face à la réalité de la diversité des marchés, il est toutefois possible de donner une définition économique générale du marché; il aura ainsi étudié l'importance des règles, normes et institutions pour encadrer le fonctionnement du marché, notamment avec l'exemple des droits de propriété; il aura donc pu comprendre que le marché peut être considéré comme une institution ("institutionnalisation du marché") et s'intéresser aux limites de l'échange marchand.

Le chapitre qui nous intéresse reprendra donc la définition du marché donnée dans le point 3.1.

(*) Dans le chapitre 1.1; l'élève aura défini l'utilité et devra être capable d'expliquer le principe de l'utilité marginale décroissante, ce qui lui servira à comprendre la fonction de demande.

c) Problématique et logique de cheminement.

En reprenant les apports de la théorie néoclassique, il sera question dans ce chapitre de faire comprendre aux élèves que le modèle de la concurrence (et plus particulièrement de la CPP) a une portée heuristique dans la mesure où ce modèle procède à des simplifications permettant de comprendre une partie de la réalité; ainsi il sera question, grâce à ces hypothèses simplificatrices de comprendre les déterminants des comportements d'offres et de demandeurs qui agissent selon une logique d'optimisation pour mettre en évidence la fonction d'offre croissante en fonction du prix, la fonction de demande décroissante en fonction du prix et le prix et la quantité d'équilibre.

Nous étudierons ensuite les modifications des conditions d'offre et de demande par étudier les déplacements de ces courbes et la modification des prix et des quantités d'équilibre.

Enfin, nous comprendrons, toujours grâce à cette modélisation, les notions de surplus et de gains à l'échange; ainsi que les situations de rationnement.

Ainsi, comment le modèle de la concurrence pure et parfaite explique-t-il le fonctionnement du marché?.

Plan du cours

Introduction = qu'est-ce qu'un marché concurrentiel?.

I] d'offre, la demande et la formation du prix et de la quantité d'équilibre sur un marché concurrentiel.

a) la demande

b) l'offre

c) le prix et la quantité d'équilibre.

II] le déplacement des courbes d'offre et de demande.

a) les modifications des conditions d'offre et de demande.

b) la modification des incitations de l'acheteur.

III] surplus du consommateur, surplus du producteur et gains à l'échange

a) le surplus du consommateur et du producteur

b) les situations de rationnement.

d) les objectifs de la séance.

À la fin de cette séance, les élèves doivent être capable de :

- définir un "marché"
- définir "institution marchande".
- donner des exemples de marchés concrets.
- définir un "marché concurrentiel"
- définir la concurrence en reprenant les cinq conditions de la concurrence pure et parfaite.
- expliquer que malgré les différences entre le marché, il est possible de donner une définition consensuelle du marché pour les économistes.
- définir "preneur de prix".
- définir un "modèle" et expliquer à quoi sert un modèle en économie.
- définir "utilité" et expliquer le principe de l'utilité marginale décroissante"
- Définir demande individuelle et globale.
- Tracer une courbe de demande.
- Expliquer que dans le modèle de la CPP, c'est le prix qui détermine la demande
- Définir offre individuelle et offre globale.
- Tracer une courbe d'offre
- Expliquer la logique de maximisation du profit du producteur vu dans le 2.1.
- Représenter graphiquement le prix et la quantité d'équilibre.
- Définir prix et quantité d'équilibre.
- Expliquer que les modifications des conditions de l'offre ou de la demande entraîne un déplacement des courbes
- Expliquer que lorsque le prix varie, cela entraîne une modification le long de la courbe.
- Définir "surplus".
- Définir "gains à l'échange" et allocation des ressources.
- Expliquer des situations de rationnement

En terme de savoirs-faire :

- Tracer des courbes d'offre et de demande, analyser et interpréter leur déplacement, ainsi que leur pente.
- Mesurer une élasticité-prix.
- Tirer une information d'un texte.

Epreuve : 106 Matière : 0 + 9 + 1 Session : 2019

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

e) Articulation cours / Activité spécifique.

Il sera possible dans le cadre de ce chapitre de mener une activité spécifique sur "les réactions de l'acheteur aux changements des incitations" en prenant comme exemple l'augmentation du prix du tabac.

Si cette activité spécifique a lieu en demi-groupe (ce qui n'est pas toujours le cas puisque cela dépend de la dotation horaire globale de l'établissement), elle pourra permettre aux élèves de mieux s'approprier les représentations graphiques (courbe d'offre et de demande et déplacement de ces courbes) en reprenant donc ce qui aura été fait en cours, et en approfondissant donc la compréhension des réactions de la demande lorsque le prix se modifie. Cette activité sera aussi l'occasion d'introduire la notion "d'élasticité-prix".

Il s'agit donc d'une activité en aval du cours destinée à mieux s'approprier les notions du cours et approfondir certains éléments en apportant des éléments supplémentaires.

f) Utilisation du dossier documentaire

Document	Informations	Utilisation
1	Document texte extrait de <u>la révolution de l'économie en 10 leçons</u> de Hervé Dejaloud.	Document scindé en 2 (2) du début à "ne sont plus pris par les institutions" par l'INTRODUCTION du cours. (5) de "Le marché des économistes à la fin pour l'INTRODUCTION du cours.
2	Texte extrait de <u>la microéconomie en pratique</u> de E. Buisson et Marion Navarro.	Dans son intégralité Introduction du cours.
3	Texte extrait de <u>Recherches sur la nature et les causes de la Richesse des Nations</u> , d'Adam Smith	Dans son intégralité (Cours III a)
4	Texte extrait de <u>Principes d'Économie Politique</u> d'A. MARSHALL.	Texte scindé en 2 : (1) du début à "en même temps sur les points du marché". Par l'évaluation (2) de "Choisissons un exemple" à la fin, pour l'ÉVALUATION.
5	Texte extrait de <u>Peut-on faire confiance aux économistes ?</u> de Dani Rodrik	Par l'ÉVALUATION.

6	Graphiques extrait de <u>Principes de l'économie</u> de G.N Rankiw et T.P. Taylor	a) Par le cours I.a) b) Par le cours I.b) c) Par le cours Ic) et II a)
7 a)	Texte extrait de <u>Principes de l'économie</u> de G.N Rankiw et T.P. Taylor	Activité Spécifique
7b, c et d)	Graphiques extraits de "Taxation et prix du tabac en France et conséquences sur la consommation" de Catherine Hill et Clémence Legoupil (2018)	Activité Spécifique
8	Texte extrait de <u>Principes de l'économie</u> de G.N Rankiw et T.P. Taylor	Cours III a)

II | Cours.

Au début du cours, le professeur projettera au tableau le titre du thème et du chapitre.

Il distribuera un dossier documentaire comportant :

- le titre du thème et du chapitre.
- l'extrait du programme
- la liste des notions à acquies (notions du programme de ce chapitre ; notions pré-requies traitées dans d'autres chapitres et éventuellement les notions supplémentaires définies dans ce cours).
- la problématique.
- le plan du cours
- la liste des objectifs par mieux orientés l'étude dans l'acquisition des savoirs et des savoir-faire.
- les documents utilisés dans l'ordre et numérotés, insérés dans la logique du cheminement du cours par parties et ses parties ainsi que les questions associées à chaque document.

INTRODUCTION = Qu'est-ce qu'un marché concurrentiel?

Cours dialogué basé sur les pré-requies du chapitre 3.1 :

Question du professeur :

① Donnez quelques exemples de marchés concrets étudiés dans le chapitre 3.1.

Réponse attendue =

- Faire au Japon - Age
- Achats en ligne
- Marché du travail
- Marché de la Bourse ...
- Marché des fruits et légumes.

⇒ Il y a autant de marchés que de biens et services.

② Quels points communs observe-t-on entre tous ces marchés ?

Réponse attendue = Une offre (des vendeurs) et une demande (des acheteurs) se rencontrent physiquement ou non par donner lieu à des échanges.

③ Quel définition avons-nous donné du marché dans le 3.1 ?

Marché = lieu plus ou moins abstrait, où se rencontre une offre et une demande permettant de réaliser des échanges entre ces offreurs (vendeurs) et ces demandeurs (acheteurs).

Epreuve : Matière : Session :

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

④ De quoi a besoin un marché pour fonctionner ?

Rappel: Institutions = ensemble des règles, des normes qui encadrent les interactions entre les individus. Elles s'imposent à eux.

Selon Claude Lévi-Strauss ce sont l'ensemble des règles socio-historiques qui encadre les interactions dans un contexte donné.

Institutions marchandes = ce sont les institutions qui encadrent le marché.

Rappel Gr = Droit de propriété = droit d'utiliser ; de faire fructifier ou de céder un bien (usus ; abusus ; fructus).

Document 1 a)

Question ① = Quelle est la différence entre la définition du marché donnée par les anthropologues, et celle des économistes ?

"Marché" pour les anthropologues = réalités très anciennes et très diverses des marchés ont existé au cours de l'histoire une grande diversité de formes sociales.

"Marché" pour les économistes = ils tendent à effacer cette diversité pour définir le marché comme un "ordre naturel"

(marché qui émane spontanément de la vente d'échange entre les individus à la différence d'une construction sociale décidée donc par les individus).

② Quelle est le point commun entre la définition du marché donnée par les anthropologues et celle donnée par les économistes ?

Les anthropologues et les économistes considèrent que les marchés sont produits par les institutions. Lorsque les marchés sont très différents à travers les époques par exemple, c'est en raison de la diversité des institutions qui encadrent le marché (voir 3.1 et plus haut).

Document 1 b)

① Quelle est la définition économique du marché proposée par l'auteur ?

Le marché par les économistes, est entendu comme "un territoire dont les parties sont unies par des rapports de libre commerce, en sorte que les prix s'y nivellent avec facilité et promptitude".

② Quelle représentation les économistes donnent-ils du marché?

Les économistes donnent une représentation graphique du marché avec sur l'axe horizontal des abscisses = les quantités du bien échangé et sur l'axe vertical des ordonnées le prix de marché du bien.

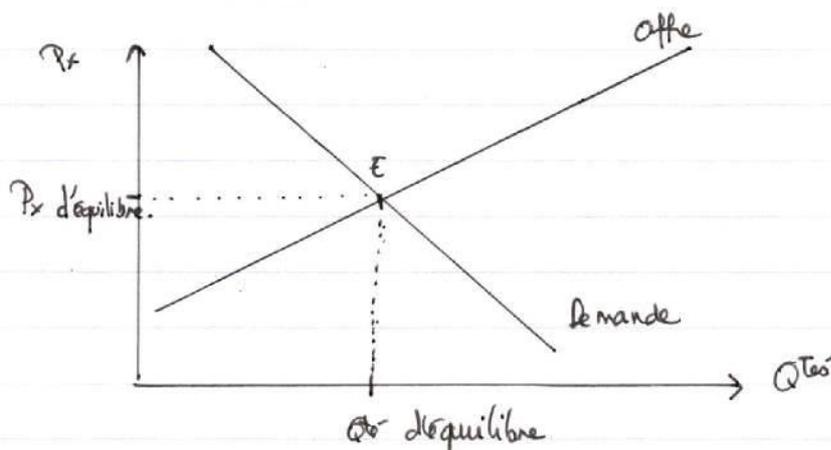
Demande de bien est une fonction décroissante du prix.

Offre de bien est une fonction croissante du prix.

Au croisement de ces deux courbes = un point d'équilibre = le prix d'équilibre qui détermine la quantité d'équilibre.

Nous venons donc ce qui détermine le comportement des acheteurs et des vendeurs par rapport à ce prix et à cette quantité d'équilibre.

③ Tracer l'allure de ces deux courbes dans un repère [prix ; quantités] ; faites apparaître le prix et la quantité d'équilibre ; grâce aux informations du texte.



Document 2

① Qu'est-ce qu'un marché concurrentiel ?

Un marché concurrentiel est un "marché sur lequel la pression concurrentielle est forte". Cela signifie donc qu'il y a un grand nombre d'offres face à un grand nombre de demandeurs.

Le nombre de vendeurs est tellement important qu'aucun ne peut être en capacité d'imposer son prix. Ils se livrent à une véritable concurrence pour "séduire les consommateurs" et gagner des parts de marché.

Les consommateurs peuvent bénéficier de la concurrence car ils peuvent grâce à elle, trouver le meilleur prix. La concurrence a donc tendance à tirer les prix vers le bas.

Appart du professeur : lorsque aucun producteur n'est en capacité, sur un marché d'influencer le prix, on dit qu'il est "preneur de prix" ou "price-taker", autrement dit le prix du marché s'impose à lui, celui-ci résulte de la confrontation entre l'offre et la demande.

② Comment est régulée la concurrence en France et pourquoi ?

La concurrence est régulée en France, mais aussi au niveau de l'Union Européenne, par la politique de la concurrence. Ainsi, l'Autorité de la Concurrence doit s'assurer qu'aucun producteur n'abuse de son "pouvoir de marché" car cela pourrait se faire au détriment du consommateur.

Elle contrôle également les ententes ou cartels, ainsi que les projets de concentration. Nous reviendrons sur cela dans le chapitre 3.3 mais aussi en Économie Approfondie par les élèves qui suivront cette spécialité (Thème 2).

Ainsi, lorsque certaines structures de marché ne rappellent pas à une situation de concurrence (grand nombre d'offres et de demandeurs) comme les situations de monopole ou d'oligopole (un seul offreur ou quelques offreurs face à une multitude de demandeurs), le marché est considéré comme "imparfaitement concurrentiel" par les économistes (chap. 3.3) et la politique de la concurrence est nécessaire pour réguler la concurrence.

Dans ce chapitre, nous étudierons les structures de marché concurrentiel.

③ Comment les économistes ont-ils étudié le marché concurrentiel ?

Les économistes développent des modèles pour comprendre le fonctionnement d'un marché concurrentiel.

Rappel "Modèle" (Thème 1: 1.1) = représentation simplifiée de la réalité permettant de comprendre certains phénomènes ou mécanismes en insistant particulièrement sur certains aspects, et en abandonnant d'autres aspects. Un modèle est nécessairement simplificateur, la réalité étant complexe, l'économiste est obligé de réduire et de délaisser certains aspects d'un phénomène, pour mieux en comprendre d'autres. Ce qui compte est donc la "partie heuristique" d'un modèle, c'est-à-dire sa capacité à expliquer une partie de la réalité grâce à un cadre rigoureux.

Ainsi, les économistes étudient le fonctionnement d'un marché concurrentiel grâce à une modélisation où la concurrence repose uniquement sur les prix.

Cette concurrence repose sur 5 hypothèses que l'on appelle les conditions de la concurrence pure et parfaite : atomisticité ; fluidité ; homogénéité du produit ; transparence et mobilité parfaite des facteurs de production. Ainsi, par définition, lorsque au moins une de ces 5 conditions n'est pas respectée, on se trouve dans une situation qui n'est pas concurrentielle (ce que nous voyons dans le 3.3.)

Annonce de la problématique = Comment le modèle de la concurrence pure et parfaite explique-t-il le fonctionnement du marché?

I] L'offre, la demande et la formation du prix et de la quantité d'équilibre.

a) la demande.

Rappel pré-requis du chapitre 1.1

A l'oral = question du professeur = dans la théorie néoclassique, quelle logique sous-tend aux comportements des individus, et plus précisément aux consommateurs.

Réponse attendue = logique d'optimisation.

Le consommateur, donc le demandeur, cherche à maximiser son utilité, c'est-à-dire la satisfaction que le consommateur retire de la quantité consommée. Ainsi, la satisfaction dépend de la quantité consommée, mais nous avons vu dans le chapitre 1.1 que la satisfaction obéit à la loi de utilité marginale décroissante, c'est-à-dire que chaque unité consommée supplémentaire entraîne une satisfaction moins importante que la précédente ; autrement dit la satisfaction

Epreuve : 102 Matière : 0791 Session : 2019

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

satisfaction globale augmente à chaque unité consommée mais de moins en moins vite et la satisfaction procurée par la dernière unité consommée est moins importante que la précédente donc l'utilité marginale est décroissante.

(Type du verre d'eau à l'aal)

⇒ Donc si l'utilité marginale est décroissante, il paraît logique que le consommateur ne veuille pas dépenser autant par la 2^{ème}, 3^{ème} ou la 4^{ème} unité consommée que pour la 1^{ère}.

Si la 1^{ère} unité consommée lui apporte une satisfaction importante, il sera prêt à payer un prix plus élevé que pour la 2^{ème} unité qui lui apporte une satisfaction un peu moins importante etc.

Mais dans le modèle de la CPP, le prix est ce qui détermine le comportement du consommateur.

À Demander aux élèves si dans la réalité, il n'y a pas d'autres déterminants à la décision d'achat.

Les élèves pourront alors répondre que le consommateur peut être sensible à des caractéristiques hors-prix = le design; le modèle; la performance; la publicité ...

Mais dans ce chapitre, puisque nous utilisons le modèle de la CPP, nous considérons que seul le prix agit sur le comportement du consommateur.

Puisque le consommateur agit de manière rationnelle (logique d'optimisation), lorsque le prix d'un bien augmente, il réduit sa consommation.

C'est ce que nous pouvons voir à travers l'exemple de Marie et de ses canots de glaces.

Document 6 a). En classe.

- Donnez seulement le tableau aux élèves de la figure 4.1
- leur demandez de tracer la courbe de demande dans un repère avec en abscisses, le nombre de cornets de glace, et en ordonnées le prix d'un cornet de glace.
- L'élève trace la courbe

Appréhension du professeur:

- ➔ Cela nous permet de définir la demande individuelle = demande d'un individu compte tenu du prix du marché qui est donné.
- ➔ la demande globale est donc l'agrégation des demandes individuelles. Il s'agit donc de la demande de marché.

La demande est donc une fonction décroissante du prix, c'est-à-dire que lorsque le prix augmente, la demande baisse.

Faire le lien avec utilité marginale décroissante : lorsque le prix augmente, la satisfaction de l'individu baisse, donc il réduit sa consommation.

Par la demande globale = Donner la figure 4.2 mais seulement le tableau et les deux premières colonnes du tableau = Nani et Olivier.

- Demandez aux élèves d'additionner les demandes de Nani et d'Olivier, remplir donc la 3^{ème} colonne.

- Tracer la courbe de la demande globale.

Si le prix d'un cornet de glace baisse, que fait la demande individuelle ?

Elle augmente : interroger un élève qui peut venir du tableau par bien lire le graphique de la demande individuelle.

Exemple = à 2 €, Nani est prête à acheter 4 cornets mais lorsque le prix passe à 1,5 €, Nani est prête à en acheter 5.

Si le prix d'un cornet de glace baisse, que fait la courbe de la demande globale ?

b) l'offre.

Rappel cours (2.1 la production dans l'entreprise) =

A l'oral = Quel est l'objectif du producteur?

Il cherche à maximiser son profit, il souhaite donc vendre ses produits au meilleur prix, compte tenu de ses coûts de production.

Mais dans le modèle de la CPP, le prix s'impose au producteur.

Il doit donc produire tant que son coût marginal est inférieur à sa recette marginale - lorsque le coût marginal est égal au coût moyen et recette marginale, son profit marginal est nul et son profit total est au maximum. Il ne peut réaliser plus de profit, il cesse de produire.

Ainsi, les vendeurs sont prêts à vendre une certaine quantité de produit au prix donné par le marché.

Lorsque le prix augmente, le producteur peut retirer un profit plus important, il peut donc produire plus et cela va lui permettre de couvrir plus facilement ses coûts de production.

Inversement si le prix diminue, le producteur devra réduire sa consommation. Sur un marché, seul les plus productifs qui pourront faire face à ce prix faible pour couvrir les coûts de production resteront, les autres entreprises moins productives, qui ont des coûts de production plus importantes seront obligés de sortir du marché car peu compétitives.

Document 6b).

- Figure 4.5 = Donner seulement le tableau aux élèves et leur demander de tracer la courbe d'offre individuelle. Cela permet ainsi de définir la l'offre individuelle = offre d'un producteur, quantité d'un bien qu'il est prêt à vendre compte tenu du prix du marché.
- Figure 4.6 = Donner seulement le tableau aux élèves, sans la troisième colonne. Demander aux élèves de remplir la 3ème colonne puis de tracer la courbe d'offre globale.
- Définir l'offre globale = elle résulte de l'agrégation des offres individuelles. Il s'agit donc de l'offre de marché qui résulte de l'addition des offres individuelles à un prix de marché donné.
- Que fait donc l'offre individuelle lorsque le prix augmente? 15.1???

Lorsque le prix augmente, l'offre individuelle augmente.

Exemple = lorsque le prix est de 2€, Häagen est prêt à vendre 3 cornets de glace, lorsque le prix passe à 2,5€, elle est prête à vendre 4 cornets.

c) Le prix et la quantité d'équilibre

- Demander aux élèves de représenter sur un même graphique la courbe d'offre et de demande globales.
- Déterminer le prix et la quantité d'équilibre.

→ Projeter la réponse au tableau Document 6 c) Figure 4.8.

Prix d'équilibre = prix qui permet d'égaliser l'offre et la demande
c'est le prix qui résulte de la confrontation de l'offre globale et de la demande globale sur un marché concurrentiel.

Sur ce marché, il n'y a aucune entrave, donc la fluctuation du prix permet de déterminer la quantité d'équilibre, c'est-à-dire, la quantité offerte et demandée au prix de marché.

Au prix d'équilibre, il n'y a ni excès d'offre, ni excès de demande. $|O = D|$.

Synthèse à trous à remplir par les élèves avec les termes suivants =
infinité; égale; quantité d'équilibre; modèle; price taker; prix d'équilibre
croissante; décroissante; prix.

Un marché concurrentiel est un marché où il y a une infinité d'offres et de demandeurs de tel sorte qu'aucun ne puisse influencer la fixation du prix, on dit qu'ils sont price taker.

Les économistes représentent ce marché grâce à une modélisation graphique. Il s'agit d'un modèle reposant sur les 5 conditions de la CPP.

Dans ce modèle, la demande est une fonction décroissante du prix. et l'offre est une fonction croissante du prix.

La confrontation de l'offre et de la demande sur un marché donne lieu à la fixation d'un prix d'équilibre et d'une quantité d'équilibre où l'offre est égale à la demande.

Epreuve : 102 Matière : 0791 Session : 2019.

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

III] le déplacement des courbes d'offre et de demande.a) les modifications des conditions d'offre et de demande.Document 6 a) Figure 4.3.

Épéqueun a que peut conduire à un déplacement de la courbe de demande

Les élèves seront peut-être tentés de répondre les prix.

Or, nous avons vu précédemment que la variation du prix, que ce soit pour l'offre ou la demande implique un déplacement sur la courbe et non pas de la courbe. Il faut donc chercher d'autres éléments en dehors du prix qui peuvent conduire à un déplacement DE la courbe de demande.

Réponses = si le revenu des ménages augmente par exemple ils peuvent dépenser plus, et leur prix de réserve (prix auquel ils sont prêt à payer pour consommer un bien) augmente.

Ainsi, en agrégeant les comportements individuels, lorsque le revenu des ménages augmente la courbe de demande se déplace vers la droite et inversement.

Tous les facteurs qui affectent les conditions de la demande peuvent conduire à un déplacement DE la courbe, toute modification du PRIX entraîne un déplacement sur la courbe de demande.

Exemple Document 6a) Figure 4.4

Un politique qui décarage le tabacisme conduit à un déplacement DE la courbe vers la gauche car cette politique agit pas sur le PRIX mais sur les conditions de la demande, sur ses préférences...

alors qu'une politique visant à augmenter le prix du tabac comme une augmentation de la taxe conduit à un déplacement sur la courbe, le prix augmente, et la quantité demandée diminue.

Nous liions ce cas précis en Activité Spécifique.

Document 6b) Figure 4.7.

Demander aux élèves, sur cette même logique, ce qui pourrait entraîner un déplacement de la courbe d'offre.

Réponse attendue = tous les facteurs qui entraînent une modification des conditions d'offre et non pas de prix..

Synthèse

Reprendre les 2 tableaux du document 6a) et 6b) mais demandez aux élèves de compléter.

Par la demande =

Variables	Une variation dans cette variable

Par l'offre =

Variables	Une variation dans cette variable

Évaluation formative en classe non notée.

- Tracer une courbe d'offre et une courbe de demande dans un repère. (Reprendre l'exemple des cornets de glace).
- Indiquez ce qu'il y a en ordonnées et en abscisse.
- Tracer l'effet d'une variation du climat = que se passe-t-il sur la demande si il fait plus chaud.

Réponse = déplacement de la courbe de demande vers la droite car il

Il s'agit d'une modification des conditions de la demande mais la conséquence est une augmentation du prix, et une demande plus faible.

- Que se passe-t-il sur l'offre si les coûts de production de la glace augmentent.

Déplacement de la courbe d'offre sur la gauche car il s'agit d'une modification des conditions de l'offre mais la conséquence est une augmentation du prix et une quantité vendue plus faible.

→ Proposer Figure 4.10 et 4.11 du document 6c)

b) La modification des incitations des acheteurs

Si nous reprenons l'exemple du tabac mentionné plus haut, comment peut-on conduire les individus à diminuer leur consommation de tabac? . Document 6a) Figure 4.4.

- soit en développant des politiques de prévention = permet d'agir sur les conditions de la demande donc déplacement de la courbe de demande, qui entraîne une baisse de la quantité et une augmentation du prix, à offre inchangée.
 - soit en augmentant le prix (taxation) ce qui conduit à une diminution de la demande le long de la courbe.
- cf. Activité spécifique.

Synthèse à faire complétée par les élèves.
Document 6c)

	O ne change pas	O augmente	O diminue
D ne change pas		•
D augmente		
D diminue			

III] Surplus du consommateur, surplus du producteur et gains à l'échange.

a) Le surplus du consommateur et du producteur.

Prends un exemple simple : le cas d'un bien indivisible.

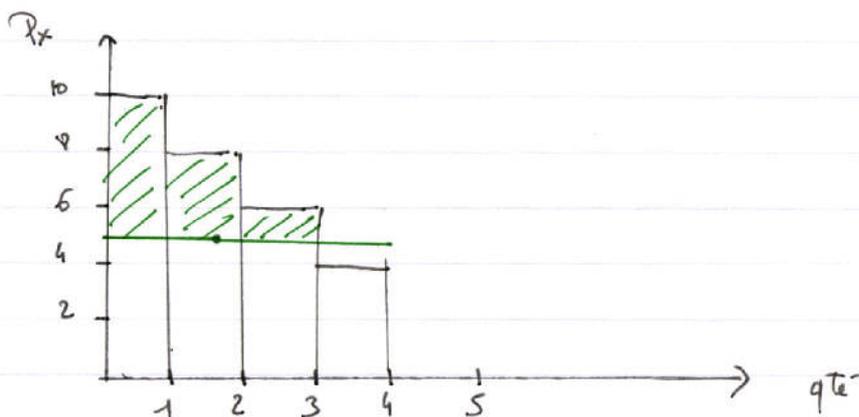
Par comprendre la notion de surplus: Demande en escalier car le consommateur est prêt à payer un certain prix par une quantité (prix de réserve) mais ce prix diminue au fur et à mesure que la quantité augmente en raison de l'utilité marginale décroissante.

Par exemple le consommateur peut être prêt à payer 10 € par la 1^{ère} unité, 8 € par la 2^{ème}, 6 € par la 3^{ème} et 4 € par la 4^{ème}.

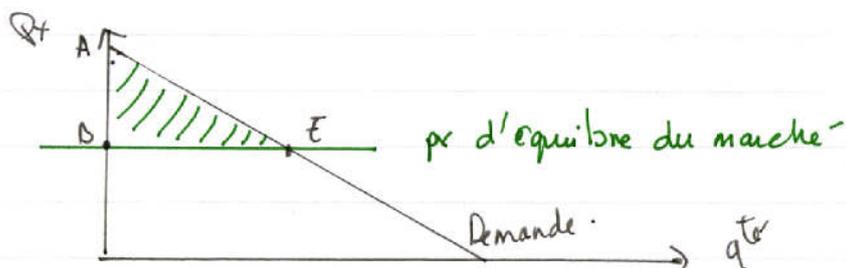
Ainsi au total = $10 + 8 + 6 + 4 = 28$ → Il sera prêt à payer 28 euros pour 4 unités.

Mais si le prix du marché est fixé à 5 € par exemple il pourra obtenir 4 unités à 20 €. Ainsi il réalise un gain de 8 euros.

Le surplus est donc de 8 €, il est représenté en vert ci-dessous.



Cas d'un bien divisible.



Le surplus du consommateur est représenté par l'aire ABE.

Epreuve : 102 Matière : 019 Session : 2019

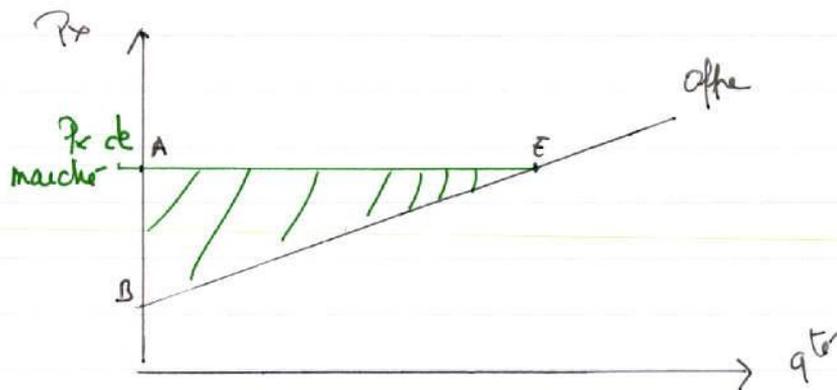
CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Surplus du consommateur = différence entre le prix auquel le demandeur est prêt à acheter, et le prix de marché.

Surplus du producteur = différence entre le prix auquel l'offreur est prêt à vendre, et le prix de marché.

Demander aux élèves de représenter graphiquement le surplus du producteur.



Le surplus du producteur est représenté par la zone hachurée, avec AEB.

Ainsi, cela signifie que le marché permet aux producteurs et aux consommateurs de réaliser des gains. On peut additionner le surplus du consommateur et du producteur pour connaître le surplus collectif de la société.

Document 3

① Comment A. Smith explique-t-il les gains à l'échange?

Par A. Smith, le marché permet des gains à l'échange = autrement dit, il permet aux consommateurs et aux producteurs

de consommer ou de vendre plus de biens et de services grâce aux échanges par rapport à une situation où il n'y aurait pas d'échange. Pour A. Smith, c'est parce que les individus poursuivent leurs propres intérêts personnels et égoïstes, non ceux de la société, que le marché permet de conduire à l'intérêt général (d'où la métaphore de la "main invisible")

Document 8 : Comment peut-on définir l'allocation des ressources ?

Réponse attendue = Le marché permet l'allocation des ressources, c'est-à-dire l'affectation des différentes ressources dans une économie, dans différents usages possibles.

Pour les classiques, le marché permet même une allocation optimale des ressources = la meilleure utilisation possible des ressources.

b) Les situations de rationnement

Document 6 c) Figure 4.9

① Reprenons l'exemple des canets de glace.

Expliquez grâce aux graphiques ce qui se passe lorsque le prix du canet est fixé à 2 € 50.

Réponse = à ce prix, la quantité demandée est inférieure à l'offre ou $|O > D|$ on se trouve face à une situation d'offre excédentaire. Donc par les néoclassiques, le prix devrait fluctuer, donc dans ce cas diminuer pour retrouver l'égalité entre l'offre et la demande.

Sur la figure ②, c'est l'inverse, le prix est inférieur au prix d'équilibre, donc la demande est supérieure à l'offre.

ou $|D > O|$ donc si le prix augmente, on retrouve l'équilibre entre l'offre et la demande ($O = D$).

② Illustrez ces cas par d'autres exemples tirés de la réalité. Qu'est-ce qui peut empêcher un prix de diminuer ? Un prix d'augmenter ?

E = Smic = il empêche le salaire de diminuer en dessous de celui-ci.

Ainsi, les néoclassiques expliquent l'existence du chômage par un excédent d'offre de travail par rapport à la demande de travail.

Tu c'est l'offre qui est rationnée car l'offre est supérieure à la demande.

T = Réglementation sur les loyers = elle empêche les prix des loyers d'augmenter, donc si la demande de logement est insatisfaisante, c'est-à-dire si la demande est supérieure à l'offre, la demande est excédentaire, donc elle est rationnée. Le prix des loyers est fixé à un niveau trop faible du fait de cette réglementation.

Rationnement = situation à l'ajustement se fait par les quantités, et non plus par les prix, lorsque ces derniers sont rigides.

$O > D \Rightarrow O$ excédentaire \Rightarrow Offre rationnée.

$D > O \Rightarrow D$ excédentaire \Rightarrow Demande rationnée.

Synthèse = l'échange permet des gains à l'échange et conduit à l'allocation optimale des ressources.
Cela est possible grâce aux surplus du consommateur et du producteur.

Epreuve : 102 Matière : 0 + 91 Session : 2019

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

III] Activité spécifique :

Titre = " Comment l'acheteur réagit-il à une modification du prix du tabac? "

Activité en aval.

les objectifs de cette séance sont :

A la fin de cette activité, les élèves devront être capable de =

- expliquer en quoi consiste une incitation à l'aide d'un exemple.
- expliquer la réaction de la demande lorsqu'il y a une modification des incitations (augmentation du prix du tabac provoque un déplacement de la courbe de demande)
- expliquer que l'impact de la modification du prix dépend de l'élasticité de la demande face au prix.
- définir l'élasticité-prix de la demande.

En terme de savoir-faire = les élèves devront être capable de =

- tracer une courbe d'offre, de demande dans un repère [prix / quantité]
- Déterminer le prix d'équilibre et la quantité d'équilibre.
- Expliquer et Tracer le déplacement de la courbe de demande lorsque le prix augmente
- Expliquer et tracer les pentes de la droite de demande en fonction de l'élasticité-prix de la demande.

Objectifs
du
Cores

Concours section : AGREGATION INTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SO

Epreuve matière : COMPOSITION S/DOSSIER FOURNI

N° Anonymat : **A000359049**

Nombre de pages : 28

15 / 20

26.17

